

PRÉSIDENTE

Le Président Tebboune reçoit les lettres de créances des nouveaux ambassadeurs de Belgique, d'Italie et d'Indonésie en Algérie

P. 24

ALGÉRIE-FRANCE-ARCHIVES

Accès aux archives classifiées de plus de 50 ans : un geste "très positif" et "très important" (historiens)

P. 3

RÉUNION DU CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ (CPS) DE L'UNION AFRICAINE

Le Président Tebboune appelle la RASD et le Maroc à s'engager dans des pourparlers "directs et sérieux"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a appelé, mardi, la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) et le Royaume du Maroc à s'engager dans des pourparlers "directs et sérieux", sous l'égide de l'Union Africaine (UA) et de l'ONU, affirmant que ce conflit ne saurait être réglé sans un processus politique qui se réfère aux principes fondateurs de l'Organisation continentale. Dans son allocution lors de la réunion, en visioconférence, du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement, le Président Tebboune a déclaré: "l'occasion nous est donnée aujourd'hui d'examiner la situation grave au Sahara Occidental avec l'espoir de voir nos délibérations aboutir à des mesures concrètes et efficaces pour cristalliser une solution durable à ce conflit, qui n'a que trop duré mais qui ne saurait avoir de délais de prescription".

P.p 3-14-24
Dknews-APS



RESSOURCES MINÉRALES

26 projets pour un montant de 1,8 milliard de DA en 2021 (Arkab)

P. 6

MICRO-ENTREPRISES

Convention entre Sonatrach et l'ANADE

P. 6

CONSTANTINE

Des dizaines d'affaires de mariages mixtes pendantes devant la Cour de justice

P. 8

SANTÉ

CALCULS RÉNAUX

Que faire en cas de colique néphrétique ?

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 (17^e JOURNÉE)

MCA-CRB à l'affiche, le MCO pour prendre seul les commandes

P. 21



LIVRE

Ouverture de la 1^{re} édition du Salon national du livre à Alger

P. 16

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

Plusieurs opérations menées par l'ANP en une semaine

P. 24

MÉTÉO

Des vents forts sur plusieurs wilayas du sud (BMS)



Des vents forts souffleront, parfois en rafales avec des soulèvements de sable réduisant fortement la visibilité souffleront sur plusieurs wilayas du Sud du pays, mercredi et jeudi, indique un Bulletin météorologique spécial Orange, s'étalera du mercredi 10 mars 2021 à 15h00 à jeudi à 15h au moins.

Les wilayas concernées sont Touggourt, Ouargla, El-Menia, Illizi, In Salah, Adrar et Timimoune, précise la même source, ajoutant que le BMS dont le niveau de vigilance est classé Orange, s'étalera du mercredi 10 mars 2021 à 15h00 à jeudi à 15h au moins.

La direction du vent sera d'Est à Nord-Est avec une vitesse de 60/70 km/h, et des rafales atteignant ou dépassant parfois 80 km/h, ajoute le bulletin.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

31 morts et 1 349 blessés en une semaine

Trente-et-une (31) personnes ont trouvé la mort et 1.349 autres ont été blessées dans 1.176 accidents de la route survenus la semaine passée (du 28 février au 6 mars) à travers le territoire national, indique, mercredi, un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya Oran où 67 accidents de la circulation ont été comptabilisés faisant 5 morts et 48 blessés, précise la même source.

Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus, les unités de la Protection civile ont effectué durant la même période 304 opérations de sensibilisation à travers le territoire national, rappelant aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation sociale, ainsi que 275 opérations de désinfection générale.

Les unités de la Protection civile ont procédé, en outre, à l'extinction de 616 incendies urbains, industriels et autres et effectué 4.036 opérations d'assistance à des personnes en danger et diverses.

TRANSPORT FERROVIAIRE

Reprise de la circulation des trains après un arrêt de travail "illégal" (SNTF)



La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), a annoncé mardi la reprise de la circulation des trains après un arrêt de travail "illégal" observé dans la matinée, provoquant une perturbation du trafic dans certaines lignes, notamment dans la banlieue d'Alger.

Le trafic ferroviaire a, ainsi, repris sur toutes les lignes, a indiqué la SNTF sur sa page officielle sur Facebook, après un premier communiqué ayant annoncé une perturbation de la circulation des trains enregistrée, dans la matinée, "suite à un arrêt de travail illégal observé par un certain nombre de personnels roulants de l'entreprise".

TOURISME - MONUMENTS
Une excursion scolaire dans des monuments archéologiques à Alger

L'Office national algérien du tourisme (ONAT) a organisé, mardi, une excursion scolaire dans des monuments archéologiques de la Casbah d'Alger, au profit de 30 élèves, dans le but d'encourager le tourisme interne et inculquer chez les enfants la culture du tourisme.

Sous le slogan "Découvre ton pays", les élèves de l'école "Houria" à Témelmy (Alger) ont effectué une visite au Musée national des arts et traditions populaires (MNATP) à "Dar Khedaoudj el Amia" et au "Palais des Rais-Bastion 23", lesquels remontent à l'époque ottomane.

Les élèves y ont découvert l'architecture toute particulière, ainsi que les différents aspects de la vie culturelle et sociale ayant caractérisé cette époque.

Le chargé des activités de tourisme à l'ONAT, Mourad Ihaddaden a indiqué que cette manifestation organisée en coordination avec le ministère de l'Education, s'inscrivait dans le cadre des "initiatives" de l'ONAT, visant à "faire la promotion de la destination touristique Algérie" et à "encourager le tourisme domestique".

Ces initiatives visent également, entre autres, à "consacrer la culture du tourisme chez les enfants" et à "vulgariser le patrimoine culturel matériel et immatériel" dont regorge l'Algérie, a indiqué le même responsable qui ajoute que cette excursion se veut "une première initiative pilote et que "des excursions similaires auront lieu à l'avenir".

BLIDA

Démantèlement d'une bande criminelle qui semait la peur parmi les habitants



Les éléments de la police judiciaire relevant de la Sûreté de la Daira de Boufarik ont mis hors d'état de nuire, une bande criminelle composée de 6 individus qui semaient la terreur parmi la population, a indiqué mardi un communiqué des services de la Sûreté nationale.

Cette opération est intervenue suite à des signalements de citoyens via le numéro vert de la SN, faisant état de rixes répétitives entre deux bandes dans un quartier de la ville ayant causé la destruction de véhicules de citoyens, à des violations de domicile et une peur parmi les habitants", précise-t-on dans le communiqué.

L'intervention des forces de police a permis l'arrestation de 6 individus impliqués dans l'affaire et la saisie de 17 armes blanches de calibres et types différents".

Tous les mis en cause ont été déférés devant le Parquet territorialement compétent, conclut le communiqué.

NAAMA

Saisie de plus de 315 kg de kif traité en janvier et février derniers



Les services de police de la wilaya de Naama ont saisi plus de 315 kg de kif traité durant les mois de janvier et février derniers, a-t-on appris mardi auprès de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya (SW).

Des équipes spécialisées dans la lutte contre la drogue relevant de la Sûreté de wilaya ont saisi ces deux derniers mois 315,490 kg de kif traité et 570 comprimés psychotropes, a-t-on indiqué, précisant que 59 individus, dont deux de nationalité étrangère impliqués dans les affaires de trafic de drogue, ont été arrêtés.

Durant la même période, les éléments de la police ont démantelé un réseau criminel dangereux au niveau de la daira d'Ain Sefra composé de 13 individus et spécialisés dans le trafic de drogue, a-t-on ajouté.

Ces efforts s'inscrivent dans le cadre de la concrétisation d'un plan opérationnel du service de la police judiciaire relevant de la Sûreté de wilaya de Naama, visant à lutter contre les réseaux de trafic de drogue, a-t-on souligné.

AIN TÉMOUCHENT

Plus de 700 agriculteurs bénéficient du crédit Refig



Quelque 742 agriculteurs de la wilaya de Ain Témouchent ont bénéficié d'un financement à travers le crédit Refig lors de la saison agricole en cours, a-t-on appris auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).

La valeur globale des crédits octroyés au titre du crédit Refig a atteint la saison agricole en cours, 377,8 millions DA, a indiqué le directeur local des services agricoles, Ghali Boulouour.

Le nombre de dossiers analysés a dépassé un taux de 96% du total des demandes au nombre de 823 dossiers déposés pour bénéficier de ce crédit, lors de la saison agricole en cours, a précisé M Boulouour.

Les services agricoles de la wilaya ont procédé, au mois d'août dernier, à la création d'un guichet unique composé des représentants de la Banque d'agriculture et de développement rural (BADR), des coopératives de céréales et légumes secs (CCLS) des communes de Ain Témouchent et Hammam Bouhadjar et de la DSA.

Le guichet a pour mission de fournir des facilités aux cultivateurs et d'accélérer l'étude des dossiers déposés pour bénéficier du crédit Refig, a-t-on indiqué.

UNION AFRICAINE

Le Président Tebboune prend part à une réunion du CPS

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a pris part, mardi à une réunion du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA au niveau des chefs d'Etats et de Gouvernements, à l'invitation de son homologue kenyan, Uhuru Kenyatta, en sa qualité de président du CPS pour le mois en cours.

Deux points ont été examinés lors de la réunion du CPS, tenue en visioconférence, le premier ayant trait aux changements climatiques et à leurs impacts sur la paix et la sécurité en Afrique, le deuxième à la question du Sahara occidental à la lumière des développements et des graves dépassements enregistrés récemment dans les territoires sahraouis occupés.

Après débat, le CPS a approuvé à l'unanimité la proposition du Président Tebboune portant sur la création d'un Fonds africain, avec la contribution de tous notamment les pays développés, pour le traitement des effets négatifs des changements climatiques sur les pays africains.

Il a été convenu d'engager les dispositions pratiques pour la mise en œuvre de la proposition algérienne dans les plus brefs délais. Concernant la question du Sahara Occidental, le



Président de la République a rappelé la position constante de l'Algérie vis-à-vis de la cause de décolonisation au Sahara Occidental, soulignant que "l'Afrique qui a combattu l'occupation européenne et imposé la fin de l'Apartheid, ne saurait en aucun cas accepter la poursuite de la colonisation dans l'une de ses contrées. A ce propos, il a mis en avant la nécessité impérieuse de mettre

fin à ce conflit, préconisant le retour aux principes fondateurs de l'Organisation continentale, notamment les dispositions de l'article 4 de l'Acte constitutif de l'UA sur le respect des frontières héritées à l'indépendance.

Le débat entre les chefs des 15 Etats membres du CPS a été l'occasion de rappeler les références historiques et juridiques relatives à la question sahraouie et de réaffirmer l'impératif de

redynamiser et renforcer le rôle de l'UA pour mettre fin aux résidus du colonialisme dans le continent.

Les intervenants ont exprimé leur profonde préoccupation face à la reprise des hostilités entre les deux Etats membres de l'UA, condamnant la violation par la partie marocaine de l'accord de cessez-le-feu et les graves atteintes aux droits humains dans les territoires sahraouis occupés ainsi que l'exploitation illégale des richesses naturelles du peuple sahraoui.

Les délibérations entre les sures adéquates pour la réouverture du bureau de l'UA dans la ville de Laâyoune occupée en vue de lui permettre de s'acquiescer de son rôle.

Un appel a été lancé pour l'accélération de la nomination d'un Représentant personnel du SG de l'ONU et la relance du processus politique du règlement du conflit au Sahara Occidental.

ELECTIONS

Le contrôle des sources de financement des élections, une pierre angulaire pour l'édification d'institutions intègres (Charfi)

Le contrôle des sources de financement des échéances électorales constitue une pierre angulaire pour l'édification d'institutions intègres et instaurer un Etat de droit, a affirmé, mardi à Alger, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi. S'exprimant à l'issue de l'audience qu'il a accordée à l'ambassadeur d'Italie à Alger, Giovanni Pugliese, M. Charfi a indiqué que "l'édification d'institutions d'Etat intègres requiert, d'emblée, le contrôle et le suivi des sources de financement de l'opération électorale à la faveur de mécanismes efficaces", soulignant que cette démarche a été entreprise à travers la préparation à la création d'un comité indépendant auprès de l'ANIE chargé de l'audit et du suivi de l'opération électorale".

Pour M. Charfi, la création de ce comité en vertu de la loi électorale est à même de "renforcer les capacités de l'ANIE en matière d'organisation et de contrôle de l'opération électorale en toutes ses étapes. Le projet d'ordonnance portant loi organique relative au Régime électorale, approuvé dimanche dernier par le Conseil des ministres, prévoit la création d'un comité indépendant placé auprès de l'ANIE" et composé de représentants des instances en mesure de veiller au respect de l'éthique et de la bonne gouvernance de l'Etat.

Il s'agit du Conseil d'Etat, de la Cour des comptes et de la Cour suprême. Ce comité oeuvrera à "examiner et à mettre la lumière sur l'opération de financement de toute la campagne électorale, et ce pour plusieurs mois". Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait affirmé, à l'issue de l'approbation du projet d'ordonnance portant loi organique relative au régime électorale, "l'impératif de bannir, dans toutes les étapes du processus électorale, l'argent sous toutes ses formes notamment l'argent sale, en concrétisation du principe d'égalité des chances entre candidats", ainsi que "de moraliser la vie politique en barrant la route à toute tentative de manipulation consacrée par l'ancien Code électorale". Le Président de la République avait également mis en avant "la nécessité de recourir aux Commissaires aux comptes et Comptables agréés issus des wilayas mêmes des candidats pour le contrôle minutieux des sources de financement" et "de définir, avec précision, la notion, les éléments et étapes de la campagne électorale avec bannissement de l'exploitation de la situation sociale des citoyens durant les campagnes électorales, à travers des scènes dont le citoyen a pris conscience aujourd'hui".

PROMOTION DES DROITS DE LA FEMME

La Constitution a conforté la place de la femme algérienne en politique (ministre)

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, a affirmé, mardi que la Constitution avait conforté la place politique de la femme algérienne. Intervenant lors d'une conférence de l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALESCO), tenue en visioconférence, Mme Krikou a déclaré que "la loi suprême du pays a conforté la place politique de la femme algérienne à travers l'engagement de l'Etat à la promotion de ses droits politiques et l'élargissement des chances de sa représentativité dans les assemblées élues". La Constitution consacre, en outre, le principe d'égalité en matière d'emploi et d'accès aux postes de responsabilité ainsi que les droits fondamentaux de la femme et lui garantit la protection contre toutes les formes de violence et de discrimination, a-t-elle ajouté. Soulignant que "le projet de la loi électorale était la meilleure preuve de la

volonté de consacrer le principe d'égalité en matière de représentation politique", la ministre a affirmé que l'Algérie, "a été pionnière dans ce domaine à travers l'adoption, en 2008, du système de quotas, ce qui lui a valu la 1ère place au niveau arabe, la 9e place au niveau africain et la 26e au niveau mondial après les élections législatives de 2012". Et d'ajouter : "nous œuvrons, en 2021, à asseoir le principe d'égalité dans le projet de loi électorale en consécration de la volonté politique du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, partant de sa conviction des compétences de la femme algérienne et de sa capacité à concrétiser l'efficacité de la représentation politique". Soulignant que "l'engagement de la femme algérienne en politique ne date pas d'aujourd'hui", Mme Krikou a rappelé que "les Algériennes ont été des héroïnes de la Guerre de libération et des politiques expérimentées qui ont imposé leur présence

après l'indépendance au sein des partis politiques, en tant que membres dans les structures dirigeantes et même chefs de parti et concurrentes aux élections présidentielles". S'agissant de l'accès aux postes de responsabilité dans les administrations publiques et au niveau des institutions, y compris diplomatiques, la ministre a souligné que la Constitution "met l'accent sur l'encouragement et la promotion de la femme dans ce domaine", se félicitant de "la hausse de la participation des femmes et de son accès à des postes de responsabilité dans la plupart des domaines et divers ministères". Mme Krikou a souligné, dans ce sens, les efforts consentis pour davantage de réalisations à travers la consolidation de la présence des femmes dans les domaines politique et diplomatique en vue d'atteindre une parité en nombre et en qualité et réaliser les objectifs du développement durable dans ce domaine à l'horizon 2030.

ALGÉRIE-FRANCE-ARCHIVES

Accès aux archives classifiées de plus de 50 ans : un geste "très positif" et "très important" (historiens)

La décision du président français, Emmanuel Macron, de faciliter l'accès, dès ce mercredi, aux archives classifiées de plus de 50 ans, est un geste "très positif" et de "très important", ont estimé des historiens.

"Je peux dire, pour l'instant, que c'est une très bonne décision et c'est une ouverture s'il y a un suivi permettant de la mettre en application assez largement et qui permettrait particulièrement aux chercheurs Algériens d'accéder à ces documents", a déclaré à l'APS le directeur général des Archives nationales, Abdelmadjid Chikhi, qualifiant la décision de M. Macron de "très positive".

Le Président Macron a décidé mardi de faciliter l'accès, dès ce mercredi, aux archives classifiées de plus de 50 ans, y compris celles relatives à la Guerre de libération nationale (1954-1962). Cette décision a été prise afin de "permettre aux services d'archives de procéder aux déclassifications des documents couverts par le secret de la défense nationale jusqu'aux dossiers de l'année 1970 incluse", avait précisé un communiqué de la présidence de la République française, ajoutant que "cette décision sera de nature à écarter sensiblement les délais d'attente liés à la procédure de déclassification, s'agissant notamment des documents relatifs à la Guerre de libération nationale".

M. Chikhi a rappelé que cette ouverture

intervient en réponse surtout à "une action de la famille universitaire française qui avait envoyé des pétitions au président français lui demandant d'ouvrir les archives et surtout la levée des restrictions qui avaient été faites concernant ce qu'ils appellent secret défense".

Qualifiant, à ce propos, la décision d'"importante", le DG des Archives nationales a relevé l'importance d'"attendre les dispositions qui seront prises sur le plan législatif comme le souligne le communiqué de la présidence de la République française et sur le plan réglementaire vis-à-vis de ce qui est appelé secret de défense nationale et également le respect de la sécurité nationale et d'un certain nombre de contingences que tous les Etats sont tenus de respecter".

"Ce que nous pouvons dire pour l'instant c'est que l'accès sera un peu plus ouvert, surtout que la période concernée est une période très importante pour l'histoire de l'Algérie. Elle se situe entre les années 1920 et 1970", a-t-il fait remarquer, notant que cette période a connu "la gestation du mouvement national".

Il a rappelé, dans ce contexte, quelques étapes qu'a connues cette période dont certains développements de la colonisation notamment avant le centenaire de 1930 où

"la colonisation s'est exprimée d'une façon assez abjecte et fétait une centaine d'années de misère et d'application de loi très dures vis-à-vis des Algériens".

M. Chikhi a également évoqué la période 1942-1943 (Manifeste du peuple algérien) ainsi que celle de 1945 (manifestations réprimées dans le sang), indiquant que cette dernière a permis aux Algériens d'"essayer d'accorder leurs violons en vue de la lutte de libération nationale".

"Donc, il y a un certain nombre de faits très importants et nous sommes dans la période la plus dense de l'histoire de l'Algérie en matière politique et en matière de rapport entre l'Algérie et la France", a-t-il dit, insistant sur le fait que ce déclassé est "une première étape".

"Il y a beaucoup à faire. Les archivistes français vont se pencher sur pas mal de dossiers. J'espère que ce sera positif pour l'écriture de l'histoire", a conclu le DG des archives nationales.

Un geste positif qui s'inscrit dans le dégel des relations entre l'Algérie et la France

De son côté, l'historien Mohammed Ould Si Kaddour El-Korso a estimé que la décision du Président français est "positive", affirmant ne pouvoir que la "féliciter". "Sur le plan du

principe, cette décision est un geste positif qui s'inscrit dans le dégel des relations entre l'Algérie et la France, et je ne peux que la féliciter", a déclaré à l'APS M. El-Korso, s'interrogeant, toutefois, sur "sa concrétisation dans sa globalité sur le plan pratique". L'historien a exprimé, dans ce sens, des "appréhensions" quant à d'"éventuels" blocages quant à son application, soulignant que la décision est, pour l'heure, "politique et non administrative". Il a aussi émis des réserves quant au début de son application. "Je crains que cela prendrait du temps", a confié l'historien.

"Différents subterfuges pourraient être trouvés par des administratifs (archivistes) afin d'empêcher un accès total à ces archives, comme la non-classification de certaines archives par manque de personnel ou une sélection préméditée de ces documents", a-t-il mis en garde, soulignant l'importance "extrême" des documents liés à la torture, aux exécutions sommaires ou encore celles se rapportant à la bataille d'Alger.

M. El-Korso a estimé par ailleurs qu'il revenait aux historiens et autres étudiants de "bien savoir lire" les archives. "Il est temps que les archives de la Révolution algérienne soient mises à la disposition des lecteurs Algériens", a-t-il plaidé.

UNIVERSITÉ

La prochaine étape requiert un changement des modes d'enseignement et de gestion en prévision d'une autonomie plus grande (ministre)

Le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Abdelbaki Benziane a appelé mardi à Tipasa les établissements universitaires du pays à se préparer à la prochaine étape, qui requiert un changement des modes d'enseignement et de gestion en prévision d'une autonomie plus grande et de la décentralisation des décisions.

"Il est impératif pour les établissements universitaires, durant la prochaine étape, d'être à la hauteur des objectifs stratégiques fixés, qui sont au diapason des mutations locales, nationales et mondiales", a déclaré le ministre dans son allocution lors d'une rencontre avec la famille universitaire, au siège du Centre universitaire « Morsli Abdallah » de Tipasa.

Soulignant la nécessité pour l'université de prendre en charge la « modernisation de ses méthodes et moyens de travail, en vue d'être au diapason des exigences de l'ère du numérique dans l'objectif de développer le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, et partant arriver à offrir des prestations de qualité et promptes tant aux étudiants qu'à la famille universitaire », a-t-il indiqué.

Le ministre a réitéré, à l'occasion, son appel aux responsables en charge des établissements universitaires du pays, en vue de se « tenir prêts pour un changement des réflexes et des actes, au même titre que des modes



d'enseignement et de gestion, et leur révision », a-t-il dit, « en prenant en compte l'expérience acquise durant la lutte contre la Covid-19, et les restrictions imposées par elle, dont la plus importante fut la clôture de l'année universitaire dans des conditions spéciales, après la décision prise, par la tutelle, de laisser la prise de décision à l'appréciation des recteurs des universités.

S'adressant aux membres de la famille universitaire, présents sur place, Abdelbaki Benziane leur a recommandé l'impératif de « se tenir prêts pour plus d'autonomie et une décentralisation des décisions », assurant

que les autorités supérieures du pays, à leur tête le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, attendent que celle-ci (famille universitaire) « opère un changement dans les méthodes de gestion des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche, par l'adoption d'un nouveau système de travail », a-t-il soutenu. Le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a signalé, à cet effet, l'entame, par ses services, de l'« actualisation des règlements et lois pour les adapter aux exigences sociétales actuelles nationales et mondiales », et ce en

conférant « une véritable autonomie à l'université », afin qu'elle puisse, a-t-il dit, « mettre en place son système pédagogique, scientifique et administratif par l'encouragement des compétences au sein des élites, à réaliser des études et des expertises et à créer des bureaux d'études, suivant des cahiers des charges spécifiques répondant aux exigences du développement ». Soit une démarche susceptible, d'« assurer des sources de financement à l'université et de consacrer son indépendance », selon M. Benziane, qui a estimé que la consécration de cet objectif « requiert des mécanismes de gouvernance modernes à tous les niveaux, dont la possession d'un projet pour développer l'entreprise, une large connaissance des besoins du développement local, et une ouverture sur l'environnement économique et mondial, à travers la signature de conventions et d'accords de jumelage, outre l'encouragement de la libre initiative, de la gestion rationnelle et de la rationalisation des dépenses », a recommandé le ministre.

PROMOTION DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE TIPASA EN UNIVERSITÉ Benziane recommande davantage d'efforts

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a affirmé, mardi, que la promotion du centre universitaire "Abdallah Morsli" de Tipasa en université, requiert davantage d'efforts de la part de cet établissement. "Il est impératif de poursuivre les efforts fournis précédemment, en vue de la promotion de cet établissement à un niveau supérieur, à travers l'adoption d'un projet pour son développement avec l'implication de tout un chacun et la mobilisation de l'ensemble des composantes de la famille universitaire", a souligné M. Benziane, lors d'une rencontre avec la famille universitaire de Tipasa, tenue au niveau de ce Centre universitaire. Le ministre, qui a insisté sur la nécessité d'intensification des efforts, en vue de "répondre aux normes de promotion d'un centre universitaire en une université", a observé que le centre universitaire "Abdallah Morsli" souffre d'une "insuffisance dans le taux d'encadrement par étudiants". "Ce centre enregistre aussi un manque dans les projets de recherches et de publications scientifiques dans des revues classées +A+ et de conventions internationales et nationales ainsi que d'un déficit dans les formations et recherches répondant aux exigences du développement", a fait savoir M. Benziane. Le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a, par ailleurs, souligné la nécessité d'intensifier les efforts à travers l'encouragement de l'esprit d'entrepreneuriat chez les étudiants, d'ouvrir des espaces pour les porteurs de projets, à inciter à la compétitivité dans l'innovation et la création et à encourager les initiatives susceptibles d'aider à la création de startups. Il a, également, instruit les responsables du centre universitaire de Tipasa, d'encourager la création de clubs scientifiques et culturels, notamment des clubs d'ingénierie et de technologies. Le Centre universitaire de Tipasa a été ouvert en 2011. Il compte cinq instituts dans les spécialités des sciences humaines, sociales et techniques et a formé, à ce jour, 15.000 diplômés universitaires.

ENVIRONNEMENT

Examen des opportunités de développement de l'énergie biomasse produite à partir des matières organiques

La ministre de l'Environnement, Dalila Boudjemaa et le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems Ed-dine Chitour ont présidé mardi à Alger une séance de travail consacrée à l'examen des opportunités de promotion et de développement de l'énergie biomasse produite à partir

des matières organiques et des déchets. Tenue au siège du ministère de l'Environnement en présence des directeurs exécutifs des deux secteurs, la réunion a été l'occasion de mettre en exergue les opportunités socio-économiques qu'offre la décharge de l'Oued Semmar (Alger), en dépit des dégâts sur l'environnement, traités lors du projet de réhabilitation de cette décharge.

Ce projet peut, selon sa conception, produire un mix énergétique depuis le photovoltaïque et particulièrement depuis les déchets comme une biomasse, d'autant qu'il est doté de dispositifs de traitement du biogaz, de lixiviat, de puits d'évacuation de

et vers les infrastructures de traitement, explique-t-on dans le communiqué. La même source a fait état, en outre, de l'existence de 111 Centres d'enfouissement technique (CET) et de 120 décharges contrôlées, lesquels peuvent selon les estimations, produire ce gaz vert qui peut couvrir les besoins des ménages en

électricité. Pour ce faire, les deux ministres ont décidé de former un groupe de travail dont la mission sera de mettre une feuille de route qui se chargera de tous les aspects réglementaires, normatifs et économiques relatifs à la production de l'électricité depuis la biomasse et la mettre sur le réseau public.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Boumzar souligne la nécessité de rationaliser les dépenses et d'assurer une couverture globale des réseaux

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar a affirmé mardi à Alger que le renforcement et le développement des réseaux de télécommunications est "tributaire" d'une coordination interministérielle au niveau local, relevant l'importance d'inclure "préalablement" les infrastructures de télécommunications électroniques dans les cahiers de charges spécifiques aux différents projets ce qui permettra d'assurer la rationalisation des dépenses publiques et de garantir une couverture globale et rapide. Présidant par visioconférence une journée d'information au profit des directeurs de wilayas du secteur de la Poste et des responsables locaux de 4 autres secteurs ministériels, M. Boumzar a fait savoir que l'intensification et le développement des réseaux de télécommunications est tributaire de la coordination interministérielle au niveau national, notamment avec les départements de l'Intérieur et des Collectivités locales, des Travaux publics et des Transports, des Ressources en Eau et de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville". Le ministre a fait état, dans ce sens, de l'inclusion "préalable" des infrastructures des télécommunications électroniques dans les cahiers de charges spécifiques aux domaines de l'Habitat et de l'Urbanisme, des Travaux publics et de l'aménagement

urbain, citant notamment les plans d'aménagement et d'urbanisation des nouvelles villes et pôles urbains, les plans d'occupation des sols, l'aménagement des routes et autoroutes, la réalisation des voies ferrées, et le raccordement des zones urbaines aux différents réseaux dans ce domaine". Pour M. Boumzar, cette démarche "permettra aux opérateurs activant dans le domaine des télécommunications de procéder au déploiement des fibres optiques immédiatement après l'achèvement des projets d'aménagement", expliquant que cette mesure est susceptible aussi de garantir la rationalisation des dépenses publiques et la couverture téléphonique de manière globale et rapide, outre la satisfaction des besoins des citoyens sans avoir à relancer les travaux de terrassement. Cette journée d'information vise à apporter une explication "exhaustive" du contenu des circulaires interministérielles, signées à la fin janvier dernier par les cinq secteurs, dans le but de renforcer la coordination interministérielle et communiquées aux responsables en charge de la coordination et de l'exécution au niveau local, a indiqué M. Boumzar. La première circulaire a été signée entre les secteurs de la Poste et des télécommunications, l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire et des Res-

sources en Eau portant sur "la définition des conditions et modalités de location par les collectivités locales et les entreprises en charge des infrastructures relevant du secteur des Ressources en eau en faveur des opérateurs des télécommunications électroniques. Il s'agit de la location d'une partie de ses immeubles et ses terrains pour l'établissement de stations de radiocommunications", ce qui permettra de garantir un service de communication électronique ouvert au public et de couvrir les régions dépourvues de réseaux, en sus d'intensifier la couverture dans les régions déjà couvertes. Il a souligné, dans ce sens, que l'intensification des réseaux ne sera pas possible en l'absence du critère de "continuité et de stabilité", l'une des déficiences relevées par les opérateurs de téléphonie mobile au niveau local, ajoutant que pour mettre fin aux problèmes de location des terrains et des structures pour l'installation des antennes de relais à l'origine des zones "blanches", hors couverture "la priorité a été donnée à la location des infrastructures publiques pour assurer la pérennité du réseau car les générations futures exigent une plus forte présence sur le terrain". A ce titre, il a fait observer que la loi 04/18 autorise le partage d'infrastructures, d'autant que la même capacité de transmission comprend des struc-

tures techniques de plusieurs opérateurs, alors que la coordination entre tous ces secteurs est importante pour faciliter la location des capacités de transmission. La deuxième circulaire signée entre les secteurs de la Poste et des Télécommunications, de l'Intérieur, des Travaux publics et de l'Habitat fixe "les dispositions et modalités de raccordement des projets de logements sociaux et des infrastructures publiques en télécommunications électroniques et de réhabilitation des routes, des autoroutes et de la réhabilitation urbaine, a précisé le ministre, ajoutant que cette circulaire vise à renforcer la coopération et la coordination en vue de la réalisation des projets vitaux liés au service public, notamment dans le volet relatif aux télécommunications.

Par la même occasion, M. Boumzar a souligné "la nécessité de rattraper les erreurs du passé" dans les projets actuels ou futurs, au mieux des intérêts du citoyen, déplorant la réalisation, auparavant, de grands pôles de logements ne respectant pas les normes requises, ce qui a nécessité un budget supplémentaire pour les équiper en commodités, d'où l'impératif de conjuguer les efforts de l'ensemble des responsables locaux de tous les secteurs concernés au niveau central et local, afin d'éviter ces lacunes", a-t-il dit.

SÉTIF

Khaldi souligne la nécessité de relancer l'Ecole nationale des sports olympiques

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi a mis l'accent, mardi à Sétif, sur la nécessaire relance de l'Ecole nationale des sports olympiques (ENSO) d'El Bez (ouest de Sétif) pour être un pôle de formation et de préparation sportive complémentaire.

"Il faut reconnaître que l'activité de cette école n'a jamais été à la hauteur de ses capacités, et ce pour plusieurs raisons notamment la réticence de certaines fédérations sportives à utiliser ses infrastructures", a déclaré le ministre lors d'une conférence de presse tenue au terme d'une visite d'inspection dans la wilaya de Sétif en compagnie de la secrétaire d'Etat chargée du Sport d'élite, Salima Souakri.

Une centaine de sportifs parmi les jeunes talents sportifs sélectionnés dans 11 disciplines sportives seront domiciliés dans cette structure pour prendre en charge leur formation sportive et leur parcours scolaire durant les quatre prochaines années, en prévision des rendez-vous sportifs à moyen terme, à l'instar des Jeux olympiques de 2024 et 2028 conformément au programme quadriennal pour la prise en charge des jeunes talents sportifs, a-t-il indiqué. M. Khaldi a précisé que son département veillera à drainer les équipes sportives étrangères particulièrement africaines, pour diversifier les sources de financement de l'ENSO dont il a sillonné les structures. Lors de cette visite, le ministre a supervisé la signature d'une convention entre les directions de



la Jeunesse et des sports, de l'Education nationale et l'Université de Sétif pour mettre en application la circulaire interministérielle relative aux modalités de mise en œuvre du plan de relance du sport scolaire et universitaire.

"Sétif sera ainsi la première wilaya à lancer la mise en œuvre du plan de relance du sport scolaire et universitaire et à généraliser la mise en application du plan de relance du sport scolaire et universitaire", selon le ministre.

Cette visite a permis la signature de conventions portant attribution de la gestion de 7 entreprises de jeunes à des associations pour la promotion du mouvement associatif des jeunes, en leur accordant des espaces appropriés à leur activité, en réhabilitant les Maisons de jeunes et en modernisant leur mode de

gestion pour attirer les jeunes.

Dans l'objectif de former et de consolider les capacités du mouvement associatif en tant qu'axe essentiel du Plan national de la jeunesse 2020-2024, le ministre a procédé à l'inauguration de la filiale régionale du Centre algérien du développement de la jeunesse en partenariat avec des associations juvéniles locales au niveau du centre de loisirs scientifiques (CLS) à El-Baz où un espace a été dédié à cet effet. A cet égard, une opération pour la formation de 240 cadres associatifs relevant de 50 associations juvéniles issues de l'Est du pays a été lancée au titre d'un programme national visant à former pas moins de 1.000 cadres associatifs adhérents à 300 associations juvéniles représentant 30 wilayas.

Le ministre a achevé sa

visite dans la wilaya de Sétif par le lancement d'une opération de prise en charge d'un groupe de jeunes porteurs de projets par une grande entreprise industrielle de la région en vertu de laquelle ces jeunes entrepreneurs bénéficieront de l'accompagnement technique, de l'expertise d'approvisionnement et des clients de cette entreprise de manière à assurer leur insertion dans la chaîne de la valeur économique. Selon M. Khaldi, cette approche de prise en charge des jeunes sera généralisée par les sociétés économiques publiques et privées à l'ensemble des wilayas. Accompagné par la secrétaire d'Etat chargée du sport d'élite, Salima Souakri, M. Khaldi avait inauguré un stade de proximité en peulouse au Complexe sportif de proximité "Maïza Mohamed-Nadiri" et distribué 21 lots d'équipements sportifs aux écoles primaires dans la wilaya.

M. Khaldi avait rappelé que cette opération s'inscrit dans le cadre de la concrétisation du plan de réhabilitation des sports scolaire et universitaire, adopté par le Gouvernement et vient également en application de la circulaire entre les ministères de la Jeunesse et des Sports et de l'Education nationale.

HABITAT À ALGER

Une feuille de route pour accélérer la réception de près de 13.000 unités lors du 1^{er} et du 2^e trimestre 2021 (ministère)

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a donné mardi lors d'une réunion avec des cadres de son département des instructions fermes à l'effet d'accélérer la cadence des travaux de logement au niveau d'Alger, et ce par la mise en place d'une feuille de route devant permettre la réception de près de 13.000 unités de logement lors du 1^{er} et 2^e trimestre 2021.

"M. Belaribi a présidé, mardi au siège du ministère, une réunion ayant regroupé plusieurs responsables du secteur, en vue faire l'état des lieux des projets de logement implantés dans la wilaya d'Alger, y compris les obstacles de réalisation, le taux de réalisation et la date de réception des projets", lit-on dans le communiqué posté par le ministère sur la page officielle Facebook.

A cette occasion, le ministre de l'Habitat a donné "des instructions strictes à l'adresse des directeurs, à l'effet d'accélérer la cadence des travaux, et ce par l'ouverture de plusieurs fronts dans les chantiers de réalisation".

Cette rencontre a pour but, de "mettre en place une feuille de route, en vue de la réception de près de 13.000 unités de logement lors du 1^{er} et du 2^e trimestre de cette année dans la wilaya d'Alger", a précisé le ministre.

OUARGLA

Achèvement de l'étude de diagnostic pour la réhabilitation du réseau d'AEP

L'étude de diagnostic pour la réhabilitation du réseau de distribution de l'eau potable à Ouargla a été achevée, a-t-on appris mercredi auprès de la Direction des ressources en eaux (DRE) de la wilaya. Cette étude prévoit l'éradication des "points noirs" relevés sur le réseau, permettant la mise en exploitation optimale de l'ensemble des stations de déminéralisation de l'eau réalisées dans le grand Ouargla, a affirmé le directeur du secteur, Noureddine Hamidatou. Il s'agit de neuf stations implantées à travers les quartiers de Gherbouz, Ain El-Kheir, Haï-Bouzd, Mekhadma, Ifri-Gara, Zayayna, Haï-Ennasr, Bamedil et El-Hadeb, qui sont appelées à traiter 70.500 m³ d'eau pour fournir 75% de l'eau déminéralisée, soit 52.875 m³/jour, a-t-il expliqué. La wilaya d'Ouargla a bénéficié, ces dernières années, de plusieurs opérations visant la rénovation et l'extension du réseau existant, a rappelé le directeur du secteur. La dotation brute quotidienne en eau potable dans la wilaya d'Ouargla, qui dispose d'un réseau de distribution de 2.439 km, est estimée actuellement à 347 litres/jour/habitant, selon M. Hamidatou. Pour sa part, le directeur de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE), Abdelkader Kadi, a mis l'accent sur l'importance de rationaliser la consommation en eau potable, en signalant que la surconsommation provoque une baisse de niveau des réservoirs provoquant ainsi des perturbations dans l'alimentation en cette ressource vitale. Selon le même responsable, l'entreprise a recensé depuis le 1^{er} janvier de l'année 2021, près de 8.844 interventions liées aux infiltrations et fuites d'eau, précise-t-il, en soulignant que l'unité d'Ouargla s'attèle à améliorer son service public en matière d'alimentation en potable en faveur de plus de 108.000 clients.

KHENCHELA

Dix projets pour le développement des zones d'ombre dans la commune de Bouhmama

Dix (10) projets de développement au profit de nombreuses zones d'ombre réparties sur le territoire de la commune de Bouhmama (wilaya de Khenchela) ont été inscrits à la faveur de l'exercice 2021, a-t-on indiqué mardi à la wilaya. La commune de Bouhmama a bénéficié cette année de 10 opérations visant l'amélioration des conditions de vie de la population des zones d'ombre relevant de cette collectivité locale, dont la réalisation des projets de raccordement aux réseaux d'électricité, de gaz et d'eau potable, ainsi que l'entretien et l'extension du réseau d'assainissement, a déclaré à l'APS le secrétaire général

de la wilaya, El Hadj Fersi. Les régions concernées, cette année, par ces actions de développement, a ajouté le même source, sont les zones d'Ouled Khoucha, Ouled Meriem, Zirize, Bouhmama, Ouled Boubakeur, Ouled Ali Ben Felous, Ouled Si Moussa, Iguelmene, aux côtés de groupements d'habitations Derrouiche, Baâra, Bouakaz et Tabat Meriem. Les services de la wilaya de Khenchela, a relevé M. Fersi, ont réservé un montant de 200 millions de dinars pour la réalisation, cour ant 2021, de différents projets inscrits dans le cadre des programmes visant la prise en charge des zones d'ombre de Bouhmama,

assurant que ce montant est puisé de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, de divers programmes sectoriels et du plan communal de développement. Les projets, dont les procédures réglementaires sont en cours, seront lancés "durant le deuxième trimestre de l'année 2021", a précisé la même source. Ces opérations visent à doter plus de 3000 âmes en électricité, gaz et en eau potable et mettre un terme aux maladies à transmission hydrique (MTH), en plus de faciliter les déplacements des citoyens et des agriculteurs en procédant au désenclavement de ces zones, a fait savoir M. Fersi.

OUARGLA

Développer l'appareil douanier et le moderniser davantage

Le directeur général des Douanes algériennes, Nouredine Khaldi, a fait part mardi depuis Ouargla d'une nouvelle approche visant à développer l'appareil douanier et à le moderniser davantage.

"Une nouvelle approche est adoptée pour développer l'appareil douanier national et le moderniser davantage de sorte à conférer plus d'efficacité aux missions qui lui sont dévolues et le hisser au niveau des grandes administrations douanières dans le monde", a affirmé M. Khaldi au premier jour de sa visite de travail dans cette wilaya.

"Les pouvoirs publics déploient de gros efforts pour développer cet appareil", a souligné son premier responsable, signalant que des objectifs ont été fixés par la Direction générale des Douanes algériennes à ses directions régionales, notamment dans le

Sud, en vue de consolider et promouvoir les missions douanières dans les quatre coins du pays. Tout en insistant sur le volet de la formation, M. Khaldi a mis en évidence l'importance de cet appareil au vu des missions sensibles qui sont les siennes, en particulier au plan économique.

Le DG des Douanes algériennes a procédé, par ailleurs, à l'inauguration du nouveau siège de la direction régionale des Douanes, sise dans la zone des équipements publics au chef lieu de wilaya d'Ouargla. Conçu sur quatre étages, l'édifice renferme, outre les bureaux administratifs, un auditorium et une aile d'hébergement pour célibataires, selon les explications fournies à la délégation.

Le lancement d'un projet de réalisation de 14 logements de fonction est également

en phase de préparation, a-t-on fait savoir. Nouredine Khaldi a également inauguré, toujours au chef lieu de wilaya d'Ouargla, le siège d'une subdivision des Douanes disposant de divers bureaux administratifs répartis sur trois étages.

Il a présidé, en outre, une cérémonie de signature d'une convention de partenariat entre la Direction régionale des Douanes d'Ouargla et l'Université Kasdi Merbah, prévoyant la création d'un laboratoire scientifique douanier au niveau de l'enceinte universitaire.

Cette convention a pour objectif de renforcer la formation, a relevé M. Khaldi, soulignant que "la modernisation de l'administration douanière ne peut se concevoir sans interaction avec les institutions scientifiques". La visite de travail du DG des

Douanes à Ouargla a donné lieu également à une cérémonie organisée en l'honneur de la famille du chahid du devoir, le douanier Mohamed Tatti, dont la salle de conférence de la Direction régionale des Douanes porte désormais le nom. Ont été également honorés des retraités de l'administration douanière, ainsi que des douaniers à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la Femme. Au terme de la première journée de sa visite dans la wilaya, Nouredine Khaldi a inspecté l'école des Douanes d'Ain El-Beida (Daira de Sidi-Khouiled) ainsi que le centre médicosocial.

Le Directeur général des Douanes considèrera mercredi la cérémonie de sortie d'une promotion d'agents douaniers à l'école des Douanes de Mekhadma, au chef lieu de wilaya d'Ouargla.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE L'Algérie appelée à développer ses capacités industrielles pour atteindre ses objectif pour 2035

L'Algérie a tout intérêt de développer davantage ses capacités industrielles dans le domaine des énergies renouvelables afin de concrétiser son programme de transition énergétique pour 2035, ont souligné, mardi à Alger, des experts et des universitaires lors d'un séminaire tenu en marge du 4e salon de l'électricité et des ENR qui se déroule depuis lundi au Palais des expositions des Pins maritimes.

Pour atteindre son objectif de 15.000 MW d'énergies renouvelables à l'horizon 2035, le pays doit impérativement développer ses capacités industrielles dans la matière à travers le développement de ses compétences industrielles dans ce domaine, a affirmé le directeur général du Cluster Solar Energy, Boukhalfa Yaïci.

"Le développement des ressources humaines passe par la promotion des activités de formation et de recherche dans ce secteur", a estimé M.

Yaïci en recommandant la création d'un réseau d'entreprise et d'acteurs nationaux exerçant dans la chaîne de valeur du solaire.

Il a également insisté sur la nécessité de mener des campagnes de sensibilisation pour encourager les industriels et même les particuliers à contribuer à la transition énergétique du pays en optant pour les énergies renouvelables et solaires notamment.

Le même intervenant a insisté par ailleurs sur la mise en place graduelle d'un écosystème permettant l'émergence d'une industrie solaire en Algérie (panneaux solaires, panneaux voltaïques...), évoquant à cet effet le laboratoire de certification des panneaux photovoltaïques.

Il a fait constater que malgré un manque de visibilité à court terme de cette industrie en Algérie, il y a de plus en plus d'investisseurs de composants et de services.

Pour cet industriel, le challenge est de faire passer le taux d'intégration national de 7% à 25% sur une période de trois années.

Pour sa part, le directeur de l'efficacité énergétique auprès du Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFEE), Mourad Issiakhem, a évoqué l'intérêt pour les industriels de produire simultanément une partie de leur besoin en chaleur et en électricité par une unité de cogénération.

Il a expliqué que contrairement aux centrales électriques conventionnelles, l'utilisation de la chaleur des chaudières ou des fours à combustible fossiles des usines pour produire de l'énergie, permet d'éliminer les pertes de transmission électrique à travers le réseau augmentant son rendement énergétique.

"Outre son aspect économique, la récupération de la chaleur des cheminées, des fours et des chaudières (températures dépassant 800 degrés) dégagée dans l'atmosphère, réduit l'impact de la pollution d'origine industrielle, a-t-il fait valoir.

MICRO-ENTREPRISES Convention entre Sonatrach et l'ANADE

Une convention de coopération a été signée mardi à Alger entre la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach et l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade ex Ansej), portant sur le développement des micro-entreprises en leur confiant des projets entrant dans des segments d'activités de Sonatrach et/ou ses filières.

Ont signé la convention le PDG de la Sonatrach, Toufik Hekkar, et le DG de l'Anade, Mohamed Cherif Bouziane.

Organisée au siège de Sonatrach, la cérémonie de signature s'est déroulée en présence du ministre des Énergies et des Mines, Mohamed Arkab, et du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des Micro-entreprises, Nassim Diafat.

M. Arkab a estimé que la signature de cette convention permettra d'instaurer le cadre nécessaire pour faciliter la participation des micro-entreprises dans le développement des projets du Groupe Sonatrach dans les différents domaines

des hydrocarbures, appelant à l'exécution de la convention "au plus vite".

C'est, en outre, l'occasion pour les jeunes entrepreneurs "d'acquérir l'expérience requise" et la "maîtrise des techniques les plus récentes qui fera d'eux la force de frappe de l'Algérie dans le secteur des hydrocarbures", a-t-il expliqué.

Pour sa part, M. Diafat a indiqué que cette convention diffère des précédentes du fait que Sonatrach et toutes ses filiales sont considérées comme "les fleurons" des entreprises algériennes.

Cette convention représente, selon lui, le cadre juridique qui permet aux micro-entreprises de bénéficier des marchés qui seront mis à leur disposition à travers des cahiers des charges dans les différents domaines d'activité de Sonatrach et de ses filiales.

Grâce à elle, ajoute-t-il, les jeunes qui aspirent travailler à Sonatrach deviendront des chefs d'entreprises qui sous-traiteront avec ce groupe, expliquant que cette convention contribuera à la création

RESSOURCES MINÉRALES 26 projets de prospection et d'exploration pour un montant de 1,8 milliards de DA en 2021 (Arkab)

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab a annoncé, lundi à Alger, le lancement en 2021 d'un programme minier prévoyant 26 projets de prospection et d'exploration de ressources minérales pour une valeur globale de 1,8 milliards de DA.

Lors d'une séance d'audition à la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation, le ministre a précisé que le programme des études et recherches minières prévu pour l'exercice 2021 comprend 25 wilayas, à savoir : Adrar, Batna, Bejaïa, Bechar, Bouira, Tamanrasset, Tébessa, Tlemcen, Tiaret, Tizi Ouzou, Jijel, Saïda, Skikda, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'sila, Mascara, El Bayadh, Illizi, Boumerdes, Tindouf, Tissemsilt, Naama et Relizane.

Ces projets concernent principalement les ressources minérales à valeur ajoutée.

Le programme est réparti sur six (06) projets d'or, deux (02) projets de cuivre, un (01) projet de manganèse, un (01) projet de sels de potasse, cinq (05) projets polymétalliques, un (01) projet de matières premières minières résistantes à la chaleur, un projet (01) de bentonite, un projet (01) de feldspath, quatre (04) projets de soufre brut, un (01) projet de lithium, un (01) projet de pierres semi précieuses et un (01) projet de quartzite métallique.

Dans ce contexte, M. Arkab a souligné que l'Agence nationale des activités minières lancera le développement minier des sites et mines de métaux (métaux précieux, pierres précieuses et semi précieuses ainsi que les minéraux feldspathiques).

Concernant le projet de valorisation de la mine de Ghar Djebilet (Tindouf), le ministre a annoncé l'achèvement de l'élaboration de tous les documents relatifs au lancement du projet, la société Feraal étant sur le point de parachever les négociations avec un groupe de sociétés technologiques chinoises pour la signature du contrat de partenariat avant la fin mars en cours.

L'exploitation de cette mine vise à garantir et assurer la matière première aux usines de sidérurgie à travers le territoire national, a-t-il rappelé.

Concernant l'exploitation et la transformation du phosphate, le ministre a cité les deux projets importants du secteur, à savoir le projet complémentaire d'exploitation et de



transformation du phosphate, et celui relatif à la production de phosphate pour l'alimentation animale, soulignant que l'Algérie recèle des réserves exploitables à plus de 3 milliards de tonnes dans les mines de Bir El Ater (Tébessa) et qui constitue, selon lui, "une opportunité pour développer une industrie métallurgique et manufacturière à valeur ajoutée pour contribuer à la relance de l'économie nationale".

A ce propos, M. Arkab a fait état du parachèvement de l'élaboration des documents (cahier des charges, avis d'appel et avis de confidentialité et de non-divulgaration) qui constituent le dossier de l'appel à manifestation d'intérêt en vue de la création d'une société par actions (SPA) pour le développement et l'exploitation de la mine de Bled El-Hadba outre la transformation chimique de phosphate et la fabrication des engrais en Algérie, ajoutant qu'il était prévue de lancer une opération pour trouver des partenaires avant la fin du premier trimestre de l'année en cours.

S'agissant du projet de fabrication des produits phosphatés destinés à l'alimentation animale et végétale, le même responsable a indiqué qu'il s'agissait de la relance de l'usine d'El-Aouinet (Tébessa) d'une capacité productive de 300.000 tonnes/an d'acide phosphorique, lequel sera lancé avant

la fin du 1er semestre de 2021 au plus tard. Evoquant dans son exposé le projet d'exploitation du gisement de zinc et de plomb à Oued Amizour (Bejaïa), le ministre de l'Énergie et des Mines a rappelé le lancement de toutes les études techniques pour la valorisation de ce gisement, affirmant que les négociations avec le partenaire australien seront parachevées en 2021 pour la restructuration de la contribution au projet (selon la règle 51/49%) conformément aux deux articles 49 et 50 de la loi des finances complémentaire (LFC) 2020.

M. Arkab n'a pas écarté, dans ce sens, la recherche d'autres partenaires chinois en vue de l'exploitation du gisement d'Oued Amizour.

Selon le ministre, il est fort possible que la licence d'exploitation de ce gisement soit attribuée avant l'année en cours en vue d'engager la phase de construction et de développement de ce projet.

Rappelant, par ailleurs, les étapes définies par le ministère pour le soutenir et attirer les investissements étrangers et locaux dans les filières de production des minerais, il a cité entre autres l'opération de réforme du cadre législatif et organisationnel relatif aux activités minières outre l'intensification des programmes de recherche pour l'exploration de nouvelles ressources minérales.

"leur assurant un accompagnement dans le domaine des hydrocarbures, qui exige un niveau élevé de savoir faire".

S'exprimant à son tour sur la signature de cette convention, M.

Bouziane l'a qualifiée de "rendez-vous historique" du fait qu'un "géant" comme Sonatrach a ouvert ses portes aux micro-entreprises en leur permettant d'accéder aux cahiers des charges de ses projets, indiquant que cet accès était "l'une des entrées de l'entrepreneuriat dans le segment des micro-entreprises".

Il a évoqué, en outre, le volet de l'accompagnement que le Groupe Sonatrach améliorera "en jouant son rôle d'entreprise citoyenne" à travers son soutien aux jeunes entrepreneurs et en les faisant profiter de son expertise.

A noter qu'un comité paritaire sera installé au plus tard 30 jours après la signature de cette convention ayant pour mission le suivi de la mise en œuvre et l'exécution de la convention.

PÉTROLE

Le Brent à 67,60 dollars hier à Londres

Les cours du pétrole étaient proches de l'équilibre mercredi, suspendus aux données sur les stocks de brut aux Etats-Unis publiés par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) plus tard dans la journée.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait vers midi 67,60 dollars à Londres, en légère hausse de 0,12% par rapport à la clôture de mardi, après avoir passé une bonne partie de la séance asiatique dans le rouge.

A New York, le baril américain de WTI pour avril grappillait 0,33%, à 64,22 dollars.

Selon les analystes, le marché du pétrole est encore "agité", sans direction forte après ses pertes de la veille, les investisseurs attendant les prochaines données sur les stocks de pétrole brut aux Etats-Unis, publiés par l'EIA cet après-midi.

Les stocks pour la semaine passée sont attendus en hausse de 2,5 millions de barils, d'après les



estimations des spécialistes du marché. Mardi, la fédération qui regroupe les professionnels du secteur pétrolier aux Etats-Unis, l'American Petroleum Institute (API), aux estimations jugées moins fiables, a indiqué que les stocks

avaient augmenté de près de 13 millions de barils dans le pays.

Les stocks sont d'autant plus attendus cette semaine qu'ils avaient connu mercredi dernier une hausse record, de l'ordre de 21,6 millions de

barils, la plus forte depuis 1982. Des variations impressionnantes dues en grande partie à la vague de froid polaire qui s'est abattue mi-février sur une grande partie du territoire américain, notamment au Texas, le poumon énergétique des Etats-Unis.

Mercredi dernier, l'EIA avait indiqué que les raffineries américaines avaient fonctionné à seulement 56% de leurs capacités.

Les cours du brut évoluent cependant à des niveaux élevés depuis le début de l'année.

Lundi, le Brent avait franchi brièvement la barre des 70 dollars, s'approchant à 71,38 dollars de son précédent record du 8 janvier 2020, quand le WTI a atteint 67,98 dollars le baril, une première depuis octobre 2018.

AFRIQUE - ÉNERGIE

M. Arkab préside la 40^e réunion du Conseil des ministres de l'APPO

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, préside jeudi, la 40^e réunion du Conseil des ministres de l'Organisation africaine des producteurs de pétrole (APPO), qui se déroulera par visioconférence, a indiqué mercredi un communiqué du ministère.

Lors de cette "importante" réunion, qui se tiendra dans un contexte, très difficile caractérisé par les effets de la pandémie de Covid-19 sur l'économie des pays africains notamment les producteurs de pétrole durement touchés, les ministres africains examineront une étude sur "l'avenir de l'industrie pétrolière et gazière en Afrique", a fait savoir la même source. L'évaluation des activités de cette

organisation, dont la présidence est assurée par l'Algérie pour l'année 2021, ainsi que d'autres questions organisationnelles seront, également, à l'ordre du jour de cette réunion ministérielle.

Cette organisation intergouvernementale africaine vise à promouvoir les initiatives communes en matière de politique et de stratégie de gestion dans tous les domaines de l'industrie pétrolière (l'amont et aval) en vue de permettre aux pays membres de tirer profit des activités d'exploitation de pétrole.

Elle a pour objectif, aussi, la promotion de la coordination des politiques et stratégies commerciales des pays membres par des échanges d'in-

formations en vue de mieux gérer leurs ressources non renouvelables et de tirer profit de leur exportation, des revenus équitables ainsi que l'étude des moyens permettant d'apporter une assistance aux pays africains importateurs nets de pétrole en vue de la satisfaction de leurs besoins en énergie.

Créée en 1987, l'APPO regroupe 15 pays membres qui sont l'Algérie, l'Angola, le Bénin, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Niger, le Nigéria, le Tchad, la République Démocratique du Congo, l'Égypte, la Guinée Equatoriale, la Libye, l'Afrique du Sud, et trois pays observateurs à savoir le Soudan, le Ghana et la Mauritanie.

CHINE

La hausse des prix à la production au plus haut depuis fin 2018

La hausse des prix à la production en Chine s'est inscrite en février à son niveau le plus élevé depuis novembre 2018, selon des chiffres officiels publiés mercredi, nouveau signe de reprise post-Covid dans l'industrie.

L'indice PPI, qui mesure le coût des marchandises sorties d'usine,

a connu une augmentation de 1,7% sur un an le mois dernier, davantage qu'attendu, contre 0,3% en janvier, d'après le Bureau national des statistiques (BNS). Le coût des matières premières sur les marchés mondiaux (pétrole, métaux) ainsi que l'augmentation de la demande intérieure expli-

quent en partie ce niveau, a relevé Dong Lijuan, un statisticien du BNS. "Les coûts de production ont également été gonflés par l'augmentation des prix des composants électroniques, en particulier des semi-conducteurs", a déclaré l'analyste Rajiv Biswas, économiste en chef du cabinet IHS Markit.

L'indice des prix à la consommation (CPI), principale jauge de l'inflation, s'est de son côté inscrit en baisse de 0,2% sur un an en février -- contre -0,3% en janvier.

Une tendance qui s'explique en partie par la chute du coût des produits alimentaires.

OCDE - ONG

Les Emirats arabes unis dans le top 10 des paradis fiscaux (ONG)

Les Emirats arabes unis (EAU) font en 2021 leur entrée dans le groupe des dix plus grands paradis fiscaux, selon le classement annuel du Réseau pour la justice fiscale (Tax Justice Network) rendu public mardi.

Selon l'ONG, cette montée dans le classement fait suite à un "apport de fonds des Pays-Bas à hauteur de 250 milliards de dollars" aux émirats, qui "a fait exploser le volume de l'activité financière des multinationales dans cette juridiction de près de 180%".

Selon l'enquête du Réseau, ces

fonds émanant de multinationales opérant en Afrique du Sud et aux Etats-Unis ont d'abord été investis aux Pays-Bas, avant d'être "re-routés" vers les Emirats, dont la fiscalité attractive en fait une nouvelle destination privilégiée pour les entreprises soucieuses d'optimisation fiscale.

Les paradis fiscaux épinglés par le Réseau pour la justice fiscale sont les pays "les plus complices d'assistance aux multinationales afin de leur permettre de payer moins d'impôts", des activités tout à fait légales du point de

vue des pays vers lesquels sont transférés les fonds. Aux trois premières places se trouvent trois territoires britanniques d'outre-mer, dans l'ordre les Iles Vierges, les Iles Caïmans et les Bermudes.

Les Iles Caïmans sont par ailleurs passés au premier rang de "l'indice d'opacité" de l'ONG en tant que lieu de dissimulation de fortune pour les particuliers, avec une augmentation de 21% en 2020 du "volume d'activité financière des particuliers non résidents".

MARCHÉS - BOURSE

Le Nasdaq enregistre sa meilleure séance en quatre mois

Le Nasdaq a enregistré mardi à Wall Street sa plus forte progression quotidienne depuis novembre, profitant du fort rebond des valeurs technologiques qui avait terminé en net repli la veille. L'indice Nasdaq, qui regroupe les grands noms de la tech, est monté de 3,69% à 13.073,82 points. Le Dow Jones est lui monté de 0,10% à 31.832,74 points et l'indice élargi S&P 500 s'est apprécié de 1,42% à 3.875,44 points.

FRANCE

Les industriels du pétrole misent sur les carburants bas carbone

Face au déclin annoncé du pétrole et à l'urgence climatique, les industriels français du secteur entendent se réinventer pour ne pas disparaître.

Ils plaident pour le développement de nouveaux carburants liquides bas carbone, qui se heurtent cependant encore à des obstacles.

"L'industrie pétrolière va se contracter et on ne lutte pas contre ça", a déclaré mardi Olivier Gantois, le président de l'Union française des industries pétrolières (UFIP), en présentant les perspectives du secteur lors d'une conférence de presse.

Ce déclin figure d'ailleurs en bonne place dans les scénarios de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) pour limiter le réchauffement climatique, a-t-il rappelé. Face à l'érosion de leur cœur de métier, les industriels essaient déjà de développer de nouvelles activités: électricité à partir de sources renouvelables ou de gaz, production d'hydrogène, capture et séquestration du CO2...

Mais les professionnels espèrent aussi pouvoir continuer à vendre des carburants liquides bas carbone (CLBC) à l'avenir, à la place des essences et du gazole fossiles actuels.

FRANCE

La production industrielle rebondit en janvier

La production industrielle française a rebondi de 3,3% sur un mois en janvier, après le recul de novembre et décembre dû au deuxième confinement, a indiqué mercredi l'institut français des statistiques "Insee". Par rapport à février 2020, dernier mois avant le premier confinement, la production industrielle reste en retrait de 1,7%. En janvier, "la production n'a pas retrouvé son niveau de février 2020 dans la majorité des branches industrielles", souligne l'Insee. Dans le détail, la production manufacturière a rebondi de 3,3% en janvier.

MARCHÉS - CHANGES

L'euro remonte face à un dollar essoufflé

L'euro remontait mardi face au dollar, le billet vert se repliant après plusieurs séances consécutives de hausse, où il avait été dopé par la hausse des taux sur le marché obligataire.

Vers 19H50 GMT, l'euro s'échangeait pour 1,1900 dollar (+0,45%). Ces dernières semaines, la hausse des taux sur le marché obligataire a pourtant profité au billet vert.

"Des taux plus élevés renforcent l'idée que les actifs en dollars seront plus rentables qu'ailleurs, et les Bourses plus faibles rendent le dollar, valeur refuge, plus attractif", a commenté Stephen Innes, analyste chez Axi. Les cambistes se tourneront jeudi vers la conférence de presse de la Banque centrale européenne (BCE) après sa réunion de politique monétaire.

Cours de mardi Cours de lundi

	19H50 GMT	22H00 GMT
EUR/USD	1,1900	1,1847
EUR/JPY	129,08	129,00
EUR/CHF	1,1048	1,1091
EUR/GBP	0,8566	0,8570
USD/JPY	108,48	108,89
USD/CHF	0,9285	0,9362
GBP/USD	1,3891	1,3824

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) Lancement d'un projet-pilote du Pnud à Oran

Le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD-Algérie) et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, ont procédé, mardi dans la wilaya-pilote d'Oran, au lancement officiel du projet portant sur l'Economie sociale et solidaire (ESS), visant "la promotion de l'emploi et de l'inclusion économique" des jeunes, des femmes et des personnes aux besoins spécifiques.

La cérémonie de lancement s'est déroulée en présence de cadres du ministère, du Représentant Résident adjoint du PNUD en Algérie, Edwine Carrié, ainsi que des partenaires locaux en charge de la mise en œuvre du projet (Direction de l'Emploi, Cap Jeunesse, Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat, CNAC, pépinières d'entreprises).

Dotée d'un financement de plus de 804.000 dollars US et cofinancée par le Gouvernement du Japon à hauteur de 454.000 dollars et le PNUD pour 350.000 dollars, cette initiative intitulée "L'Economie sociale, au service de l'inclusion économique des jeunes et de l'innovation sociale", sera mise en œuvre, outre à Oran, dans d'autres wilayas-pilotes, à savoir Khenchela, Bechar et Naama, précise un communiqué du Pnud.

"Ce projet s'inscrit dans la continuité du partenariat stratégique entre le PNUD et le Gouvernement algérien, pour la promotion de l'emploi et l'autonomisation des jeunes, des femmes, et la réalisation des Objectifs de Développement Durable, notamment les ODD 8 et 9", ajoute la même source.

Sa mise en œuvre vise plusieurs objectifs, dont "l'amélioration de l'insertion sociale et économique des jeunes et leur employabilité, notamment par l'accompagnement d'un groupe de 30 jeunes, dont 40% de femmes ainsi que la création de micro-entreprises adaptées aux spécificités des wilayas pilotes et en mesure de répondre durablement aux besoins des citoyens".

De même qu'il vise à "renforcer les capacités des acteurs institutionnels et de la société civile dans leur travail conjoint pour la promotion et le développement de l'économie sociale et solidaire", tout en permettant "la conception et le financement des opportunités commerciales pilotes pour les femmes et les jeunes dans les quatre wilayas du projet", explicite-t-on.

Tout en soulignant "la nouveauté" du concept d'Economie sociale et solidaire en Algérie, le Pnud soutient qu'"une attention particulière sera portée aux personnes aux besoins spécifiques, via les mécanismes de soutien à l'emploi, les associations, les incubateurs d'entreprises sociales et toute structure recevant des jeunes".

L'ESS se définit comme un "secteur tiers" complémentaire à l'économie conventionnelle et repose sur des fondements essentiels comme l'utilité sociale et environnementale, la gestion démocratique et participative, la libre adhésion, la lucrativité limitée, la viabilité économique ainsi que la mixité des financements entre ressources privées et publiques, indique le Pnud, faisant savoir qu'eu égard au "caractère transversal et multisectoriel de cette économie, la mise en œuvre de ce projet se fera en étroite collaboration avec 9 autres départements ministériels concernés, dont ceux de la Solidarité nationale, de la Formation et de l'Enseignement professionnels, de l'Industrie, de l'Agriculture, du Tourisme et de l'Artisanat.

Cela, au moment où "les mécanismes de soutien à l'emploi et à l'entrepreneuriat des jeunes (ANSEJ, CNAC, ANSEM) seront également bénéficiaires du projet qui vise à renforcer leur coordination pour favoriser l'émergence d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat dans les wilayas pilotes.

EL TARF

Saisie de près de 3 Kg de pierres précieuses à Boutheldja

Les services de la sûreté de daïra de Boutheldja, relevant de la sûreté de wilaya d'El Tarf, ont saisi près de trois (3) kilogrammes de pierres précieuses et arrêté trois (3) individus spécialisés dans la contrebande et l'exploitation informelle de ce type de bijoux, a-t-on appris mardi auprès du chargé de communication de ce corps de sûreté.

Exploitant une information faisant état des agissements de ce groupe d'individus, issus de wilayas de l'Ouest du pays, les services de la police ont ouvert une enquête qui a permis d'identifier les suspects avant de les appréhender au niveau d'un point de contrôle dressé à l'entrée de la ville de Boutheldja, a précisé le commissaire principal,

Mohamed Karim Labidi. Les mis en cause, âgés entre 30 et 50 ans, ont été arrêtés en possession de 1,6 kg de pierres précieuses minutieusement dissimulées dans le coffre arrière du véhicule, tandis que le reste de la marchandise a été découvert sous le tapis, a indiqué la même source, signalant que le véhicule utilisé pour leurs déplacements

a été également saisi. Les mis en cause, poursuivis pour "association de malfaiteurs spécialisée dans la contrebande et exploitation informelle de pierres précieuses", seront présentés "incessamment" devant le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel d'El Tarf, a ajouté la même source.

APS

ENVIRONNEMENT - DISTINCTION

Ghardaïa : le Ksar de Tafilelt lauréat du prix "Energy globe national Award 2020"

La fondation "Amidou" de Béni Isguen (Ghardaïa) a remporté dans la soirée de mardi le "National Energy Globe Award 2020", un prix des plus prestigieux pour l'environnement, décerné annuellement par La fondation autrichienne "Energy Globe Foundation" pour la réalisation d'un Ksar bioclimatique unique dénommé "Ksar Tafilelt".

Ce prix a été attribué au président de la fondation Amidoul et initiateur du projet, Dr.

Ahmed Nouh, en présence du conseiller commercial de l'ambassadeur de la république d'Autriche à Alger, M.

Franz Bachleitner, des membres de la fondation Amidoul ainsi que de notables et élus locaux.

Le projet, lauréat de ce prestigieux prix, a porté sur la réalisation d'un Ksar (Tafilelt) de plus de mille logements sur un terrain rocailleux, selon des normes architecturales et bioclimatiques mariant l'architecture et le développement durable, avec un intérêt particulier pour la préservation de l'environnement et le confort du cadre de vie.

Pour l'initiateur du projet, Dr Nouh, cette consécration est "le fruit d'un engagement en faveur de la préservation de l'écologie et de notre patrimoine architectural classé patrimoine universel, tout en épousant la modernité".

Ce projet, devenu un modèle et une référence en matière de préservation du patrimoine architectural



alliant modernité, confort de vie et bioclimatique ainsi que l'écologie, en utilisant les matériaux de construction locaux, avait déjà obtenu le premier prix de la ligue arabe de l'environnement 2014, a rappelé M.Nouh à l'APS.

Ce nouveau Ksar, qui obéit aux exigences du développement durable, constitue un bel exemple de construction bioclimatique assimilant l'architecture pédagogique et les principes écologiques et doit être un modèle à suivre en Algérie pour préserver l'environnement et lutter contre la pollution, a estimé de son côté

le diplomate autrichien, Franz Bachleitner.

Le Ksar en question est réalisé avec des matériaux locaux en appliquant aussi les normes d'une gestion économique de l'eau, le recyclage des eaux usées et la valorisation des déchets ménagers.

Après avoir félicité la fondation Amidoul, pour ce projet axé sur l'efficacité énergétique, la préservation de l'environnement et des ressources, le diplomate a souligné que cette distinction, qui n'avait pas pu être attribuée en 2020 suite à la propagation de la pandémie du coronavirus, permettra à

l'équipe algérienne lauréate de participer à un prix international organisé par la fondation autrichienne "Energy globe foundation".

Lancé en 1997, le Ksar de Tafilelt, qui s'étend sur un site rocheux d'une superficie de 22 hectares et qui compte plus de 1.000 habitations écologiques, a été conçu pour une meilleure qualité de vie avec une verdure et des plantations d'arbres, en s'appuyant sur l'interprétation consciente de l'héritage architectural ancestral et la préservation de l'environnement.

Il a été inauguré en 2006.

Ses promoteurs ont pu créer sur des rochers des jardins et espaces verts ainsi qu'un parc animalier devenu la curiosité des touristes et visiteurs de la région. La distinction "Energy Globe" a été lancée en 1999 par Wolfgang Neumann, un autrichien pionnier de l'énergie dans son pays pour encourager les initiateurs de projets visant à lutter contre les problèmes environnementaux et à trouver des solutions efficaces pour protéger les ressources fossiles et utiliser les énergies renouvelables, a-t-on fait savoir.

CONSTANTINE

Des dizaines d'affaires de mariages mixtes pendantes devant la Cour de justice (rencontre)

Des dizaines d'affaires de mariages mixtes entre personnes de différentes nationalités sont pendantes devant la Cour de justice de Constantine "depuis début mars courant", a indiqué mardi la juge aux affaires familiales près le tribunal de Constantine, Nadjet Saâdi.

"Plusieurs demandes de mariages mixtes d'algériens avec des étrangères, déposées auprès de la Cour de justice de Constantine ont été rejetées car ne répondant pas aux conditions requises s'agissant de la préservation de la famille et des enfants, ni aux valeurs et principes du pays", a affirmé cette juge au cours d'une journée d'étude sur "Le mariage mixte et ses conséquences, entre la charia et la loi", tenue dans la salle des conférences Abdelhamid Benbadis de l'université Emir Abdelkader des sciences islamiques.

L'intervenante a déclaré, dans ce contexte, que des "dizaines d'autres affaires de ce type sont dans l'attente d'être examinées".

Selon la magistrate, le mariage mixte "exige l'obtention par les deux prétendants d'une autorisation déli-

vrée par le wali après enquête des services de sécurité", relevant que "dans beaucoup de cas, la finalité n'était pas de construire une famille mais d'obtenir un certificat de résidence, la nationalité ou pour faciliter des procédures administratives et parfois même pour faire de l'espionnage ce qui constitue un danger pour la sécurité du pays".

Et d'ajouter : "L'exigence de l'autorisation pour conclure l'acte légal du mariage est une disposition organisationnelle fixée par le législateur algérien afin de garantir la validité de l'union et éviter l'abandon du conjoint ou des enfants, de la pension ou autres".

La juge aux affaires familiales a également relevé "un recul sensible" du nombre de demandes d'autorisation de mariage mixte dernièrement résultant, a-t-elle estimé, d'une prise de conscience et de l'application ferme de cette disposition réglementaire. De son côté, Fayçal Bouakal, procureur général adjoint près la Cour de justice de Constantine, a fait savoir que le mariage mixte a connu une augmentation dans beaucoup de sociétés avec

l'évolution des moyens de communications ce qui a favorisé une hausse des mariages mixtes entre personnes de diverses nationalités sans distinction de religion et de race".

L'intervenante a aussi estimé que ce mariage a également posé la problématique en matière d'application du droit algérien ou celui du pays du conjoint en cas de litige, en cas de refus de l'administration d'autoriser le mariage légal, cela en plus du problème de la filiation des enfants ou encore la difficulté d'appliquer la loi en vue du versement de la pension alimentaire.

De son côté, le recteur de l'université Emir Abdelkader des sciences islamiques, Saïd Derradji, a souligné que cette rencontre, organisée en coordination entre les ministères de la Justice et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique, a réuni des universitaires et des magistrats pour "débatte des problématiques liées au mariage mixte et leurs conséquences et pour proposer des solutions juridiques et conformes à la charia.

CLIMAT

34 % des émissions globales de gaz à effet de serre dus aux systèmes alimentaires (FAO)

Les systèmes alimentaires du monde sont à l'origine de 34 % des émissions globales de gaz à effet de serre imputables aux activités humaines, a indiqué l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur son site web.

Selon une étude récemment publiée sur la revue scientifique "Nature Food", les émissions de gaz à effet de serre ayant leur origine dans une large gamme d'activités, qui va du changement d'affectation des terres et de la production agricole au conditionnement des produits et à la gestion des déchets, ont été estimées à 18 milliards de tonnes d'équivalent dioxyde de carbone en 2015.

"Cette proportion est en régression (elle était de 44 % en 1990), même si les émissions des systèmes alimentaires continuent de croître en valeur absolue", explique l'organisation onusienne.

Un tiers environ des émissions des systèmes alimentaires du monde provient du secteur des terres émergées, qui comprend l'agriculture, l'utilisation des terres et les changements d'affectation des terres, précise la même source. "Ce chiffre est plus élevé pour



les pays en développement, mais montre toutefois une régression sensible qui correspond au ralentissement de la déforestation et à l'intensification des activités menées en aval de la filière que sont la transformation et la réfrigération des aliments", développe l'étude.

Le poids des filières alimentaires des pays industrialisés

dans les émissions anthropiques de GES demeure largement stable à 24 %, tandis que dans les pays en développement, cette part montre une régression notable, atteignant 39 % en 2015, contre 68 % en 1990.

Les pays aux plus forts volumes d'émission par ordre décroissant sont les suivants: la Chine, l'Indonésie, les Etats-

Unis d'Amérique, le Brésil, l'Union européenne et l'Inde. Les travaux de recherche mettent en évidence le caractère de plus en plus énergivore des systèmes alimentaires du monde, sous l'effet d'une tendance qui s'affirme dans le commerce de détail, le conditionnement des produits, leur transport et leur transformation, dont les émissions augmentent rapidement dans certains pays en développement.

Les pays industrialisés, quant à eux, ont augmenté leurs émissions de GES fluorés, qui produisent un effet turbo-compresseur sur le réchauffement climatique, ces gaz étant utilisés dans la réfrigération et d'autres applications industrielles.

La réfrigération est responsable de près de la moitié de la consommation d'énergie du secteur du commerce de détail et des supermarchés, dont les émissions ont plus que quadruplé en Europe depuis 1990.

TUNISIE

Peines allégées pour des fumeurs de cannabis condamnés à 30 ans de prison

Un tribunal a très largement réduit en appel mardi les peines infligées à trois Tunisiens condamnés à 30 ans de prison pour consommation de cannabis, dans une affaire qui avait relancé le débat sur la stratégie répressive en matière de drogues.

La Cour d'appel du Kef, dans le nord-ouest de la Tunisie, a condamné à un an de prison deux des hommes jugés, et le troisième, poursuivi pour avoir eu des stupéfiants en sa possession, à deux ans d'emprisonnement, ont indiqué deux de leurs avocats. Les trois hommes avaient été jugés coupables le 20 janvier de consommation

de stupéfiants en bande et en récidive, dans un lieu public aménagé pour la vente ou la consommation, d'où la peine particulièrement lourde en première instance. Ils avaient partagé un joint dans un vestiaire désaffecté après un match de football entre amis dans un ancien stade de cette région agricole marginalisée, selon la défense. Un quatrième homme, arrêté à proximité et qui avait été condamné à cinq ans de prison, s'est finalement vu infliger une peine de trois mois en appel. Lui et les deux prévenus condamnés à un an seront libérés sous peu, car ils ont déjà passé plus d'un an

en détention depuis leur arrestation à l'été 2019, a précisé la défense. "Le tribunal a appliqué la loi avec discernement, en reconnaissant que ce stade à l'abandon ne constituait pas un lieu public aménagé pour l'usage de drogue", a souligné Me Hassina Darragi, une des avocates.

La condamnation à 30 ans de prison avait été dénoncée par de nombreuses organisations de défense des droits humains, lors de récentes manifestations à Tunis et sur les réseaux sociaux avec le hashtag en arabe "la prison-non, changez la loi 52".

ITALIE

La Covid-19 fait baisser l'espérance de vie de presque un an

L'espérance de vie a baissé en Italie de presque un an, à 82,3 ans, à cause de la pandémie, a rapporté mercredi l'Institut national de statistique (Istat). La péninsule a été l'un des pays les plus durement frappés par la Covid, et le premier affecté en Europe par la première vague. Cette semaine, le pays a franchi la barre des 100.000 morts. Les estimations

pour 2020 "suggèrent un arrêt soudain et une inversion significative de la tendance positive observée ces dernières années en matière d'espérance de vie", selon l'Istat. Les régions du nord du pays, les plus touchées par le virus, sont aussi celles où l'espérance de vie a le plus baissé: en Lombardie, le poumon économique du pays, elle chute ainsi de 83,7 à 81,2 ans.

Avant la pandémie, l'espérance de vie était passée de 81,7 ans en 2010 à 83,2 ans en 2019, plaçant l'Italie dans le peloton de tête au niveau européen. Selon l'Istat, la moyenne dans l'UE s'élevait en 2018 à 81 ans, la dernière chiffre disponible. Dans son rapport, l'Istat a aussi mis l'accent sur la fracture numérique du pays, l'un des chantiers qui devrait être affronté dans le

cadre du plan de relance financé par Bruxelles à hauteur de près de 200 milliards d'euros. Un tiers des foyers italiens n'ont pas d'ordinateur ou de connexion internet, et 24% de la population n'est pas allée sur internet au cours des trois derniers mois. Parallèlement, les "utilisateurs réguliers d'internet" sont passés de 44% en 2010 à 70%.

INCENDIE DU CAMP DE LESBOS EN GRÈCE

Cinq ans de prison pour deux jeunes migrants

Deux jeunes migrants afghans ont été condamnés à cinq ans de prison ferme par la cour de Mytilène à Lesbos (Grèce), reconnus coupables d'avoir allumé les incendies qui ont entièrement détruit le camp de Moria en septembre, a indiqué mercredi une source judiciaire.

Les deux Afghans, âgés de 17 ans, ont fait appel du jugement après leur condamnation au terme de six heures d'audience mardi soir. Ils seront transférés à la prison des mineurs et jeunes adultes d'Avlona, à 45 km au nord d'Athènes, selon la même source. Deux incendies consécutifs, qui n'avaient pas fait de victime, avaient ravagé, les 8 et 9 septembre 2020, le plus grand camp d'Europe. Les feux dans les camps ou les squats de migrants sont fréquents en Grèce, en particulier en périodes automnale et hivernale. Le sinistre de Moria avait

entièrement dévasté le tenticulaire bidonville, qui était alors bondé, à quatre fois sa capacité d'accueil. Ses quelque 13.000 occupants avaient été relogés à la hâte dans un camp d'urgence à Lesbos, où la majorité se trouve toujours. Les autorités avaient arrêté six jeunes afghans pour "incendie criminel", dont deux ont été condamnés à cinq ans de prison mardi soir et quatre sont toujours en détention préventive. Ce sont des mineurs non accompagnés, a précisé l'ONG Legal Centre of Lesbos, qui représentait les deux prévenus à leur procès. Elle a déploré, dans un communiqué, "le manque de preuves crédibles, un procès à charge et des violations des droits de la défense". Evoquant une "grossière erreur judiciaire", l'ONG considère que ce jugement "tragique" semble "faire partie d'un effort systématique de saper toute résis-

tance au régime frontalier de l'Europe (...) à travers des arrestations arbitraires et des poursuites pénales continues contre les migrants". "La culpabilité des accusés était établie par l'Etat avant le procès.

Le ministre des Migrations et de l'Asile lui-même avait déclaré dans une interview le 16 septembre 2020 que "le camp avait été brûlé par six réfugiés afghans qui ont été arrêtés", en contradiction au principe fondamental du droit pénal selon lequel tous les accusés sont présumés innocents avant d'être prouvés coupables", ajoute l'ONG dans un communiqué. Mais "malgré notre déception par le jugement d'aujourd'hui, les choses auraient pu être bien pires pour les deux jeunes hommes", commente-t-elle, car "la seule condamnation pour incendie criminel aurait pu engendrer une peine maximale de 10 ans de prison".

ALLEMAGNE - CLIMAT

Deux militants de Greenpeace se posent sur une tour de la BCE

Deux militants de Greenpeace se sont posés mercredi en parapente sur le toit de l'un des bâtiments de la Banque centrale européenne, à Francfort, dans une action visant à dénoncer les rachats de dettes d'entreprises en énergies fossiles, rapportent des médias.

Arrivant par les airs au moyen d'un parapente motorisé, les deux militants ont atterri sur le toit d'un bâtiment servant d'ordinaire aux conférences de presse avant de déployer une banderole, a confirmé une porte-parole de la BCE.

Selon les images publiées par Greenpeace sur twitter, la banderole de plus de 10 mètres de long montrait sur un fond jaune le slogan "arrêtez de financer les tueurs climatiques" ("stop funding climate killers"). L'ONG environnementale dénonce dans un rapport publié mercredi la politique de rachats de dette privée menée par la BCE parmi laquelle figurent 300 milliards d'euros de titres émis par plus de 60 entreprises utilisant des combustibles fossiles, dont Shell, Total, Eni, OMV et Repsol. Pour soutenir l'activité en zone euro gravement secouée par la pandémie de Covid-19, la BCE a lancé en 2020 un programme de rachats massifs de dette pour l'essentiel publique, mais aussi privée, qui a complété le programme "QE" - pour "quantitative easing" - lancé dès 2015 et visant à injecter des liquidités dans l'économie.

Comme elle l'a déjà fait en octobre, Greenpeace appelle mercredi la BCE à "soutenir la transition vers les énergies renouvelables et à s'aligner sur l'accord de Paris sur le climat". "Le changement climatique est l'un des plus grands défis auxquels l'humanité doit faire face au cours de ce siècle" et la BCE "contribue à la réponse dans le cadre de son mandat de banque centrale, agissant de concert avec les responsables de la politique climatique", a indiqué la porte-parole de la BCE. Le changement climatique compte parmi les sujets que Christine Lagarde souhaite intégrer au vaste chantier de révision stratégique du mandat de la BCE lancé peu après son arrivée à la tête de l'institution, fin 2019, et dont les résultats, d'abord attendus fin 2020, ont été repoussés à la seconde partie de 2021 en raison de la pandémie de coronavirus.

ETATS-UNIS

Réouverture des écoles en avril à Los Angeles

Des centaines de milliers d'écoliers de Los Angeles pourraient retourner en classe le mois prochain, presque un an après le passage aux cours virtuels aux Etats-Unis pour cause de pandémie de coronavirus, rapportent les médias.

Le deuxième plus grand district scolaire des Etats-Unis est à la traîne dans le processus de reprise des cours, alors que les experts et les parents soulignent que les jeunes souffrent de cette longue coupure. Les écoles maternelles et élémentaires de Los Angeles (sud-ouest) devraient rouvrir les premières mi-avril, selon un accord mardi entre le district et un syndicat d'enseignants. Les collèges et lycées devraient suivre fin avril. L'accord, qui pose comme condition la vaccination du personnel éducatif et un allègement des restrictions sanitaires dans le comté de Los Angeles, doit également encore être approuvé par la commission scolaire et les membres du syndicat United Teachers of Los Angeles.

"La bonne façon de rouvrir les écoles doit inclure le plus haut niveau de protection contre le Covid dans les écoles, une baisse continue du virus dans les commuautés que nous servons et un accès au vaccin pour le personnel éducatif", ont écrit dans un communiqué commun, diffusé mardi, le recteur Austin Beutner et la présidente de United Teachers Los Angeles, Cecily Myart-Cruz. "Cet accord inclut cette série d'objectifs que nous partageons", ont-ils indiqué.

Selon cet accord de principe, les maternelles et préscolaires seraient les premiers à retourner dans leurs établissements toute la journée. Les écoles élémentaires commenceraient par un modèle "hybride", en partie sur place, en partie en ligne. Les écoliers de tout niveau pourront continuer les cours en ligne s'ils le désirent. La réouverture des écoles varie grandement entre les différents Etats américains, ainsi qu'entre les écoles publiques, privées et religieuses.

LUTTE CONTRE LA COVID-19 Lancement de la semaine maghrébine de la santé scolaire et universitaire

Les travaux de la Semaine maghrébine de santé scolaire et universitaire ont été lancés mardi au Jardin d'essai d'El-Hamma (Alger), sous le slogan "Tous unis contre le Coronavirus".

Organisée par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, en coordination avec plusieurs secteurs ministériels, cette manifestation vise à "sensibiliser les citoyens, notamment les élèves scolarisés et les universitaires, à la nécessité de respecter les mesures de prévention contre la propagation du nouveau Coronavirus (Covid-19)".

A ce titre, le représentant du ministère de la Santé, Tarfani Youcef a indiqué que ladite manifestation de cinq jours a pour but de "contribuer à la sensibilisation de la société aux risques de la pandémie, à travers l'organisation de plusieurs ateliers sur la prévention contre ce virus".

De son côté, la représentante de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), Naïma Merad Boudjia a précisé que la caisse avait participé à cette manifestation à travers l'animation de deux ateliers.

Le premier s'est penché sur le théâtre des enfants pour expliquer les méthodes de prévention contre la pandémie, à travers l'organisation de pièces théâtrales, au profit des élèves scolarisés, alors que le deuxième a été consacré à un dessin, et ce pour étudier les effets psychologiques de la pandémie sur les enfants.

Pour sa part, le wali délégué de la circonscription administrative de Hussein Dey, Delfi Yazid a mis en avant "l'importance d'associer les élèves à l'opération de sensibilisation au respect des mesures préventives contre le Covid-19", appelant par la même occasion les citoyens de la circonscription à se rendre à cette manifestation.

EL-OUED Plus de 230 postes d'aides-soignants pour la wilaya

Pas moins de 235 postes de formation paramédicale ont été prévus au titre de la saison 2021 pour renforcer les établissements de santé publique de la wilaya d'El-Oued, a-t-on appris mercredi auprès de la Direction locale de la santé et de la population (DSP).

L'ouverture de ces postes, 200 aides-soignants, 25 assistants dentaires et 10 auxiliaires de puériculture, intervient en application du programme du ministère de la Santé visant la couverture du déficit accusé en personnel paramédical dans la région, a précisé le médecin-coordonateur à la DSP, Abdelkader Laouini.

Ces postes de formation ont été répartis à travers les dix (10) daïras de la wilaya d'El-Oued, ainsi que de Djamaâ et d'El-Meghaïer (wilaya d'El-Meghaïer), en fonction de la densité des populations, en vue de combler le déficit en encadrement paramédical, a ajouté M.Laouini.

Les candidats devront remplir les conditions requises, dont le niveau de 3ème année secondaire, toutes filières scolaires confondues, et passer un concours d'accès dans des modules en rapport avec la formation paramédicale.

L'objectif à travers ce renforcement en paramédicaux étant de contribuer à l'amélioration des prestations de santé au niveau des établissements de santé publique, hospitaliers et de proximité, a-t-il expliqué.

Pas moins de 166 postes de formation paramédicale, répartis sur huit (8) spécialités, avaient été accordés la saison dernière (2020) à la wilaya d'El-Oued.

138 nouveaux cas, 109 guérisons et 4 décès

Cent trente-huit (138) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 109 guérisons et 4 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé mercredi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés de coronavirus s'élève ainsi à 114.681 dont 138 nouveaux cas durant les dernières 24 heures, soit 0,4 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 3.026 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 79.428 cas, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. Par ailleurs, 19 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Djamel Fourar. En outre, 23 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 21 wilayas n'ont enregistré aucun cas alors que 4 autres ont enregistré 10 cas et



plus. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE L'encouragement de l'investissement local, "une priorité" (ministre)

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmad, a affirmé mardi depuis Oum El Bouaghi que l'encouragement de l'investissement local "constitue une priorité" pour son secteur.

"L'encouragement de la production pharmaceutique locale en vue de couvrir le marché national et promouvoir l'exportation constitue une priorité pour notre secteur", a déclaré le ministre en marge de sa visite d'inspection au Groupe Industrie Pharmaceutique "IMGS" à Ain M'lila (65 km ouest d'Oum El Bouaghi).

"Nous sommes fiers de l'existence d'entreprises algériennes fonctionnant avec des compétences nationales et qui réussissent à accéder aux marchés internationaux avec une production strictement locale", a souligné le ministre citant dans ce cadre, IMGS qui produit des antibiotiques.

"Notre secteur a relevé tous les défis entraînant les activités de production de ce Groupe, doté de moyens technologiques de pointe", a-t-il ajouté. Relevant un gain de 70 millions de dollars au titre de la facture d'importation de médicaments et gants médicaux produits par IMGS, M. Benbahmad a annoncé un important arsenal juridique et organisationnel visant la réduction de la facture d'importation et le développement de la production nationale.

Il a rappelé, à ce propos, les instructions du Président de la République dans ce sens, notamment lors du Conseil des ministres du 28 février 2021 concernant l'impératif d'accélérer les procédures de soutien à l'investissement dans le domaine de l'industrie pharmaceutique. Auparavant, le ministre de l'Industrie pharmaceutique a inauguré Ain M'lila une

unité IMGS de fabrication d'antibiotiques et inspecté le laboratoire de l'unité d'oncologie en cours de réalisation et devant entrer en service, selon les responsables du Groupe, d'ici une année.

Le ministre s'est rendu par la suite à Ouled Gacem où il a procédé à la pose de la première pierre du projet de réalisation d'une nouvelle unité IMGS de production de gants médicaux avec une capacité de production pouvant atteindre 1,5 millions unités/par jour.

Cette unité qui emploiera 800 travailleurs destinera sa production à l'exportation, selon les explications données sur place.

M. Benbahmad a supervisé également au niveau du siège du Groupe une opération d'exportation d'antibiotiques et de gants à usage médical vers l'Espagne et la Mauritanie.

ORAN Plus de 18.000 demandes de vaccination contre la Covid-19 (DSP)

Plus de 18.000 personnes se sont inscrites, au niveau des différentes structures de santé chargées de la vaccination dans la wilaya d'Oran, pour bénéficier de l'opération de vaccination contre la covid-19, entamée début février dernier, a-t-on appris mercredi de la direction locale de la Santé et de la Population (DSP).

"Ce sont un peu plus de 18.000 personnes qui se sont inscrites au niveau des établis-

sements de santé de la wilaya d'Oran chargées de la vaccination contre la Covid-19 pour se faire vacciner", a précisé à l'APS, le Dr Youcef Boukhari, le chargé de communication de la DSP.

Parmi ces personnes inscrites figurent beaucoup de jeunes voulant se faire vacciner, toutefois, des instructions ont été données pour prendre en charge en priorité, le personnel de la santé, les per-

sonnes âgées et les malades chroniques, a-t-il fait savoir. Selon le même responsable, les citoyens souhaitant se faire vacciner peuvent se rapprocher des établissements de proximité pour s'inscrire afin d'obtenir un rendez-vous, selon les quantités réceptionnées.

La personne concernée sera informée par le biais d'un SMS de la date de sa programmation. La wilaya d'Oran a

reçu un premier quota, de 1.490 doses de vaccins, suivi la semaine dernière d'un deuxième quota de 7000 vaccins, "ce qui va permettre de prendre en charge un grand nombre de personnes et d'élargir la population ciblée", explique Dr Boukhari.

Il est à noter que 13 polycliniques de la wilaya d'Oran sont désignées pour prendre charge cette opération de vaccination.

BATNA Une cinquantaine d'interventions chirurgicales en faveur d'enfants à l'hôpital de Ain Touta

Une cinquantaine d'interventions chirurgicales, dont 12 complexes, ont été réalisées avec succès à des enfants en trois (3) jours à l'Établissement public hospitalier (EPH) de la ville de Ain Touta (wilaya de Batna), a indiqué mardi à l'APS le directeur de l'établissement, Noureddine Nefissi.

Ces interventions chirurgicales, qui s'inscrivent dans le cadre du jumelage avec l'établissement hospitalier spécialisé mère/enfant de Sidi Mabrouk (Constantine), ont été effectuées sous la supervision du Pr Hicham Choutri, spécialiste en chirurgie pédiatrique, et ce, en marge des troisièmes journées chirurgicales consacrées aux malformations

congénitales, organisées du 7 au 11 mars courant. Le responsable a précisé que 23 opérations complexes étaient initialement programmées au profit d'enfants âgés entre 2 et 14 ans, atteints de malformations de l'appareil génital, mais certaines interventions ont été reportées à des dates ultérieures en raison de l'état de santé des patients concernés.

M. Nefissi a également assuré que le nombre d'interventions ordinaires devrait dépasser 50 au profit d'enfants de diverses communes de Batna ainsi que ceux de plusieurs autres wilayas.

Aussi, l'EPH de Ain Touta organisera dans les prochaines semaines des journées de chirurgie orthopédique, a ajouté

le directeur de cet établissement de santé, soulignant que l'hôpital a besoin de renouveler et moderniser ses équipements et de se doter d'une nouvelle salle d'opérations pour le service de maternité afin de répondre à la forte demande.

Selon une étude récente élaborée par l'administration, cet établissement de santé assure une couverture sanitaire pour une population de 300.000 habitants des daïras de Ain Touta et Seggana mais aussi du pôle urbain Hamla-3 de la commune de Oued Chaaba et des communes de Ain Zaâtout et El Kantara de la wilaya de Biskra, a souligné la même source.

P A N D É M I E D E C O R O N A V I R U S

LA PANDÉMIE DANS LE MONDE

La pandémie a fait 2.611.162 décès

La pandémie de Covid-19 a fait 2.611.162 décès dans le monde depuis son apparition fin décembre 2019, selon un bilan établi à partir de sources officielles mercredi.

Plus de 117.511.850 cas d'infection ont été diagnostiqués depuis le début de l'épidémie. Sur la journée de mardi, 9.956 nouveaux décès et 420.756 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont le Brésil avec 1.972 nouveaux morts, les Etats-Unis (1.884) et le Mexique (866).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 527.699 décès pour 29.096.052 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 268.370 morts et 11.122.429 cas, le Mexique avec



191.789 morts (2.137.884 cas), l'Inde avec 158.063 morts (11.262.707 cas), et le Royaume-Uni avec 124.797 morts (4.228.998 cas).

Parmi les pays les plus

duement touchés, la République tchèque est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 209 décès pour 100.000 habitans,

suivi par la Belgique (193), la Slovaquie (188), le Royaume-Uni (184) et le Monténégro (174).

L'Europe totalisait mercredi à 11h00 GMT 882.292 décès pour 39.020.059 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 703.857 décès (22.254.356 cas), les Etats-Unis et le Canada 549.994 décès (29.988.658 cas), l'Asie 260.753 décès (16.441.345 cas), le Moyen-Orient 106.872 décès (5.789.960 cas), l'Afrique 106.436 décès (3.984.524 cas), et l'Océanie 958 décès (32.952 cas).

Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par des médias auprès des autorités compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

BRÉSIL

1.972 décès en 24 heures

Le Brésil a enregistré un nombre record de 1.972 décès liés au Covid-19 en 24 heures, a indiqué le ministère de la Santé. Durant la même période, le pays a signalé 70.764 nouveaux cas de contaminations au coronavirus, pour

un total de 11.122.429 cas, a déclaré le ministère. Le Brésil affiche le deuxième plus lourd bilan au monde de décès liés au Covid-19, après les Etats-Unis, et le troisième plus grand nombre de cas derrière les Etats-Unis et l'Inde. Ce pays

d'Amérique du Sud connaît actuellement une nouvelle vague de Covid-19, qui a submergé le système de santé dans la plupart des capitales régionales et contraint les gouvernements locaux à resserrer les mesures restrictives.

Débordé par la pandémie, le Brésil bat son record journalier de morts

Le Brésil a battu mardi son record journalier de décès du Covid-19, avec 1.972 décès officiellement signalés, sans aucun signe de ralentissement de la pandémie dans un pays où le système hospitalier est débordé et où la vaccination progresse lentement. Depuis le début de la crise sanitaire il y a un an, 268.370 décès dus au Covid-19 ont été recensés au Brésil, dépassé uniquement par les Etats-Unis. Le ministère de la Santé a également signalé 70.764 nouveaux cas, faisant un total de 11,1 millions d'habitants. Le précédent record de décès

avait été établi le 3 mars avec 1.910 morts en 24 heures. Au cours des sept derniers jours, la moyenne est de 1.573 décès par jour, un chiffre en constante augmentation au cours des deux dernières semaines.² Le pays, qui compte 212 millions d'habitants, connaît une situation dramatique.

Selon un rapport publié mardi par la Fondation Fiocruz, qui dépend du ministère de la Santé, les unités de soins intensifs sont occupées à plus de 80% dans 25 des 27 capitales d'Etat du Brésil.

POLOGNE

17.260 cas en 24 heures et 398 décès

La Pologne a enregistré 17.260 cas d'infection au coronavirus en 24 heures ainsi que 398 décès, a annoncé mercredi le ministère de la Santé.

Ce résultat est dû à un "relâchement croissant" de la population, qui ne respecte pas suffisamment les règles de distanciation sociale, et à la diffusion du variant britannique en Pologne, a expliqué le porte-parole du ministère de la Santé, Wojciech Andrusiewicz.

Quelque 1.500 lits supplémentaires

seront être mis à disposition des personnes contaminées à travers le pays au cours des prochains jours, y compris dans des hôpitaux temporaires, a-t-il souligné.

"Nous sommes loin de pouvoir dire que la troisième vague est en recul", a déclaré de son côté le porte-parole du gouvernement, Piotr Muller.

La Pologne avait confiné sa population dès le début de la pandémie, ce qui lui avait permis d'éviter le pire, mais

une deuxième vague l'avait frappé de plein fouet à la fin de l'année, puis une troisième maintenant.

Le gouvernement avait adopté cette année un allègement des mesures de restrictions permettant aux hôtels, musées, cinémas, théâtres et piscines d'ouvrir avec un demi-jauge, avant de devoir faire marche arrière dans deux régions du nord du pays au cours des deux dernières semaines en raison du nombre de nouveaux cas.

VACCINS ANTI-COVID

Inquiétudes face aux premières pénuries d'ingrédients

Ingrédients, verre pour fabriquer les flacons, plastique, bouchons...

des pénuries apparaissent sur la chaîne d'approvisionnement pour la production de vaccins anti-Covid, s'inquiètent mardi les principaux acteurs du secteur, appelant à lever les obstacles à leur commercialisation.

Les partenaires du système Covax (l'OMS, l'Alliance pour les vaccins Gavi et le Cepi, sa branche recherche), la Fédération internationale de l'industrie pharmaceutique (IFPMA) mais aussi des fabricants originaires de pays en développement, des experts et des gouvernements, se sont retrouvés lundi et mardi autour d'une table virtuelle pour discuter des défis causés par la production à très grande échelle des vaccins.

L'industrie pharmaceutique pense

produire 10 milliards de doses de vaccins cette année, soit le double de la capacité de fabrication de 2019, tous vaccins confondus.

"C'est la plus grande augmentation de production que le monde ait jamais connue", a déclaré à l'issue de la réunion le directeur général de l'IFPMA, le lobby des groupes pharmaceutiques, Thomas Cueni.

"Il n'est pas surprenant que nous ayons vu des accrocs", a-t-il ajouté.

La pandémie de Covid-19 a fait plus de 2,6 millions de morts depuis fin décembre 2019, suscitant une demande sans précédent de vaccins.

Pour fabriquer ces doses, il faut non seulement les ingrédients en quantités sans précédent, mais aussi le verre pour les flacons, du plastique ou encore des

bouchons, à un moment où les chaînes d'approvisionnement mondialisées sont déstabilisées par la pandémie.

"Nous avons vu ces dernières semaines et ces derniers mois une augmentation des tensions au niveau des chaînes d'approvisionnement", a indiqué Richard Hatchett, le directeur du Cepi. "Les entreprises commencent à signaler des pénuries ponctuelles de matériaux essentiels, de matières premières, (...) et même d'équipements nécessaires à la fabrication des vaccins", a-t-il ajouté. Il s'est inquiété du fait que certains pays veuillent notamment "imposer des contrôles sur les exportations (...) comme l'ont fait les Etats-Unis avec la Defense Production Act".

"Ces mécanismes (...) peuvent créer de réels problèmes", a-t-il dit.

TUNISIE

La vaccination sera lancée samedi prochain (ministre)

La vaccination contre le Covid-19 en Tunisie sera lancée samedi 13 mars, a annoncé mardi le ministre tunisien de la santé Faouzi Mehdi, lors de la réception du premier lot de vaccin russe Sputnik, rapporte l'agence de presse TAP.

Ce lot permettra la vaccination de 15 mille personnes parmi le personnel travaillant au niveau de la première ligne dans le système de lutte contre le coronavirus, ainsi que les personnes âgées et les personnes atteintes de maladie chronique.

Un rappel est prévu 3 semaines après, a précisé M. Mehdi. Il a affirmé qu'avec l'arrivée du mois de juin prochain, trois millions de Tunisiens seront vaccinés, notamment avec la réception d'importantes quantités de vaccins. Selon les premières estimations, la moyenne de vaccination peut atteindre 250 mille par jour dans les différentes régions du pays selon la disponibilité des ressources humaines et des centres régionaux de vaccination, a précisé le ministre de la Santé. Il a souligné la disposition des cadres pour assurer l'opération de vaccination ainsi que la disponibilité au niveau des centres de vaccination et des dépôts rés ervés à la conservation des vaccins.

MAROC

4 millions de personnes vaccinées

Les services médicaux du Maroc ont vacciné plus de quatre millions de personnes depuis le lancement fin janvier de la campagne d'immunisation contre le Covid-19, a annoncé mardi le ministère marocain de la Santé. Pour se protéger des variants du coronavirus, le royaume a suspendu lundi tous les vols avec la Pologne, la Norvège, la Finlande, la Grèce, le Liban et le Koweït, a annoncé l'Office national des aéroports, ce qui porte à 26 le nombre de pays concernés par les restrictions aériennes.

Les autorités ont recensé 486.833 contaminations depuis le premier cas signalé en mars 2020, dont 8.695 décès, selon le bulletin quotidien du ministère. Le Maroc utilise actuellement les vaccins britanniques AstraZeneca et chinois Sinopharm mais, selon la presse locale, il compte diversifier ses approvisionnements avec le vaccin russe Sputnik V et l'américain Johnson and Johnson. Avec un peu plus de 500 nouveaux cas détectés quotidiennement, la pandémie semble régresser au Maroc mais les tests de dépistage y sont moins nombreux.

La crise sanitaire a eu un impact désastreux sur l'économie du pays et le taux de chômage a bondi à 11,9% en 2020, contre 9,2% l'année précédente, en raison de la crise sanitaire aggravée par plusieurs saisons de sécheresse.

VACCIN

Les pays baltes veulent une redistribution des livraisons de vaccins

Les trois pays baltes ont demandé mercredi à la Commission européenne que le système de distribution de vaccins contre le Covid-19 soit basé sur le besoin des Etats et non sur l'importance de leur population. Les ministres de la Santé de Lituanie, Lettonie et Estonie ont demandé dans une lettre à la Commissaire à la Santé de l'UE, Stella Kyriakides, "une redistribution temporaire des livraisons en tenant compte de situation exceptionnelles et de l'utilisation réelle des vaccins".

Les pays baltes demandent que des critères tels que la disponibilité des vaccins, les taux de contamination et de mortalité, ainsi que la diffusion de nouveaux variants du virus soient pris en compte dans le nouveau système à l'heure de distribuer les vaccins. Ce nouveau système permettrait "d'accélérer les livraisons vers les Etats qui en ont le plus besoin" et de redistribuer des vaccins qui ne sont pas utilisés et dont les dates d'expiration sont proches. Les pays baltes avaient été épargnés lors de la première vague de la pandémie mais ont été touchés de plein fouet au cours des dernières semaines.

L'Estonie vient de décréter un confinement partiel, au moins pour un mois, avec fermeture de toutes les écoles, pour parer à une flambée du virus qui lui vaut le deuxième taux d'infection au monde.

CALCULS RÉNAUX QUE FAIRE EN CAS DE COLIQUE NÉPHRÉTIQUE ?

La présence de calculs dans les reins peut passer totalement inaperçue. Mais quand ils sont trop gros ou migrent dans l'appareil urinaire, ils provoquent des coliques néphrétiques extrêmement douloureuses.

Neuf fois sur 10, les coliques néphrétiques sont liées à la présence d'un calcul coincé dans l'uretère, le canal reliant le rein à la vessie. Cette obstruction crée en amont de l'obstacle une surpression d'urine expliquant les intenses douleurs si typiques de la colique néphrétique.

Chez certains la présence de ces petits amas de cristaux ne pose pas de problème alors que chez d'autres, elle se solde par des coliques néphrétiques souvent récidivantes. Mais à quoi sont-elles dues ?

À QUOI SONT DUES LES COLIQUES NÉPHRÉTIQUES ?

On ignore pourquoi environ 10% des Français, avec une très légère prédominance masculine, "fabrique" des calculs urinaires dans leurs reins. "On sait par contre qu'il existe une prédisposition familiale aux calculs, apparemment transmise par le père, explique le Pr Eric Lechevallier, lithotriteur à l'hôpital de la Conception à Marseille.

Il semblerait aussi que les coliques néphrétiques surviennent plus facilement le matin. Et qu'elles touchent davantage les professions exposées à de fortes chaleurs ainsi que les hôtesse, les stewards et les pilotes. Cette prédominance confirmerait un lien entre déshydratation et coliques néphrétiques. Coliques néphrétiques : c'est une urgence

Très intense, la douleur serre la taille d'un côté à la manière d'un étau et irradie vers la vessie. Aucun changement de position ne parvient à la soulager. Elle peut s'accompagner de nausées, de vomissements, de ballonnements. S'il s'agit d'une première fois, il faut consulter son médecin référent, appeler SOS médecin ou se rendre aux urgences. Après avoir confirmé le diagnostic et en l'absence de contre-indication, les prescripteurs des anti-inflammatoires non-stéroïdiens pour soulager la douleur et conseillent



de ne pas trop boire pour ne pas accentuer la surpression d'urine. Il ne reste ensuite plus qu'à attendre que le calcul s'évacue de lui-même par les voies naturelles. Quand on a déjà souffert de colique néphrétique, on peut recourir à l'automédication.

Fièvre et urine bloquée sont des urgences. Mais attention, qu'il s'agisse d'un premier épisode ou d'une récurrence, il faut impérativement se rendre aux urgences si la douleur s'accompagne de fièvre et/ou si on ne parvient plus à uriner.

"Dans le premier cas, la fièvre indique la présence dans les urines du rein d'une infection qui peut passer dans le sang et provoquer une septicémie. Dans le second cas, le rein bloqué est exposé à l'insuffisance rénale aiguë", rappelle le Pr Lechevallier. Une colique néphrétique simplement douloureuse mais qui résiste aux antidouleurs ou touche une population fragile (diabétiques, femmes enceintes, insuffisants respiratoires, hépatique, cardiaques ou rénaux) doit également conduire aux urgences.

C'EST QUOI LA LITHOTRIPSIE ?

Que le calcul rénal se retrouve bloqué dans l'uretère ou reste sagement dans le rein mais dépasse 1 cm, il faut le déloger. Les médecins disposent alors de trois techniques.

En première intention, sur un calcul ne dépassant pas 1,5 cm, ils optent pour la lithotripsie extracorporelle. Réalisable en externe ou en ambulatoire, efficace à 70-80%, cette méthode consiste à fragmenter le calcul par des ondes de choc appliquées à l'extérieur du corps. Le calcul est ensuite expulsé par les voies naturelles.

Moins souvent nécessaires, l'urétroscopie souple (on passe par les voies naturelles) et la néphrolithotomie percutanée (on passe à travers la peau) permettent de retirer des calculs plus importants.

RÉDUIRE LE SEL, LES PROTÉINES ET LE SUCRE

Pour éviter la formation de calculs, buvez et urinez souvent. La priorité ? Diluer au maximum les urines. Il faut pour cela boire 2 litres par 24h, voire plus s'il fait chaud ou si vous faites du sport.

Continuez à manger du calcium. Tout comme un excès, une absence de calcium favorise la formation de calculs. Les médecins conseillent d'en consommer entre 600 et 800 mg par jour, soit 2 à 3 portions de produits laitiers.

Augmentez les apports en fruits et les légumes. Ils sont riches en eau, mais aussi en citrates, qui ont la particularité d'empêcher la formation de calculs.

Réduisez le sel, les protéines, le sucre. Le sel entraîne le calcium vers les urines : sa consommation doit donc être limitée. Attention également aux excès de protéines animales et de sucre, récemment mises en cause. Il est essentiel d'adopter une alimentation équilibrée : il existe des liens entre calculs et cholestérol, diabète, hypertension, surpoids...

BOIRE DU CAFÉ POUR RÉDUIRE LES CALCULS BILIAIRES ?

Bonne nouvelle pour les amateurs de café. Si vous en buvez au moins 6 tasses par jour, vous réduisez votre risque de souffrir de calculs biliaires.

Un grand bol de caféau réveil, un petit expresso bien serré après le déjeuner sans compter les nombreux passages à la machine à café dans la journée... si vous faites partie des accrochés au petit noir (dans notre dernier sondage vous êtes 51% à dire que le café est votre boisson "coup de boost" préférée), la nouvelle va vous réjouir : une consommation élevée de café serait associée à un risque ré-

duit de calculs biliaires.

Le café est le stimulant le plus consommé dans le monde. Certains chercheurs affirment que sa simple odeur suffit à stimuler le cerveau. D'autres ont montré qu'il réduit le cancer de la prostate ou le risque de diabète.

Les chercheurs de l'Hôpital universitaire de Copenhague (Danemark) affirment quant à eux, dans une étude publiée dans le Journal of Internal Medicine, qu'une consommation élevée de café est également associée à un risque plus faible de calculs biliaires. Leur étude

menée auprès de 104 500 buveurs de café a montré que ceux qui en consommaient 6 tasses par jour avaient 23% de risques en moins de développer des calculs biliaires par rapport à ceux qui n'en consommaient pas.

Attention toutefois, boire au moins six tasses par jour augmente aussi le risque de souffrir d'une maladie cardiovasculaire. Un excès de caféine provoquerait en effet de l'hypertension artérielle, signe avant-coureur des pathologies cardiaques. Et trop de caféine peut également avoir un effet négatif sur la qualité de votre sommeil !



Les comprimés anti-brûlures d'estomac augmenteraient le risque de calculs rénaux

Les médicaments anti-reflux gastro-œsophagiens augmenteraient les risques de développer des calculs rénaux. C'est la deuxième alerte de sécurité en moins d'une semaine sur les médicaments appelés inhibiteurs de la pompe à protons (IPP), utilisés pour bloquer la production d'acide gastrique et couramment prescrits pour traiter le reflux gastro-œsophagien. Les marques populaires incluent Zantac, Prilosec et Prevacid. Les IPP sont consés à être pris pendant un maximum de quatre semaines. Mais de nombreuses personnes les utilisent pendant des mois voire des années. En Angleterre, les médecins généralistes distribuent plus de 50 millions de prescriptions par an pour ces médicaments anti-acide. Et leur utilisation a doublé ces dernières années en raison de l'épidémie d'obésité britannique qui a déclenché plus de cas de reflux acide, la cause des brûlures d'estomac.

L'UTILISATION D'IPP ET D'ANTI-H2 ASSOCIÉE À UNE AUGMENTATION DU RISQUE DE CALCULS RÉNAUX

Selon une recherche récemment présentée lors d'une conférence de la Société américaine de néphrologie, à Chicago (États-Unis), ces médicaments augmenteraient le risque de développer des calculs rénaux d'environ 12 %. Pour en arriver à cette conclusion, les médecins de l'Université catholique de Rome (Italie) ont étudié 187 000 hommes et femmes pendant 12 ans. Ils ont constaté environ 3 000 calculs rénaux. Ceux qui prenaient des IPP étaient en effet plus à risque. Un autre groupe prenant des pilules contre les brûlures d'estomac appelées inhibiteurs de la pompe à protons (Zantac, Prilosec, Prevacid), avait un effet similaire.

Les patients présentant des problèmes rénaux existants étaient plus à risque de défaillance d'organes. Les médicaments anti-acide ont augmenté le risque de calculs rénaux d'environ 12 %. Pour en arriver à cette conclusion, les médecins de l'Université catholique de Rome (Italie) ont étudié 187 000 hommes et femmes pendant 12 ans. Ils ont constaté environ 3 000 calculs rénaux. Ceux qui prenaient des IPP étaient en effet plus à risque. Un autre groupe prenant des pilules contre les brûlures d'estomac appelées inhibiteurs de la pompe à protons (Zantac, Prilosec, Prevacid), avait un effet similaire.

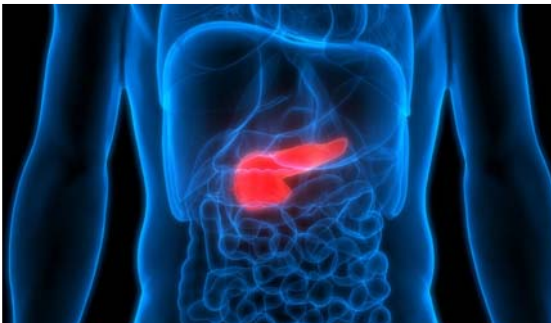
PEUT-ON VIVRE SANS VÉSICULE BILIAIRE ?

La vésicule biliaire est une sorte de petit réservoir placé sous le foie, qui sert à stocker la bile entre chaque repas. On y prête rarement attention, jusqu'à ce qu'elle se réveille et crée des problèmes.

Oui, on peut vivre sans vésicule biliaire. Ce qui ne veut pas dire pour autant qu'elle ne sert à rien ! Ce petit organe placé sous le foie est là pour stocker la bile et la relâcher au moment des repas pour digérer les graisses et aider l'organisme à absorber les vitamines. Ce processus se déroule sans qu'on y prête attention. Jusqu'à ce que des douleurs indiquent que la vésicule ne fonctionne plus correctement. Une échographie abdominale est alors prescrite pour voir ce qui ne va pas.

C'EST QUOI LES CALCULS BILIAIRES ?

Le principal problème lié à la vésicule est la lithiase vésiculaire (plus connue sous le nom de calculs biliaires). Les calculs peuvent être aussi petits que des grains de sable au début et devenir aussi gros qu'une balle de golf. Dans plus de 80 % des cas, ils n'engendrent aucun symptôme ni aucune gêne. Mais parfois ils peuvent se déplacer pendant l'expulsion de la bile dans le canal cystique, provoquant une douleur appelée colique hépatique, accompagnée de nausées et de vomissements. La crise peut durer de quelques minutes à quelques heures, jusqu'à ce que le calcul se déplace. Après une crise, il est important de consulter le médecin qui confirmera le diagnostic et vérifiera qu'il n'y a pas de complications comme la cholécystite aiguë ou l'angiocholite.



C'EST QUOI LA CHOLÉCYSTITIS AIGÜE ?

Si le canal cystique reste obstrué trop longtemps par des calculs, cela provoque une inflammation (voire une infection) de la vésicule appelée cholécystite aiguë. Pour confirmer le diagnostic, le médecin prescrit une échographie abdominale parfois accompagnée d'une écho endoscopie (on introduit un endoscope par la bouche) afin d'étudier la vésicule de plus près.

En cas de cholécystite aiguë, les médicaments antidouleur et antispasmodiques peuvent

soulager les symptômes mais le seul traitement consiste à enlever la vésicule biliaire. Cette opération est appelée cholécystectomie.

C'EST QUOI UNE ANGIOCHOLITE ?

L'angiocholite est une infection importante du cholédoque (la voie biliaire principale) qui empêche l'écoulement de la bile. Le diagnostic repose sur l'apparition de douleurs, d'une fièvre élevée et d'un ictere (jaunisse) dans un délai de 24 à 72 heures.

En général, la crise est rapidement diagnostiquée et ne dure que quelques jours sous antibiotiques.

À la suite de quoi une intervention chirurgicale est programmée pour éviter tout risque infectieux grave.

Y A-T-IL UN RISQUE DE CANCER DE LA VÉSICULE BILIAIRE ?

La présence de calculs biliaires peut provoquer une irritation chronique qui peut à son tour générer un cancer. Il peut être difficile à diagnostiquer et la tumeur n'apparaît souvent que lorsqu'elle a envahi les tissus et organes voisins. C'est pourquoi la cholécystectomie est pratiquée lorsque la vésicule abrite de gros calculs.

QUAND SE FAIRE OPÉRER ?

Chaque année, près de 70 000 personnes se font retirer la vésicule biliaire sans problème. Mais, comme toute opération, elle ne doit être effectuée que lorsqu'elle est vraiment nécessaire. Le point avec le Dr David Guinier, spécialiste en chirurgie générale et viscérale au CHU de Lorient. La vésicule biliaire est un organe qui concentre et stocke la bile produite par le foie. Composée notamment de cholestérol et de sels biliaires, la bile sert à digérer les graisses. Mais en raison de divers facteurs (diabète, grossesse à risque, obésité), il peut arriver que se forment des cristaux biliaires. Ces cailloux vont obstruer la vésicule, occasionnant ainsi des douleurs insupportables.

Quelles sont les indications ?

L'ablation de la vésicule biliaire (appelée cholécystectomie) est une opération commune effectuée le plus souvent par laparoscopie : plus de cicatrice sur le ventre, on pratique une petite incision dans le nombril, ce qui est beaucoup plus discret ! Si elle

nécessite une anesthésie générale, elle peut néanmoins être pratiquée en ambulatoire. C'est-à-dire qu'on rentre chez soi le soir de l'opération, avec pour consigne de manger léger pendant 48 heures.

INDICATIONS POUR LA CHOLÉCYSTECTOMIE

L'opération est indiquée en présence de calculs dans la vésicule provoquant des douleurs abdominales, voire une infection. « Le plus souvent, ces calculs sont des agglomérats de cristaux de cholestérol qui se forment lorsque la bile stagne dans la vésicule et lorsqu'il existe un déséquilibre entre les différents constituants de la bile », explique le Dr David Guinier. Si l'on ne sait pas expliquer pourquoi certaines personnes font des calculs biliaires et d'autres non, les médecins ont identifié des facteurs de risque. Une perte de poids importante chez des patients obèses

un diabète dans une moindre mesure, la grossesse,

ou la prise prolongée de la pilule, augmentent le risque de calculs. C'est plus fréquent chez les femmes, notamment après 50 ans, sans doute en raison d'une diminution de l'efficacité de la contraction de la vésicule. L'intervention est aussi indiquée en cas de cancer (peu fréquent), si sa paroi est calcifiée (on parle de vésicule « porcelaine »). Ou si on y découvre des polypes, car cela constitue un facteur de risque de ce cancer.

Y A-T-IL DES ALTERNATIVES À L'OPÉRATION ?

Si la présence de calculs ne provoque pas de symptômes, qu'on les découvre à l'occasion d'un examen pratiqué pour une autre raison, qu'ils mesurent moins de 3 cm de diamètre, l'intervention chirurgicale n'est pas nécessaire, souligne notre expert.

Il existe par ailleurs une alternative. « Des médicaments permettent de dissoudre les calculs, mais on ne peut les prescrire que si la vésicule est fonctionnelle, indique le Dr Guinier. Les calculs doivent aussi être non calcifiés,

mesurer moins de 5 mm et n'obstruer aucun canal d'évacuation de la bile. Ces traitements ne sont efficaces que dans 80 % des cas et on observe une récurrence chez la moitié des patients traités dans les cinq ans. » La cholécystectomie reste donc la norme en cas de calculs géants.

QUELLES SONT LES OPÉRATIONS ?

L'ablation de la vésicule biliaire n'a quasiment aucun impact négatif sur la vie du patient. « Elle se contracte au moment de la digestion, excréte alors la bile qu'elle contient. Mais, de façon surprenante, les patients qui n'ont plus de vésicule ne présentent pas plus de problème digestif que les autres. Quelques-uns ont plus de mal à digérer certains aliments, mais pour d'autres c'est le contraire », remarque notre spécialiste. Quelques diarrhées peuvent survenir après l'opération mais, généralement, elles disparaissent avec le temps. Et aucun régime particulier n'est recommandé.

TUNISIE

Kais Saïed se dit prêt à engager un dialogue en vue d'une sortie de crise

Le président tunisien, Kais Saïed, s'est dit prêt, mardi, à accueillir tout dialogue en vue d'une sortie de crise, à "condition qu'il ne soit pas similaire aux dialogues précédents", rapportent les médias tunisiens citant une source officielle.

"Seules les parties qui croient vraiment aux revendications économiques et sociales du peuple tunisien, ainsi qu'à ses revendications politiques, participeraient à ce dialogue", a déclaré le président tunisien lors d'une réunion avec le secrétaire général du mouvement Achaab, Zouheir Maghzaoui et le secrétaire général du mouvement démocratique, Ghazi Chaouachi.

Le président tunisien a invité les jeunes à "assurer un rôle important et prendre part à ce dialogue afin qu'ils y soient un élément actif et une force de proposition".

A cet effet, un nombre de solutions et de perceptions du dialogue sous une nouvelle forme fondée essentiellement "sur la satisfaction des demandes légitimes des jeunes" ont été examinées lors de la réunion, indique un communiqué de la présidence tunisienne.

"La réunion a également mis l'accent sur la possibilité de trouver de nouvelles formules permettant aux jeunes de tous les coins de la Tunisie d'y prendre part, afin qu'ils soient une force de proposition", ajoute la même source.

Dans une allocution en marge de cette rencontre, Kais Saïed a déclaré que "l'Etat tunisien est au-dessus de toute considération, l'Etat tunisien est une institution qui devra être pérennisée, les personnes passent, mais l'Etat reste", a-t-il souligné.

Il a, en outre, relevé que, "la situation est difficile", estimant que "les difficultés proviennent du climat interne et non de la situation économique et sociale uniquement".

Le président tunisien a imputé les difficultés actuelles à "un ensemble de choix maintenus bien que l'histoire en ait montré l'échec".

Dans ce contexte, il s'est engagé à "mener la bataille jusqu'au bout", réitérant que "la loi et la constitution devront s'appliquer à tous".

Le locataire du palais de Carthage a également pointé du doigt "une longue guerre d'usure, voulue, par certains pour les postes et l'argent", assurant que "leurs tentatives seront vouées à l'échec".

Le président tunisien a reconnu que "la responsabilité est immense", appelant à ce qu'elle soit "assumée collectivement en vue de sortir de l'ornière".

Une crise politique dure depuis six semaines en Tunisie.

Le président Kais Saïed a refusé de recevoir le serment des ministres désignés dans le cadre d'un remaniement ministériel approuvé par le parlement au cours d'une plénière datant du 26 janvier 2021. Il avait déclaré devant le Conseil de sécurité nationale tunisien, réuni le 25 janvier dernier, que certains noms proposés sont suspects de "corruption et de conflit d'intérêts".

LIBYE

Le nouveau gouvernement obtient la confiance du Parlement

Le gouvernement intérimaire de Abdelhamid Debeibah en Libye, vient d'obtenir la confiance du parlement lors d'un vote solennel à Syrte, centre de la Libye, a indiqué le porte-parole du parlement, Abdallah Belhaik, cité par des médias locaux. La séance du vote de confiance dont les travaux ont débuté lundi, a vu la présence de 135 députés sur 175 que compte la chambre des représentants du peuple (Parlement). Le gouvernement de Debeibah aura la charge de gérer la période de transition jusqu'aux élections prévues le 24 décembre prochain.

APS

RÉUNION DU CPS DE L'UA Le Président Tebboune plaide pour la coordination des efforts en vue d'une solution durable au conflit du Sahara Occidental

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a appelé mardi à la coordination des efforts africains en vue de cristalliser une solution durable au conflit au Sahara Occidental, dernière colonie en Afrique.

Dans son allocution lors de la réunion, en visioconférence, du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union Africaine (UA) au niveau des chefs d'Etats et de gouvernements, le Président Tebboune a déclaré : "l'occasion nous est donnée aujourd'hui d'examiner la situation grave au Sahara Occidental avec l'espoir de voir nos délibérations aboutir à des mesures concrètes et efficaces pour cristalliser une solution durable à ce conflit, qui n'a que trop duré mais qui ne saurait avoir de délais de prescription".

Rappelant la position constante de l'Algérie vis-

à-vis de la cause de décolonisation au Sahara Occidental, le président de la République a appelé à la coordination des efforts et à l'action pour mettre fin à la crise au Sahara Occidental, dernière colonie dans le Continent.

Il a ajouté que "l'Afrique qui a vaincu l'occupation européenne par sa lutte politique et armée parfois et qui est venue à bout de l'Apartheid, se doit aujourd'hui d'en finir avec le dernier foyer colonial".

"L'échec du cessez-le-feu suite à la violation d'un accord en vigueur depuis 1991 et l'escalade dangereuse que connaît le conflit au

Sahara occidental n'est que la résultante de décennies de politique de blocage et de ralentissements systématiques des

Plans de règlement, de contournement du processus de négociations et de tentatives récurrentes d'imposer le fait accompli dans le territoire d'un Etat membre fondateur de l'UA", a fait observer le Président Tebboune dans son allocution. La réunion a examiné



deux points : les changements climatiques et leurs impacts sur la paix et la sécurité en Afrique et la cause du Sahara Occidental à la lumière des développements et dépassements survenus récemment dans les territoires sahraouis occupés".

Plusieurs mesures pour l'accélération du processus de règlement du conflit au Sahara occidental

Les participants à une réunion du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union Africaine (UA) au niveau des chefs d'Etats et de gouvernements, tenue mardi par visioconférence, ont pris une série de mesures susceptibles d'accélérer le règlement du conflit au Sahara Occidental et d'insuffler une dynamique aux efforts de l'UA pour le règlement du conflit dans la dernière colonie en Afrique.

Ainsi, les deux parties au conflit ont été appelées à un retour rapide à la table de négociations en vue de la cristallisation d'une solution politique et pacifique sur la base des dispositions de l'article 4 de l'Acte constitutif de l'UA.

Il a été souligné, à ce propos, que la décolonisation du Sahara occidental doit être envisagée en permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance.

Le rôle du CPS dans le suivi de la question sahraouie a été mis en avant à travers la tenue, d'au moins, de deux sommets par an en vue de suivre les développements du dossier et réactiver le rôle du Haut représentant de

l'UA chargé de la question du Sahara occidental, qui aura pour mission d'établir des contacts avec les deux parties au conflit. Les dirigeants africains ont convenu, en outre, de l'activation du rôle de la Commission de haut niveau des chefs d'Etats et de gouvernements sur la question du Sahara occidental et la consultation du Conseiller juridique de l'UA sur les "consultats" ouverts dans les territoires occupés. Par ailleurs, la Commission a été chargée de prendre les mesures adéquates pour la réouverture du bureau de l'UA dans la ville de Laâyoune occupée en vue de lui permettre de s'acquitter de son rôle.

Lors de sa participation aux travaux de cette réunion à l'invitation de son homologue kenyan, Uhuru Kenyatta, en sa qualité de président du CPS pour le mois en cours, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a rappelé position constante de l'Algérie vis-à-vis de la cause de décolonisation au Sahara occidental, appelant les pays africains à la coordination des efforts et à l'action pour cristalliser une solution durable à ce conflit, qui n'a que trop

duré mais qui ne saurait avoir de délais de prescription. "L'Afrique qui a vaincu l'occupation européenne par sa lutte politique et armée parfois et qui est venue à bout de l'Apartheid, se doit aujourd'hui d'en finir avec le dernier foyer colonial", a ajouté le Président Tebboune dans son allocution. "La rupture du cessez-le-feu suite à la violation d'un accord en vigueur depuis 1991 et l'escalade dangereuse que connaît le conflit au Sahara occidental n'est que la résultante de décennies de politique de blocage et de ralentissement systématiques des Plans de règlement, de contournement du processus de négociations et de tentatives récurrentes d'imposer le fait accompli dans le territoire d'un Etat membre fondateur de l'UA", a fait observer le Président Tebboune dans son allocution.

La réunion a examiné deux points : les changements climatiques et leurs impacts sur la paix et la sécurité en Afrique et la cause du Sahara occidental à la lumière des développements et dépassements survenus récemment dans les territoires sahraouis occupés".

SÉNÉGAL

Le mouvement de contestation appelle à manifester samedi

Le mouvement de contestation derrière l'opposant sénégalais Ousmane Sonko a lancé un nouvel appel à manifester samedi, déterminé à profiter du nouveau rapport de forces instauré selon son chef de file avec le président Macky Sall après plusieurs jours de troubles.

Même si les blindés de l'armée restaient positionnés au quartier du Plateau, centre du pouvoir, Dakar offrait mardi un semblant de retour à la normalité, après des violences qui ont fait au moins cinq morts -

onze selon le collectif de contestation. La journée de lundi, redoutée, a produit certaines des conditions d'une déscréation dans un pays dont la réputation de rare îlot de stabilité en Afrique de l'Ouest a été malmenée.

Ousmane Sonko, dont l'arrestation a mis le feu aux poudres le 3 mars, a certes été inculpé dans une affaire de viols présumés, mais a été remis en liberté sous contrôle judiciaire.

Et le président est sorti de son silence pour appeler à "l'apaisement". "Je pense

que ça va se calmer parce que Sonko a été relâché. Il avait été arrêté de manière injuste. Les boutiques et supermarchés ont rouvert, ça rassure", disait Grace Baramoto, femme au foyer de 37 ans, restée deux jours à la maison parce qu'elle "avait peur".

Le Mouvement de défense de la démocratie (M2D) créé après l'arrestation de M. Sonko et comprenant son parti, des partis d'opposition et des organisations contestataires a suspendu mardi matin l'appel à manifester le jour même

et mercredi. Il a entendu les appels en ce sens, a-t-il dit plus tard, à commencer par ceux des chefs religieux à l'influence considérable.

Mais il a affirmé dans un communiqué lu à la presse "sa détermination à poursuivre la lutte démocratique et pacifique".

Il a appelé les Sénégalais à manifester samedi à Dakar et dans le pays de manière "pacifique" pour la libération des prisonniers qu'il dit politiques et qui sont plus d'une centaine dans le pays, selon M. Sonko.

GRÈCE Dix policiers blessés et 16 interpellations en marge d'une manifestation à Athènes

Dix policiers ont été blessés et seize personnes ont été interpellées mardi soir lors de heurts en marge d'une manifestation contre de récentes "dérives policières" dans une banlieue d'Athènes, a indiqué mercredi la police.

Parmi les policiers blessés, trois restent hospitalisés, selon un communiqué de la police.

L'un d'eux a été grièvement blessé à la tête mais "sa vie n'est pas en danger", a précisé un porte-parole de la police.

Selon des images télévisées, des manifestants avaient fait tomber le policier de sa moto avant de le frapper.

Près de 5.000 personnes ont manifesté mardi soir à Néa Smyrni, à 5 km d'Athènes, contre une intervention policière musclée, dimanche dans ce quartier.

Selon les images, un jeune homme a été frappé à terre à coups de matraque par un policier lors d'un contrôle des mesures de confinement.

L'incident a provoqué un tollé dans le pays, la justice a ouvert une investigation tandis que la police mène une enquête interne. Selon la police,



des casseurs ont lancé des pierres et des cocktails molotov contre le commissariat et les policiers ont répliqué avec des gaz lacrymogènes et des canons à eau. Le feu a été mis à une dizaine de poubelles obligeant les pompiers à intervenir. Une dizaine de voitures ont été endommagées. Seize personnes ont été interpellées et seront tra-

duites mercredi devant le parquet d'Athènes. La police fait état, dans son communiqué, de délits de "tentative de meurtre", de "lésions corporelles graves", de "violences", de "perturbation de la paix commune" et d'"incendie criminel". L'opposition de gauche, des journalistes et avocats ont dénoncé ces derniers mois de nombreux inci-

dents de "répression policière", sous prétexte, selon eux, de contrôles sur le respect des mesures de confinement liées à la pandémie de Covid-19.

La Grèce traverse son cinquième mois consécutif de confinement pour endiguer la deuxième vague de l'épidémie, qui a fait au total près de 6.500 décès dans le pays.

ETATS UNIS Procès du policier responsable de l'assassinat de George Floyd

Le procès de Derek Chauvin, policier américain ayant assassiné George Floyd, citoyen afro-américain a débuté mardi. La cousine de George Floyd s'est dite "confiante" dans l'issue du procès de ce policier qui a tué cet Afro-Américain et déclenché de vives condamnations aux Etats-Unis et dans le monde.

"C'est un moment doux-amer", a confié aux médias Shareeduh Tate, qui représentait la famille Floyd dans la salle d'audience au premier jour du procès de Derek Chauvin.

"La raison pour laquelle nous sommes là ne pourra jamais être une source de réjouissance, mais nous sommes contents que la procédure judiciaire ait commencé", a-t-elle ajouté.

Le 25 mai à Minneapolis, le policier blanc a maintenu son genou sur le cou de George Floyd pendant près de neuf minutes, bien que celui-ci ait supplié à une vingtaine de reprises: "Je ne peux pas respirer".

Ce furent ses derniers mots et ils sont devenus le cri de ralliement de foules impressionnantes qui, de New York à Los Angeles, mais aussi Paris ou Londres, ont battu le pavé pendant des semaines pour réclamer la fin des violences policières et du racisme.

"Très vite on a compris que c'était bien plus important que notre perte personnelle", relate Mme Tate, 50 ans, venue exprès de Houston au Texas à Minneapolis, où se tient le procès, selon les médias.

"Cette réaction, le mouvement créé, me rendent optimiste dans le fait que l'issue du procès sera différente" du passé, dit-elle.

Jusqu'ici, les policiers américains faisaient rarement l'objet de poursuites pour usage excessif de la force et étaient encore moins souvent condamnés, les jurés ayant souvent tendance à leur accorder le bénéfice du doute.

"Mais, après la mobilisation de l'été, j'ai confiance dans les procureurs et je suis à peu près sûre qu'on aura un jury juste et impartial", estime Mme Tate.

Elle admet tout de même que le système judiciaire a ses exigences et que "la simple vidéo du drame ne suffira pas à obtenir d'emblée la condamnation" de Derek Chauvin.

Le procès de ce policier, de 44 ans s'est ouvert mardi avec la sélection de trois premiers jurés. Les débats n'entreront dans le vif que le 29 mars et un verdict n'est pas prévu avant la fin avril. Les membres de la famille Floyd ont prévu de se relayer pour occuper tour à tour, et en permanence, l'unique siège qui leur est réservé dans la salle d'audience. Le siège attribué aux proches de Derek Chauvin est, lui, resté vide mardi.

La mission de protection du Capitole mobilisée jusqu'à fin mai (Pentagone)

Le Pentagone a annoncé mardi prolonger de deux mois la mission de protection du Capitole confiée à des milliers de soldats de la "Garde Nationale" américaine après l'attaque du 6 janvier par des partisans de Donald Trump. Près de 2.300 soldats seront mobilisés jusqu'au 23 mai, une réduction de moitié des effectifs actuels.

Le Capitole est sous haute sécurité depuis le 6 janvier, lorsque des milliers de partisans de Donald Trump se sont rassemblés au pied du siège du Congrès américain après un discours de Donald Trump.

Plusieurs centaines d'entre eux avaient violemment attaqué le bâtiment, semant le chaos. Cinq personnes, dont un policier du Capitole, sont mortes. Depuis, des barrières ont été érigées pour protéger les abords du Capitole et les soldats de la "Garde nationale" restent mobilisés en soutien de la police, mais leur mission devait s'achever le 12 mars.

"Durant cette période additionnelle, le ministère de la Défense travaillera conjointement avec la police du Capitole pour réduire progressivement la présence de la Garde nationale", a annoncé le porte-parole du Pentagone, John Kirby.

Le ministère de la Défense avait annoncé, la semaine dernière, avoir reçu une requête formelle de la police chargée de la sécurité du Capitole pour une poursuite de l'assistance de la Garde nationale, sans préciser si cette demande correspondait à des risques spécifiques.

APS

ALLEMAGNE - COVID-19

Le parti CDU tente de mettre fin à l'affaire des masques

Le parti chrétien-démocrate allemand (CDU) et son allié bavarois (CSU) tentent d'en avec l'affaire de l'achat ou de la vente des masques anti-Covid-19 dans laquelle sont impliqués deux parlementaires, en exigeant de ses députés qu'ils déclarent d'éventuels avantages perçus.

Les députés doivent ainsi assumer d'ici vendredi soir qu'en 2020 et 2021, ils n'ont retiré "aucun avantage financier, directement ou par l'intermédiaire d'une entreprise, de l'achat ou de la vente de produits médicaux tels que des équipements de protection anti-Covid", selon un courrier adressé par les chefs du groupe parlementaire CDU-CSU.

"En tant que membres du Bundestag, nous considérons que nous avons une responsabilité particulière pour assurer le bien commun.

C'est particulièrement vrai dans une crise telle que la pandémie

actuelle", indiquent-ils. "La mauvaise conduite d'individus ne doit pas jeter le discrédit sur l'ensemble d'un groupe parlementaire", écrit-vent Ralph Brinkhaus (CDU) et Alexander Dobrindt (CSU) dans une lettre adressée aux 244 membres du groupe.

Cette demande fait suite à l'affaire dite des masques, impliquant deux députés, Georg Nüsslein (CSU) et Nikolas Löbel (CDU). Les deux parlementaires ont touché, directement ou indirectement, des commissions de plusieurs centaines de milliers d'euros sur des achats de masques. Ils ont depuis été poussés hors de leur parti.

M. Löbel a quitté son siège au Bundestag, M. Nüsslein assurant



lui qu'il ne se représentera pas aux élections du 26 septembre.

Cette affaire, qui a entraîné l'ouverture d'une enquête pour "fraude" et "corruption" par le parquet de Munich (sud) et des perquisitions, tombe à quelques jours de scrutins régionaux qui auront dimanche valeurs de tests avant le scrutin de septembre.

Le parti CDU a ces derniers jours perdu plusieurs points dans les sondages, même s'il reste en tête des formations politiques.

BIRMANIE

Raid des forces de sécurité contre des cheminots grévistes

Les forces de sécurité birmanes ont lancé un raid mercredi à Rangoun contre des cheminots grévistes qui participent au vaste mouvement de désobéissance civile contre la junte.

Plusieurs centaines de policiers et de soldats se sont déployés autour de l'enceinte où réside le personnel ferroviaire de

la gare Ma Hlwa Gone, dans l'est de la capitale économique.

"Ils bloquent les portes (des appartements) et les détruisent pour entrer", a relaté un membre de la famille d'un cheminot, sous couvert d'anonymat par peur des représailles.

"J'ai réussi à m'échapper, mais je m'inquiète pour les travailleurs" et

leurs proches encore coincés.

Selon elle, quelque 800 employés des chemins de fer dans cette gare sont impliqués dans le mouvement de désobéissance civile.

Médecins, enseignants, employés des compagnies d'électricité, cheminots, de nombreux fonctionnaires ont cessé

le travail depuis le coup d'Etat du 1er février qui a renversé le gouvernement civil d'Aung San Suu Kyi.

Ce mouvement perturbe la fragile économie birmane avec des bureaux ministériels vides, des écoles et des hôpitaux fermés, des banques dans l'incapacité de fonctionner.

BECHAR

Un atelier d'apprentissage du ballet pour fillettes

Un atelier d'apprentissage de danses de ballets vient d'être ouvert aux enfants par l'association locale culturelle et artistique "Saharienne", a-t-on appris mercredi de la responsable de cet atelier.

L'atelier est ouvert dans une première phase à une dizaine de fillettes âgées de 6 à 13 ans dans le but de l'éveil corporel et permettre de développer l'imaginaire et les capacités d'expression et de communication verbale et non-verbale des enfants, de faciliter les apprentissages cognitifs et linguistiques et d'apprendre à jouer ensemble, a indiqué Ouahiba Diffallah, membre de l'association précitée et animatrice de cet atelier.

"Accueilli favorablement par les parents des fillettes inscrites à notre cours d'apprentissage du ballet, cet atelier vise essentiellement à faire prendre conscience à ces enfants de l'importance de la place du corps dans le développement de leur capacité sensori-moteur, et d'appréhender l'éveil corporel comme un processus de jeu relationnel, d'expression et de communication, et ce dans un cadre pédagogique", a expliqué Ouahiba Diffallah (également artiste-peintre).

L'objectif à travers cet atelier est aussi de faire découvrir aux participantes les différentes facettes musicales du patrimoine folklorique national à travers leur initiation aux différentes expressions chorégraphiques et danses locales et nationale, a-t-elle ajouté.

Des spectacles seront donnés prochainement par les fillettes participantes à cet atelier et ce pour les encourager davantage, a fait savoir Ouahiba Diffallah.

"Les modestes moyens de l'association ont été mis à la disposition de cet atelier artistique, comme contribution à la formation pédagogique des enfants de la région", a fait savoir le président de "Saharienne", Noureddine Rahou.

PAYS DE GALLES

Découverte d'un tunnel médiéval secret

Une équipe de techniciens gallois a découvert par hasard un tunnel médiéval secret datant du XIIe siècle et qui ne figure sur aucune carte connue, ont rapporté des médias.

Les techniciens en questions ont interrompu leurs travaux d'électricité lorsqu'ils ont découvert un tunnel médiéval secret, situé à proximité des ruines d'une abbaye.

En creusant une tranchée pour une installation électrique, des techniciens du Western Power Distribution (WPD) sont tombés sur un tunnel médiéval secret.

Celui-ci se trouve dans la vallée de Wye, dans l'est du Pays de Galles, près de la frontière avec l'Angleterre.

Inconnu de la population locale, il n'est présent sur aucune carte consultée au préalable par les experts.

"Peu après le début des travaux d'excavation, l'équipe de fouilleurs a fait l'extraordinaire découverte de ce qu'ils pensaient être une grotte", explique sur le site de la WPD Allyn Gore, qui dirigeait l'équipe sur place.

"J'ai déjà participé à d'autres fouilles où nous avons découvert d'anciens puits et caves qui ne figuraient sur aucun plan, mais rien d'aussi excitant et impressionnant que ce la".

Les techniciens ont alors contacté le Cawd, l'organisme public chargé de la gestion du patrimoine du Pays de Galles, lequel a envoyé un représentant sur les lieux. "Il a été très impressionné par l'ampleur du tunnel et assez fasciné de le voir", raconte M.Gore.

Une enquête approfondie a déterminé que le tunnel faisait environ 1,2 mètre de hauteur et suivait la trajectoire d'un sentier le long d'un ruisseau.

A courte distance se trouve l'abbaye de Tintern, qui remonte aux années 1100 et qui regorge déjà de ruines d'anciens fours, d'objets en métal et de forges. D'après l'expert du Cawd, il est bien possible que ce passage souterrain soit lié à ces ruines et date donc de la même période. En attendant, les techniciens ont dû remblayer la tranchée et trouver un autre endroit pour poser leur câble afin de laisser le site à une équipe archéologique. "Cela pourrait prendre des années avant que les investigations ne soient terminées", conclut Allyn Gore.

APS

LIVRE - SALON

Ouverture jeudi de la 1^e édition du Salon national du livre à Alger

Le premier Salon national du livre sera ouvert, jeudi, au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger) avec la participation de 216 maisons d'édition, après plus d'une année de suspension des activités culturelles, en raison de la pandémie (Covid-19).

Placé sous le thème "Un livre, une vie", les visiteurs seront conviés lors de ce Salon à renouer avec la lecture, à la faveur de nouvelles parutions des maisons d'édition comme Casbah, Enag, "El Djazaïr Takra'a" et Dhama.

Organisée au pavillon central du Palais des expositions, cette manifestation sera ponctuée par la présentation de nouveaux ouvrages, fruits de nouvelles expériences littéraires pour la plupart, avec l'organisation de vente-dédicace d'une trentaine d'auteurs parmi ceux ayant publié leurs livres via leurs comptes personnels, en l'absence de noms médiatisés.

L'objectif de ce salon est de "donner une chance aux nouvelles plumes (jeunes) pour faire la promotion d'idées novatrices en vue d'enrichir le programme culturel et professionnel", a affirmé le président de l'Organisation nationale des éditeurs de livres (Onel). 24 ren-

contres thématiques (conférences et ateliers) traitant de la réalité de l'industrie du livre, la distribution, la traduction et le livre scolaire et électronique durant les cinq dernières années en Algérie, outre le piratage et la protection des droits d'auteurs seront également au menu.

Dans le volet culturel, une conférence sera consacrée à l'érudite Mohamed Bencheb (1869-1929) qui a marqué de son empreinte la littérature, l'histoire, l'éducation et la culture en Algérie.

Il s'agit du premier docteur dans l'histoire du pays et du premier chercheur algérien qui s'est intéressé aux langues et à la traduction.

Il est aussi le fondateur de la littérature comparée en Algérie.

Les conférences culturelles s'intéresseront également à la bande dessinée en Algérie, à la littérature d'enfance et de jeunesse, ainsi qu'aux créations destinées

aux personnes à besoins spécifiques. Au volet histoire, une conférence sera consacrée au jour de la Victoire, le 19 mars.

Un protocole sanitaire de prévention contre le nouveau coronavirus

Le Salon national du livre verra l'application d'un protocole sanitaire "strict" dans le cadre de la prévention du nouveau coronavirus, conformément aux instructions du ministère de la Santé, avec limitation de l'âge d'accès à 16 ans et plus, et le respect de la distanciation physique (1 personne/3 mètres).

Le gel désinfectant sera également fourni dans toutes les structures d'accueil, outre la diffusion de rappels des mesures préventives par radio interne du pavillon central, tels que le port obligatoire de masques de protection et éviter tout contact avec les autres personnes, etc.

Dans le cadre de ce pro-

coloc, les organisateurs ont également prévu deux salles pour les séances de vente-dédicace et à leurs autres réservées aux programmes culturels et professionnels, tout en interdisant ce genre d'activités au niveau des pavillons des éditeurs.

Une application électronique sera disponible fournissant l'accès à toutes les maisons d'édition participantes et à leurs ouvrages, avec la possibilité de les commander par voie électronique pour ceux qui n'auront pas la chance de visiter le salon, selon les organisateurs. Le salon sera ouvert tous les jours de 10 h à 19 h.

L'organisation de cet événement littéraire pour redynamiser le domaine culturel, intervient après plus d'une année de paralysie quasi-totale ayant affecté le secteur du livre, en raison de la pandémie du coronavirus, explique Mustapha Kallab debih.

THÉÂTRE

Mostaganem: cinq pièces théâtrales au programme des journées du théâtre pour enfants



Cinq (5) œuvres théâtrales sont programmées dans le cadre de la manifestation des journées du théâtre pour enfants, qu'organisera le théâtre régional "Djillali Benabdhalim" à partir du jeudi prochain à Mostaganem, a-t-on appris mardi de la cellule de communication de cette structure culturelle. La même source a indiqué que cette

manifestation, qui s'étalera jusqu'au 18 mars en cours, verra la présentation de 5 pièces théâtrales dont celles produites par le théâtre régional "Djillali Benabdhalim" et l'association "Sitar Eddahabi" (Rideau d'or), de même qu'un autre travail réalisé par le comédien amateur, Bengue-

nanou Mansour, connu sous le nom artistique "Titi". Il sera procédé, dans ce cadre, à la présentation d'une nouvelle pièce théâtrale au théâtre régional sus-indiqué, intitulée "Loading" réalisé par Aïssa Chouat (production 2021), une autre pièce "Nour" du réalisateur Draoui fethi (2018), "Houria" de la réalisatrice Khawla Boudjema (production 2016),

"Ennawassidj" de l'association "Sitar Eddahabi" et les aventures de Titi, a ajouté la même source. Cette manifestation, qui entre dans le cadre du programme culturel annuel, sera organisée en application du strict respect du protocole sanitaire de prévention contre la pandémie de Covid-19, comportant la distanciation physique, le port du masque et la fourniture du gel hydro-alcoolique au public. Par ailleurs, il sera présentée durant cette période par le théâtre régional de Mostaganem, à la 14^e édition du festival national du théâtre professionnel qui aura lieu au Théâtre national d'Alger (TNA), la pièce "Khatibati" (Ma fiancée) du réalisateur Ahmed Rezzak.

La même structure culturelle s'apprête à produire deux nouvelles œuvres théâtrales: la première ayant trait à la personnalité du poète Lakhdar Benkhelouf, et l'autre de marionnettes, qui sera présentée dans le cadre de ce qui est appelé "théâtre de la rue", a-t-on annoncé.

CINÉMA

Une quinzaine de films algériens au programme de la réouverture des salles de cinéma

Le ministère de la Culture et des arts a annoncé mardi le lancement d'un programme de projections cinématographiques qui compte une quinzaine de films algériens récents afin de relancer à partir du 15 mars l'activité de plusieurs salles de cinéma dans différentes villes du pays, annonce le ministère sur sa page Facebook. Les cinéphiles auront la possibilité de découvrir des films, pour la plupart jamais distribués en Algérie à l'instar de "143, rue du désert" de Hassen Ferhani, "Abou Leïla" de Amine Sidi Boumediene, "Paysages d'automne" de Merzak Allouache, "Héli-



polis" de Djaafar Gacem, ou encore "Matares" de Rachid Benhadj. Ces projections

sont annoncées dans les villes d'Alger, Oran, Bejaia, Constantine, Tlemcen, An-

naba, Bechar Tizi Ouzou, Sidi Bel Abbes, Batna, Souk Ahras et Laghouat. D'autres films sont également annoncés comme "La cinquième saison" de Ahmed Benkamlal, "Dzair" de Mehdi Tsabbat, "Saliha" de Mohamed Sahraoui, "Djenja" de Abdelkrim Bahloul, "L'étoile d'Alger" de Rachid Benhadj, "Ben Badis" de Bassel El Khatib, "Le sang des loups" de Ammar Si Fodhil, "Argo" de Ammar Belkacemi ou encore "Les intrus" de Mohamed Hazouli. Les détails de cette programmation et les salles sélectionnées pour abriter les projections, n'ont pas encore été communiqué.

RUSSIE - INTERNET L'accès à Twitter limité (régulateur russe)

La vitesse de Twitter est ralentie en Russie depuis le 10 mars car le réseau social a violé la législation en refusant de supprimer certains contenus et son blocage est envisagé en cas de non-conformité, indique le régulateur russe des communications.

"Depuis ce mercredi 10 mars, la vitesse du réseau social Twitter est ralentie sur 100% des appareils mobiles et 50% des appareils fixes à la suite d'une décision du régulateur russe des communications", selon l'agence de presse Sputnik.

Ce dernier reproche à Twitter de ne pas avoir supprimé certains contenus illégaux.

Le service fédéral fait état de plus de 3.000 publications illégales qui doivent encore être retirées de la plateforme, relatives à des "appels au suicide de mineurs, à d'autres contenus indécent et à la consommation de drogues".

Cette restriction vise ainsi à "protéger les citoyens russes" et à faire en sorte que le site se conforme à la loi russe, précise-t-il dans un communiqué en ligne.

Au cas où Twitter continuerait d'ignorer la loi, c'est-à-dire ne supprime pas le contenu concerné,



le régulateur n'exclut pas son blocage.

Ces restrictions resteront en vigueur jusqu'à ce que l'ensemble des publications interdites soient supprimées, a précisé le chef adjoint du service, Vadim Soubbotine, qui espère une "position constructive" de la part de l'entreprise.

Les autorités rappellent également avoir effectué plus de 28.000 demandes de suppression de liens ou

de publications. Début mars, elles avaient déjà averti Twitter qu'il s'exposait à une amende allant de 8.900 à 89.000 euros, et jusqu'à 20% de ses recettes annuelles en cas de "récidive".

Une loi entrée en vigueur, le 1er février en Russie, contraint les réseaux sociaux à "identifier et restreindre eux-mêmes les contenus interdits par la législation russe".

CHINE - ETATS UNIS LinkedIn suspend les nouvelles adhésions à ses services en Chine

Le réseau social professionnel LinkedIn, détenu par l'américain Microsoft, a annoncé qu'il suspendait les nouvelles adhésions à ses services en Chine le temps de "vérifier qu'il est bien en conformité avec les lois chinoises", selon un communiqué daté de mardi, qui ne donne pas davantage de détails sur les lois à l'origine de cette décision.

"Nous sommes une plateforme globale avec une obligation de respecter les lois qui s'imposent à nous, y compris les réglementations du gouvernement chinois pour notre version de LinkedIn en Chine", a affirmé le groupe dans un communiqué daté de mardi, qui ne donne pas davantage de détails sur les lois à l'origine de cette décision.

Microsoft se plie aux règles chinoises pour LinkedIn à travers une joint-venture chinoise.

Le réseau social professionnel a été critiqué en Chine pour avoir retiré les comptes de "dissidents".

A ce sujet, LinkedIn a affirmé qu'il s'agissait d'une "erreur" et avoir "effacé des contenus politiquement sensibles" de ses pages.

ZAMBIE - ÉLECTIONS La Zambie adopte une législation contre les abus sur internet avant les élections

Le Parlement zambien a adopté mardi un projet de loi réprimant les abus sur internet, comme le harcèlement en ligne, faisant craindre à l'opposition que le pouvoir ne s'en serve pour censurer internet lors des élections en août. Le ministre de l'Intérieur Stephen Kampyongo a défendu la nécessité de cette nouvelle législation en expliquant que le harcèlement en ligne était en hausse dans le pays, et visait les adultes comme les enfants.

"Il y a beaucoup de gens qui se cachent dans le cyberspace pour s'en prendre à notre peuple et insulter des citoyens, sans être inquiétés", a-t-il dénoncé. "Nous voulons protéger notre population", a-t-il ajouté. Le projet de

loi s'est néanmoins heurté à l'hostilité de députés de l'opposition qui craignent une coupure d'internet avant les élections, même si internet n'est pas encore accessible sur tout le territoire, notamment dans les zones rurales.

Le parti d'opposition United Party for National Development (UPND) a ainsi affirmé que cette loi permettrait aux autorités d'écouter "des conversations privées". Un membre de ce parti, Jack Mwiimbu, a estimé que le texte allait "permettre au gouvernement de couper internet le jour du vote, comme cela s'est produit dans d'autres pays".

"Il s'agit de la loi la plus controversée depuis l'indépendance", a-t-il dénoncé.

APS

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة السكن، العمران والمدينة

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION
IMMOBILIERE DE BECHAR

ديوان الترقية والتسيير العقاري
بشار

Logo: BECHAR OPGI

N.I.F: 0999 0809 4224 518. BECHAR, Le : 03 1488 2021

Réf: 40 / DG / OPGI / 2021.

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES.

N° 003 / 2021

Conformément aux dispositions de l'article N° : 65 du décret présidentiel N° : 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation des services publics, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Béchar dont le siège social sis à LA route Béchar djedid, 156 haly gharasso-Béchar; Informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'Offres National Ouvert avec exigences de capacités minimales n° 07/2020 paru dans le quotidien national «الحياة» en arabe le 25/11/2020 et dans «DK News» en français le 25/11/2020, relatif aux travaux de réalisation des 40/500/2000 logements publics localisés y compris VRD programme quinquennal 2010/2014 tranche 2013 à la commune de Kerzaz Wilaya de Béchar.

Qu'après séance d'analyse et d'évaluation des offres, le marché a été attribué provisoirement comme suit :

PROJET	ENTREPRISE	NIF	Montant en TTC	Montant de l'offre financière après correction en TTC	Délai proposé	Note obtenue (note de l'offre technique)	OBS
La réalisation des 40/500/2000 lpl à KERZAZ	ABOUD FATIMA	296408030005936	113 232 533.87 DA	113 210 792.74DA	24 Mois.	30.50 points	Offre moins disante

Les soumissionnaires voulant prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Béchar dont le siège social sis à LA route Béchar djedid, 156 haly gharasso-Béchar ou plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant dans le cadre du présent appel d'offre peut introduire un recours dans les Dix (10) jours à compter de la première parution de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le BOMOP ou la presse nationale auprès de la commission des marchés (OPGI).

Remarque : passé ce délai, aucun recours ne sera pris en considération.

DK NEWS Anep : 2116004481 du 11/03/2021

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU
Direction Des Ressources en Eau
De la Wilaya de Boumerdes

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

NIF : 410006000035032

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya de Boumerdes, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales N°01/2021 ayant pour objet : Réalisation et Equipement des Forages de Remplacement y compris raccordement en canalisation à travers les communes de Khemis El Khachena (Forage F10 KEK) et Hammadi (Forage FIR Smadia) . Paru dans le BOMOP et dans les quotidiens nationaux «علم الاهداف» et DK NEWS du 20/01/2021.

A l'issu des jugements des offres par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, les projets de marchés sont attribués provisoirement aux entreprises citées ci-dessous, selon les critères d'évaluation prévus au cahier des charges.

Entreprise retenue et NIF	Montant	Note Technique	Délai d'exécution	Critère d'attribution
HYDRO STYLE NIF:186070500764132	35.919.555,00 DA	58,00	05 Mois	Offre la Moins distante

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya de Boumerdes dans les 10 jours, à compter de la première parution de cet avis dans la presse nationale ou BOMOP.

Les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités à se rapprocher du service contractant dans les trois (03) jours à compter de la première parution de l'avis d'attribution provisoire du marché.

DK NEWS Anep : 2116004508 du 11/03/2021

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE VOILE Trois candidatures en lice pour la présidence

Trois candidatures pour le poste de président de la Fédération algérienne de voile (FAV) ont été acceptées et concourent lors de l'Assemblée générale électorale (AGE) pour le cycle olympique 2021-2024, dimanche à Alger (11h00), a annoncé l'instance fédérale mardi sur sa page officielle Facebook.

Il s'agit de Belaâda Rabie, Azzoug Mohamed et Maza Mohamed Lyes, selon la même source, qui précise qu'il y a eu dépôt de trois candidatures. La décision a été prise mardi, lors de la réunion de la commission de candidatures, présidée par Benzoubir Karim. Ladite commission a également validé 11 candidatures sur 12, pour les élections du Bureau fédéral, à savoir Karassane Az-zedine, Hamani Tamim, Benchama Abderrahmane, Hamouche Rachid, Arif Hamza, Kerrauzi Yacine, Mabrouk Samir, Boukerrouche Karim, Boudina Mokhtar, Belaâda Abdelatif, Adjilia Yacine, alors que le dossier de Medroumi Djamil a été rejeté "conformément au procès-verbal de la commission de recours du 9 mars 2021", précise la même source. Pour rappel, l'assemblée générale ordinaire, tenue mardi dernier, a été marquée par le rejet du bilan moral de l'année 2020, présenté par le président sortant Hassan Djilali. Le bilan a été rejeté par 10 membres, contre 9 "oui", alors qu'un membre a préféré s'abstenir. À l'issue de ce rejet, le bilan financier n'a pas été soumis à examen en raison de l'interruption des travaux.

"J'ai porté l'affaire devant le MJS" (Djilali)

Le président de la Fédération algérienne de voile, Djilali Hacène, dont les bilans moral et financier ont été rejetés par les membres de l'Assemblée générale ordinaire (AGO), a annoncé mercredi à l'APS avoir interpellé les hautes instances du sport national, pour dénoncer "un coup bas", orchestré dans le seul but de l'évincer de la présidence de ladite instance. "J'ai constitué un rapport détaillé sur les dépassements qui ont mené au rejet des bilans, et je l'ai transmis au ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi, en adressant des copies similaires à Salima Soukri, la Secrétaire d'Etat chargée du sport d'élite, au Comité olympique et sportif algérien (COA), ainsi qu'à l'Observatoire national des sports" a-t-il détaillé. L'AGO de l'instance, tenue mardi dernier à Alger, a été marquée en effet par le rejet du bilan moral de l'année 2020, car dix des vingt membres votants y avaient dit non, contre neuf approbations, au moment où le 20e et dernier membre s'était abstenu de vote. Un rejet qui avait entraîné l'arrêt immédiat des travaux, puisque les membres de l'assemblée n'ont même pas eu à dépouiller les bulletins du bilan financier.

"Dans mon rapport, j'ai clairement expliqué comment il a été procédé pour manipuler certains membres votants, et les inciter à rejeter mes bilans" a encore détaillé Djilali à propos de cette AGO, tenue à l'Institut national de la formation supérieure en sciences et technologies du sport à Ain Bénian, et qui avait débuté avec quatre bonnes heures de retard. Le président sortant de la FAV a pointé d'un doigt accusateur certains "responsables au niveau du MJS", en les tenant pour responsables de ce "coup bas", notamment, à travers la "manipulation de certains membres votants".

D'après lui, ces personnes ont pris la décision unilatérale d'imposer la présence du club de Mostaganem à cette Assemblée générale, alors qu'il était exclu pour des motifs administratifs (ndlr, non mise en conformité avec les statuts en vigueur). Djilali a affirmé avoir déjà entrepris les démarches nécessaires pour porter l'affaire devant le Tribunal arbitral du sport (TAS), pour demander à ce que "les résultats de la précédente AGO soient invalidés", et que celle-ci soit "tenue une nouvelle fois, dans le respect des lois", et selon lui, ce n'est qu'après cela qu'il pourra être procédé aux travaux de l'Assemblée générale électorale (AGE). "Notre recours sera introduit mercredi au niveau du TAS, et outre la dénonciation des dépassements qui ont été commis lors de la précédente AGO, il demandera à ce que cette Assemblée ordinaire soit réorganisée dans les plus brefs délais, et que l'Assemblée électorale soit renvoyée à une date ultérieure" a encore expliqué Djilali, qui compte animer une conférence de presse jeudi, au siège de la fédération algérienne de voile, pour "dévoiler l'identité" des commanditaires de ce coup bas.

APS

HAND/TOURNOI DE QUALIFICATION OLYMPIQUE Sans préparation, les "Verts" défient les grands

La sélection algérienne de handball retrouvera la compétition vendredi, à l'occasion du Tournoi de qualification olympique (TQO) de Berlin, où elle n'aura pas d'objectif majeur si ce n'est de se frotter à de grandes nations de la discipline que sont l'Allemagne, la Suède et la Slovaquie.



Depuis leur participation en janvier dernier en Egypte au Championnat du monde, ponctuée par une 22e place au classement final du tournoi, les "Verts" n'ont plus retouché la petite balle, s'envolant directement pour l'Allemagne où ils ont atterri mardi.

Contacté par l'APS, un joueur cadre de l'équipe nationale a refusé de trop s'atteler sur ce tournoi. "D'habitude, je suis ouvert aux médias, mais aujourd'hui, sincèrement, je n'ai rien à dire. Nous sommes venus directement de la maison pour disputer ce TQO, sans aucune préparation. Si je commence à parler, je vais dire beaucoup de choses qui ne vont pas plaire".

La Fédération algérienne de handball (FAHB) avait, dans un premier temps, prévu un stage en France, finalement annulé,

faute de visas et de la décision des autorités françaises d'interdire l'entrée sur leur sol à partir d'un pays extérieur à l'Union européenne, "sauf motif impérieux", en raison du Covid-19.

La FAHB a ensuite avancé la piste allemande pour y effectuer un stage, vite tombée à l'eau. A Berlin, les hommes d'Alain Portes croiseront le fer avec des gros bras du "Vieux continent" et non des moindres : la Suède, vice-championne du monde, la Slovaquie, 9e mondiale et l'Allemagne, 12e au Championnat du monde-2021. Le sélectionneur Alain Portes et son adjoint Tahar Labane, qui doivent rejoindre l'équipe directement en Allemagne à partir de la France, ont convoqué 19 joueurs pour prendre part au rendez-vous pré-olympique de Berlin.

Mais certains éléments ont

dû déclarer forfait pour diverses raisons, à l'image d'Abdelkader Rahim (Covid-19), Hicham Daoud (isolement) et Bastien Khermouche (non-qualifié par la Fédération internationale de handball). De son côté, le joueur d'El-Wakrah (Qatar), Mustapha Hadj Sadok, est toujours dans l'attente d'un visa d'entrée sur le sol allemand et pourrait donc faire défection.

Les coéquipiers de Messaoud Berkous, qualifiés à ce tournoi grâce à leur 3e place à la Coupe d'Afrique des nations-2020, entameront la compétition vendredi en affrontant la Slovaquie (17h45 algériennes), avant de croiser le fer avec, respectivement, la Suède (samedi, 18h00) et l'Allemagne (dimanche, 15h45). Les deux premiers du groupe se qualifieront pour le tournoi de handball des Jeux Olympiques de Tokyo.

AG ÉLECTIVE DE LA LIGUE ALGÉROISE DE BOXE

Abbas Abdelkader élu nouveau président

Abbas Abdelkader a été élu nouveau président de la Ligue algéroise de boxe, lors du deuxième tour de l'assemblée générale électorale (AGE), tenue mardi à la salle omnisports Mohamed-Handjar d'El Magharia à Hussein-Dey (Alger).

Le nouveau président a obtenu 30 voix des 51 membres présents à l'AG, contre 21 voix pour son concurrent, Mir Aziouez, président sortant de la Ligue algéroise de boxe. Lors du premier tour qui s'est déroulé le 8 février, les deux candidats en lice ont obtenu 22 voix des 50 membres présents à l'AGE. Au départ, Mir Aziouez a été déclaré vainqueur, conformément à la note méthodologique du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) qui stipule qu'en

cas d'égalité de voix entre deux candidats à la présidence de la structure sportive et si le statut et le règlement intérieur ne prévoient pas ce cas de figure, le candidat le plus âgé sera retenu.

Mais suite au recours interjeté par le candidat malheureux, Abdelkader Abbas, la direction de la Jeunesse et des Sports d'Alger a finalement décidé d'organiser un deuxième tour entre les deux candidats pour déterminer le président élu.

Les membres de l'AG ont également procédé à l'élection du bureau fédéral, composé de sept membres. Le nouveau mandat du président élu et de son bureau durera un cycle olympique, soit 4 ans (2021-2024).

CYCLISME / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE SUR PISTE - 500M (JUNIORS/FILLES)

L'Algérienne Nesrine Houili en or

L'Algérienne Nesrine Houili a décroché la médaille d'or au 500 mètres (juniors/filles) des Championnats d'Afrique sur piste, actuellement en cours au Caire (Egypte).

La jeune algérienne a bouclé la distance en 41 secondes, devançant ainsi l'Égyptienne Habiba Idriss (2e/42 sec) et la Sud-africaine Mckenzie Pedro (3e/43 sec).

Une troisième médaille donc pour Houili en l'espace d'une se-

main, après les deux bronze qu'elle avait décrochées aux Championnats d'Afrique sur route, clôturés samedi dernier au Caire.

La sélection algérienne avait terminé à la deuxième place au classement général de cette compétition, avec un total de huit médailles : 2 or, 2 argent et 4 bronze, derrière l'Afrique du Sud, vainqueur avec 19 médailles (14 or, 3 argent, 2 bronze), au moment où le Rwanda avait complété le podium,

avec 13 médailles (1 or, 7 argent et 5 bronze).

Ces Championnats d'Afrique sur route s'étaient déroulés du 2 au 6 mars, dans la capitale égyptienne, où viennent de démarrer les Championnats d'Afrique sur piste, et qui s'y poursuivront jusqu'au 14 du mois courant.

La sélection nationale est présente au pays des Pharaons avec un total de 16 cyclistes, dont deux juniors (filles).

APS

Le programme

==Vendredi 12 mars==

TQO à Podgorica (16h30) Chili - Corée du Sud (19h00) Norvège - Brésil
TQO à Montpellier (17h30) Tunisie - Portugal (20h00) France - Croatie
TQO à Berlin (14h15) Allemagne - Suède (16h45) Slovaquie - Algérie

==Samedi 13 mars==

TQO à Podgorica (16h30) Brésil - Chili (19h00) Norvège - Chili
TQO à Montpellier (17h30) Croatie - Portugal (20h00) France - Tunisie
TQO à Berlin (14h35) Allemagne - Slovaquie (17h00) Suède - Algérie

==Dimanche 14 mars==

TQO à Podgorica (16h30) Brésil - Chili (19h00) Corée du Sud - Norvège
TQO à Montpellier (17h30) Croatie - Tunisie (20h00) Portugal - France
TQO à Berlin (14h45) Algérie - Allemagne (17h15) Suède - Slovaquie
NB : les deux premiers de chaque groupe se qualifient au tournoi de handball des Jeux Olympiques de Tokyo, prévu du 24 juillet au 8 août 2021.

ESCRIME - MONDIAUX 2021 (ETAPE DE BUDAPEST)

Les Algériens Bounabi et Kahli à pied d'œuvre en Hongrie

Les sabreurs algériens Akram Bounabi et Zahra Noura Kahli sont à pied d'œuvre depuis mardi en Hongrie, en prévision de l'étape de Budapest, qui se déroulera du 11 au 13 mars dans la capitale hongroise, pour le compte de la Coupe du monde 2021 de la discipline. Une épreuve qui donne accès également au tournoi qualificatif pour les Jeux Olympiques de Tokyo, et qui se déroulera au mois d'avril prochain, en Egypte. A leur arrivée sur les lieux de la compétition, et comme le stipule le protocole sanitaire actuellement en vigueur, les deux représentants algériens ont commencé par effectuer un test de dépistage (PCR), pour s'assurer qu'ils n'ont pas le coronavirus. La délégation algérienne est conduite par Moussa Hamache, le président de la Fédération algérienne d'escrime (FAE).

LIGUE 1 (17E JOURNÉE) MCA-CRB à l'affiche, le MCO pour prendre seul les commandes

Le derby algérois MC Alger - CR Belouizdad constituera le choc de la 17e journée du championnat de Ligue 1 de football, prévue vendredi et samedi, alors que le co-leader MC Oran aura une belle occasion de s'emparer de la tête du classement, à l'occasion de la réception de la lanterne rouge CA Bordj Bou Arréridj.



Le MCA (11e, 19 pts) abordera son rendez-vous face au Chabab (8e, 21 pts) avec l'intention de confirmer son succès décroché samedi dernier à Thiès face aux Sénégalais de Teungueth FC (1-0) en Ligue des champions, venu mettre fin à sept matchs sans victoire, toutes compétitions confondues.

Si le "Doyen" semble retrouver la sérénité après une période de disette, rien ne va plus en revanche chez le CRB, incapable d'enregistrer le moindre succès lors de ses six dernières rencontres, en championnat et Ligue des champions.

Désormais dos au mur, le CRB, privé de son maître à jouer Amir Sayoud, blessé, est appelé à sortir la tête de l'eau à l'occasion de cette 100e confrontation en championnat face au Mouloudia, pour éviter de sombrer dans la crise.

Pour sa part, le MCO, qui partage le fauteuil de leader avec l'ES Sétif (30 pts), partira largement favori à domicile face au CABBA et reste bien placé pour prendre seul les commandes, à moins d'une surprise.

Le CABBA, sans la moindre victoire depuis le début de l'exercice, est en train de se compliquer l'existence au fil des journées, et est appelé plus que jamais à se "révolter" avant qu'il ne soit

trop tard, même si la mission des "Criquets" est d'ores et déjà délicate.

La JSS pour une cinquième victoire de rang

A l'instar du MCO, la JS Saoura (3e, 29 pts) bénéficiera également des faveurs des pronostics, à la maison face au WA Tlemcen (12e, 18 pts), dans un match qui devrait sourire, a priori, aux gars de Béchar, qui restent sur une série de quatre victoires de suite.

L'Olympique Médéa (4e, 28 pts), qui est en train de faire du surplace avec trois matchs sans gagner, devra impérativement réagir à l'occasion de la réception du premier relégable USM Bel-Abbès (17e, 14 pts).

De son côté, l'AS Aïn M'lila (6e, 26 pts), qui a retrouvé le sourire grâce au succès décroché sur le terrain de l'ASO Chlef (3-2) après sa lourde défaite es-tuée à domicile face au WA Tlemcen (0-3), devra rester vigilante face à une équipe de l'US Biskra (15e, 16 pts) capable du meilleur comme du pire.

Vainqueur dans le derby face à l'USM Alger au stade de Dar El-Beïda (2-1), le Paradou AC (7e, 23 pts) enchaînera avec un autre derby algérois, cette fois-ci devant le NA Hussein-Dey (14e, 17 pts), dont les résultats

sont irréguliers. L'USMA (8e, 21 pts), dont l'entraîneur français Thierry Froger a été limogé pour être remplacé par l'ancien-nouveau coach Mounir Zeghdoud, abordera la réception de l'ASO Chlef (15e, 16 pts) avec l'intention de se racheter après son revers face au PAC.

L'ASO, dirigée par le nouvel entraîneur Meziane Ighil, est contrainte elle à l'exploit à Alger pour mettre fin à une mauvaise série de quatre défaites de suite, dont deux à domicile.

Sous la conduite du nouvel entraîneur Miloud Hamdi, le CS Constantine (12e, 18 pts), qui semble redresser la barre en enchaînant trois matchs sans défaite, aura l'occasion de confirmer son réveil, à la maison face au RC Relizane (10e, 20 pts). En bas de tableau, le duel entre relégables, NC Magra (18e, 11 pts) - JSM Skikda (19e, 8 pts), sera un véritable "choc" de mal-classés, puisque la victoire pour l'une ou l'autre équipe est vitale en vue de leur mission de sauvetage.

A noter que le match ES Sétif - JS Kabylie a été reporté à une date ultérieure en raison de l'engagement des deux clubs en phase de poules de la Coupe de la Confédération, dont la première journée se joue ce mercredi.

Le programme

Vendredi 12 mars (15h00):

MC Alger - CR Belouizdad
Olympique Médéa - USM Bel-Abbès

Samedi 13 mars (15h00):

USM Alger - ASO Chlef
NC Magra - JSM Skikda
MC Oran - CA Bordj Bou Arréridj
NA Hussein-Dey - Paradou AC
CS Constantine - RC Relizane
AS Aïn M'lila - US Biskra
Reportée :
ES Sétif - JS Kabylie

Classement :

	Pts	J
1). ES Sétif	30	14
→). MC Oran	30	16
3). JS Saoura	29	14
4). O. Médéa	28	16
5). JS Kabylie	27	14
6). AS Aïn M'lila	26	15
7). Paradou AC	23	16
8). CR Belouizdad	21	11
→). USM Alger	21	15
10). RC Relizane	20	15
11). MC Alger	19	12
12). WA Tlemcen	18	15
→). CS Constantine	18	15
14). NA Hussein-Dey	17	16
15). ASO Chlef	16	14
→). US Biskra	16	16
17). USM Bel-Abbès	14	16
18). NC Magra	11	15
19). JSM Skikda	8	15
20). CABB Arréridj	4	14

LIGUE 1

Medouar : "La quasi-totalité des matchs en retard seront apurés durant le mercato d'hiver"

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP) Abdelkrim Medouar, a affirmé mercredi que le match en retard de la Ligue 1, seront apurés dans leur quasi-totalité, lors de la période du mercato d'hiver, fixée du 22 mars au 11 avril.

"C'est tout à fait normal que le nombre de matchs en retard soit important, du moment que nous avons quatre clubs engagés en phase de poules des compétitions africaines interclubs.

Nous étions obligés de reporter ces rencontres pour permettre à nos représentants de disputer leur matchs dans les meilleures conditions.

Nous avons demandé lors de la dernière réunion du Bureau fédéral de

la Fédération algérienne (FAF), de fixer à trois semaines la durée du mercato d'hiver, pour pouvoir programmer la quasi-totalité de ces rencontres", a indiqué à l'APS le premier responsable de la LFP.

Les quatre clubs engagés dans les compétitions africaines : le CR Belouizdad, le MC Alger, l'ES Sétif, et la JS Kabylie, se retrouvent aujourd'hui avec au moins deux matchs en retard, en raison de la succession des rencontres sur le plan continental.

Avec onze matchs joués, le Chabab est le club possédant le plus grand matchs en retard avec un cumul de 5 rencontres à disputer, ce qui devrait l'exposer à un calendrier démentiel.

"C'est vrai que le calendrier établi par la Confédération africaine (CAF) avec pratiquement un match chaque semaine, s'est répercuté sur le matchs du championnat, ce qui explique à mon sens le nombre important de matchs en retard.

Certains s'interrogeaient sur cette situation et voulaient pointer du doigt la LFP, comme étant responsable de ce cumul, alors qu'on y est pour rien", a-t-il conclu.

Un seul match en retard a été programmé jusque-là et disputé lundi entre le CR Belouizdad et le CS Constantine (1-1), dans le cadre de la mise à jour de la 6e journée du championnat.

LIGUE 1 (ASO CHLEF) Meziane Ighil arrive pour redresser la barre

La direction de l'ASO Chlef a jeté son dévolu sur l'entraîneur Meziane Ighil, en remplacement de Nadir Lekanoui, dont le contrat a été résilié à l'amiable, avec l'objectif de redresser le navire chélifien à la dérive, a indiqué le 15e de Ligue 1 de football mercredi.

"Dans l'objectif de donner un nouveau souffle à l'équipe, et après consultations avec les membres du Conseil d'administration, il a été décidé de nommer Meziane Ighil à la barre technique.

Le technicien a un long vécu avec le club, qu'il avait mené au premier titre du championnat professionnel en 2011", a indiqué le club dans un communiqué transmis à l'APS.

Après un début de saison encourageant, la formation chélifienne a complètement perdu ses repères depuis quelques semaines, alignant notamment quatre défaites de suite, dont deux à domicile.

L'instabilité crierde au niveau de l'encadrement technique a fini par se répercuter négativement sur les résultats de l'équipe, puisque Meziane Ighil est le troisième entraîneur depuis le début de l'exercice après Fodil Moussi et Nadir Lekanoui.

"En dépit de la crise financière qui a secoué le club, et le non paiement des joueurs, ces derniers ont prouvé leur engagement envers l'équipe.

Nous ne pouvons pas du jour au lendemain condamner cette équipe qui a réalisé de belles prestations en début de saison et réaliser de bon résultats", ajoute le club.

Avant d'enchaîner : "Notre principal objectif reste le maintien, au vu de la pandémie du Covid-19 et la crise financière provoquée par l'absence de ressources.

Pour le moment, l'ASO Chlef est relativement hors danger, avec deux matchs en moins (...) A la fin de la phase aller, il y aura une évaluation générale, en prenant en compte le rendement des joueurs et l'aspect disciplinaire. Le club va être renforcé par des joueurs selon les besoins définis par le staff technique".

Avec deux matchs en moins, l'ASO Chlef pointe à la 15e place au classement 16 points, en compagnie de l'US Biskra.

Les coéquipiers de Kaddour Beldjilali se déplaceront ce week-end à Alger pour défier l'USM Alger samedi (15h00), à l'occasion de la 17e journée.

LIGUE 1 - USM ALGER L'attaquant Abdelkrim Zouari réintègre le groupe

L'attaquant de l'USM Alger, Abdelkrim Zouari, absent depuis plusieurs jours en raison d'une blessure, a repris les entraînements avec le reste du groupe mardi après-midi, après avoir reçu le feu vert du médecin, pour subir la même charge de travail que le reste de ses coéquipiers, a annoncé le club algérois.

Blessé à une cuisse, le joueur de 31 ans avait commencé par observer une assez longue période de repos, avant de reprendre les entraînements en solo, et suivant un programme de préparation spécifique.

Jugé "entièrement apte" désormais, Zouari a reçu le feu vert du médecin pour réintégrer le groupe, et son retour devrait réjouir le nouvel entraîneur Mounir Zeghdoud, qui devrait s'appuyer ses importantes capacités techniques, pour relancer les Rouge et Noir.

En effet, l'USMA traverse un passage à vide depuis quelques semaines et les deux dernières défaites contre l'US Biskra et le Paradou AC ont fini par coûter son poste au précédent entraîneur, Thierry Froger.

Après mûre réflexion, la direction du club a décidé de confier les commandes de l'équipe à son ancien défenseur central, Mounir Zeghdoud, avec l'objectif de redresser la situation.

LIGUE 2 (5E JOURNÉE) Chauds débats à l'Est

Plusieurs duels intéressants sont inscrits au programme de la 5e journée de Ligue 2, prévue jeudi, particulièrement dans le groupe Est, au moment où dans le groupe Ouest, c'est le choc SC Ain Defla - ASM Oran, soit le troisième qui reçoit le co-leader, qui devrait le plus captiver l'attention.

Même le groupe Centre ne sera pas en reste car ayant lui aussi plusieurs duels intéressants à proposer, à commencer par ceux des actuels co-leaders, le RC Arbaâ et le RC Kouba, appelés respectivement à recevoir la JSM Béjaïa et à se déplacer chez l'IB Lakhdar.

Des matchs difficiles, pour l'un comme pour l'autre club, car devant croiser le fer avec des adversaires qui se portent bien en ce début de saison, comme en témoignent leurs classements respectifs, même si le RCA sera légèrement plus avantage par le terrain.

En effet, la JSMB (7 pts) n'est qu'à une longueur des actuels co-leaders, au moment où l'IBL pointe juste derrière, avec seulement trois points de retard.

Des duels que les concurrents directs pour le leadership, notamment l'USM El Harrach suivront probablement avec une grande attention, même si eux-mêmes auront déjà dure affaire avec leurs propres adversaires.

En effet, les Harrachis sont appelés à recevoir le WA Boufarik, avec lequel ils partagent ex aequo la troisième place avec sept points, au moment où l'ES Ben Aknoun, qui compte également sept unités, sera appelée à se déplacer chez l'USM Blida, modeste avant-dernier, avec seulement un point au compteur.

C'est cependant le groupe Est qui renferme le plus de duels intéressants, à commencer par les chocs entre anciens pensionnaires de l'élite, US Chaouia - DRB Tadjenanet, USM Annaba - MC El Eulma et AS Khroub - CA Batna, au moment où le prestigieux MO Constantine, qui compte trois défaites en quatre matchs, est tenu de réagir lors de son déplacement chez le CRB Ouled Djellal.

Enfin, dans le groupe Ouest, et outre le choc SC Ain Defla - ASM Oran, un autre duel intéressant est inscrit au programme de cette 5e journée, à savoir MCB Oued Sly - RCB Oued R'hiou, soit le co-leader (10 pts) qui reçoit le sixième (5 pts).

Tous les matchs de cette 5e journée se joueront jeudi à 14h30, sauf CRB Ain Ouessara - US Remchi, programmé le lendemain vendredi (15h30).

DIVISION INTER-RÉGIONS Le WA Mostaganem vise l'accession

Le Widad de Mostaganem (WAM), club évoluant en division inter-régions "groupe Ouest" de football, s'est fixé comme objectif cette saison l'accession en Ligue 2 amateur, selon son président.

Sofiane Benamar, qui a réussi à recruter de nouveaux joueurs et à maintenir la majorité des cadres de l'équipe, a souligné qu'il a réuni tous les moyens pour que son team puisse aller jusqu'au bout.

"Nous comptons jouer l'accession en formant une équipe compétitive quoique que nous nous attendons à une rude concurrence" a-t-il déclaré à l'APS. "Notre priorité est de se réconcilier avec les fans du Widad. Nous sommes conscients de l'exigence des supporters qui souhaitent que leur équipe retrouve sa place d'antan", a-t-il ajouté.

Pour sa deuxième année à la tête du club, le jeune président a indiqué qu'il nourrit l'ambition de replacer le WAM parmi l'élite, qu'il a quittée à la saison 1997-98, faisant savoir qu'il entretient un projet pour ce-là.

L'entraîneur Salem Laoufi a, pour sa part, déclaré "jusqu'à présent, nous avons disputé plusieurs empoignades. A mon avis, tous les tests ont été bénéfiques. Ils nous ont permis de nous situer par rapport au travail accompli depuis l'entame de la préparation". "Cette saison, nous devons faire mieux et jouer nos chances à fond. La direction a mis tous les moyens à notre disposition et le groupe est pratiquement le même, renforcé par quelques éléments de qualité", a-t-il encore souligné, ajoutant "c'est très important de remporter les matchs amicaux, surtout quand on a affronté des adversaires d'un bon niveau.

Je crois qu'on a prouvé lors de deux rencontres amicales disputées jusqu'à présent qu'on est prêts pour l'entame du championnat".

Le Widad disputera vendredi prochain au stade "Benslimane" son dernier match amical de la préparation d'intersaison en croisant le fer face au Widad de Tissemsilt (WABT). Une rencontre amicale sur laquelle le coach Salem Laoufi mise beaucoup afin de combler les différentes lacunes constatées et continuer à travailler la cohésion.

"Le WA Mostaganem semble déjà bien armé cette saison pour prétendre au fauteuil de leader, il faudra bien démarrer tout en restant dans le même état d'esprit", a estimé l'entraîneur Laoufi.

APS

ANNULATION DE LA CAN-2021 U17 Lacete : "Les joueurs sont très déçus"

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football des moins de 17 ans (U17) Mohamed Lacete, a regretté mardi l'annulation de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 de la catégorie, qui devait se jouer au Maroc du 13 au 31 mars, tout en soulignant la déception de ses joueurs.

"Avant même l'annonce officielle de l'annulation, j'ai préparé les joueurs sur le plan psychologique, en leur signifiant que le tournoi a de fortes chances d'être annulé en raison de la situation sanitaire liée au Covid-19.

Ils sont très déçus, car ils voulaient tant faire bonne figure au Maroc, surtout que ce n'est pas tous les jours qu'on prend part à ce genre de rendez-vous", a indiqué à l'APS le coach des U17.

Réuni lundi à Rabat, le Comité d'urgence de la Confédération africaine (CAF) a pris la décision d'annuler la CAN-2021, en prenant connaissance des contraintes auxquelles sont confrontées certaines des associations membres participantes ainsi que le pays hôte, provoquées par la pandémie de Covid-19.



"Ces joueurs doivent être pris en charge, afin de les préparer en vue des prochaines échéances, et notamment la CAN des U20 prévue en 2023. Il faut bien éviter les erreurs du passé.

Le staff technique et les joueurs ont fait de leur mieux pour représenter dignement l'Algérie au Maroc, on visait

les quarts de finale.

Malheureusement, notre belle aventure s'est arrêtée là, c'est plus fort que nous", a-t-il ajouté.

La sélection algérienne des U17 devait affronter dans le groupe B, le Nigeria, la Tanzanie et le Congo.

Les joueurs du sélectionneur Mohamed Lacete devaient s'envoler samedi pour le Maroc,

mais le vol a été annulé, faute d'autorisation de la part des autorités marocaines.

L'unique participation de l'Algérie à la CAN des U17 date de 2009, lors de l'édition disputée à domicile, qui avait vu les joueurs de l'ancien sélectionneur Athmane Ibrir atteindre la finale, perdue face à la Gambie (3-1).

ELECTIONS DE LA CAF Un scrutin sans suspense, le Sud-africain Motsepe unique candidat

La Confédération africaine de football (CAF) aura un nouveau président vendredi, à l'occasion de l'assemblée générale électorale de l'instance continentale, prévue à Rabat (Maroc), où un seul candidat est en lice, le Sud-africain Patrice Motsepe, suite au retrait des trois autres postulants.

Alors qu'ils étaient quatre prétendants au départ, l'Ivoirien Jacques Anouma, le Sénégalais Augustin Senghor et le Mauritanien Ahmed Yahya ont décidé de retirer leurs candidatures, tout en apportant leur soutien à Motsepe.

Le président sortant de la CAF, le Malgache Ahmad Ahmad, qui figurait parmi les candidats pour briguer un nouveau mandat, a été reconnu coupable d'une cascade de violations éthiques, dont la "distribution de cadeaux" et le "détournement de fonds".

Le Tribunal arbitral du sport (TAS) a réduit la sanction infligée par la commission d'éthique de la Fédération internationale (Fifa) de cinq à deux ans, confirmant donc l'inéligibilité d'Ahmad Ahmad pour ces élections.

Propriétaire du club sud-africain de Mamelodi Sundowns, Motsepe (59 ans), très discret, contrairement aux autres candidats, sera ainsi le nouveau patron de la CAF, alors que les observateurs ne donnaient pas cher de sa peau.

En effet, l'ancien président de la Fédération ivoirienne Jacques Anouma, ou encore le président de la Fédération sénégalaise Augustin Senghor, étaient considérés comme des favoris en puissance, jusqu'à l'entrée en jeu du président de la Fifa Gianni Infantino, le tout orchestré par le patron de la Fédération marocaine, Faouzi Lekjaâ, qui ont changé le cours de ces élections, dans ce qui est désormais



convenu d'appeler le "consensus de Rabat".

Ainsi, point de suspense vendredi à Rabat, puisque les cartes sont déjà distribuées.

Si le Sud-africain Patrice Motsepe est sûr d'arborer le costume de président de l'instance africaine, le Sénégalais Augustin Senghor sera son 1er vice-président et le Mauritanien Ahmed Yahya le 2e vice-président.

Quant à l'Ivoirien Jacques Anouma, il sera nommé conseiller spécial du président.

Du jamais vu dans les annales du football continental.

Pourtant, la secrétaire générale de la Fifa, la Sénégalaise Fatma Samoura, avait indiqué en février que l'instance mondiale ne comptait parrainer aucune candidature à la présidence de la Confédération africaine.

"Le meilleur candidat est celui qu'auront choisi les 54 fédérations africaines membres de la CAF, selon leurs critères.

Que le meilleur gagne", avait-elle dit dans un entretien accordé à la télévision privée sénégalaise TFM.

Abordant les principaux points de son programme, dévoilé le 25 février dernier, Patrice Motsepe a

souligné la nécessité d'attirer les investisseurs du secteur privé dans le football africain.

L'aspect financier, justement, le pousse à privilégier, pour le moment, une CAN organisée tous les 2 ans plutôt que tous les 4 ans, même si ce point précis ne figure pas dans son programme.

"Nous devons restructurer la Coupe d'Afrique des nations dans les deux années qui viennent.

Il y a eu des discussions pour savoir si elle devrait se dérouler tous les 4 ans ou tous les 2 ans.

Personnellement, au départ, je pense qu'elle doit rester tous les 2 ans. Nous avons besoin de l'argent des compétitions de la CAF", a-t-il dit.

D'autre part, le patron du club de Mamelodi Sundowns a assuré qu'il ne voulait pas déplacer le siège de la CAF du Caire.

En marge de ces élections, les membres de l'assemblée générale seront invités à élire leurs deux représentants au Conseil de la Fédération internationale, dont le président de la Fédération algérienne (FAF) Kheireddine Zetchi est candidat, en compagnie du Marocain Faouzi Lekjaâ, de l'Égyptien Hani Abo Rida et de l'Equato-guinéen Gustavo Ndong Edu.

PROLONGATION POUR BALOGUN ?

Les discussions entre Arsenal et les représentants de l'attaquant Folarin Balogun au sujet d'un nouveau contrat auraient débuté. Le contrat actuel du joueur se termine en juin prochain. Arsenal n'aurait pas abandonné l'espoir que Folarin Balogun prolonge au-delà de son contrat actuel, qui se termine en juin prochain. Le joueur est libre de signer un pré-contrat avec n'importe quel club et aurait plusieurs propositions sur la table rapporte Sky Sports. Le manager d'Arsenal, Mikel Arteta, a déclaré la semaine dernière que le club « fait tout ce qu'il peut pour le garder » et que le joueur « qui a été formé chez les Gunners, aurait également l'envie de rester ». Cette saison, Folarin Balogun est apparu à 14 reprises en Premier League pour 7 buts et 2 passes décisives.



AGÜERO AURAIT ARRÊTÉ SON CHOIX POUR SON AVENIR !

Courtsé par le FC Barcelone ainsi que par le PSG, Sergio Agüero n'est pas encore parti de Manchester City. Et l'Argentin n'y compterait d'ailleurs pas. Élu président du FC Barcelone dimanche soir, Joan Laporta ne perdrait pas de temps et se pencherait déjà sur plusieurs dossiers chauds. À savoir les prolongations de contrat de Lionel Messi et d'Ousmane Dembélé, mais également sur le mercato estival.

Étant confiant des capacités du Barça à générer des fonds via des contrats de sponsoring, marketing et Esports, Joan Laporta prévoirait d'être relativement actif sur le marché des transferts. Bien que l'option David Alaba semble prendre de l'ampleur ces derniers temps du côté du Barça, la priorité est claire et résiderait dans le recrutement d'un attaquant.

La piste menant à Sergio Agüero serait d'ailleurs très appréciée de Laporta. Le Barça pourrait donc faire de l'ombre au PSG, l'entraîneur Mauricio Pochettino ayant également des vues sur le buteur de Manchester City.

Alors que son contrat court jusqu'en juin prochain, Sergio Agüero attendrait la fin de la saison pour prendre une décision et serait même susceptible de faire le nécessaire pour prolonger son aventure manucienne. C'est du moins l'information qu'Eurosport UK révélait mardi. Et selon Jamie Jackson, correspondant basé à Manchester du Guardian, Sergio Agüero ne ferait pas du FC Barcelone ou du PSG une priorité. En effet, sa volonté première est de rester à Manchester City en prolongeant son contrat. Le ton est donné.

RONALDO LA CRUELLE TRAHISON

La presse italienne n'est pas tendre avec Cristiano Ronaldo au lendemain de l'élimination de la Juventus Turin dès les huitièmes de finale de la Ligue des champions.

Cristiano Ronaldo n'avait plus connu ça depuis ses premières années chez les Red Devils. Pour la troisième année consécutive, le quintuple Ballon d'or ne verra pas le dernier carré de la Ligue des champions. Depuis son arrivée à la Juventus Turin, le Portugais a en effet enchaîné élimination en quarts de finale face à l'Ajax Amsterdam puis en huitièmes de finale contre l'Olympique Lyonnais et le FC Porto, mardi.

Trois semaines après sa défaite au Portugal (2-1), la Vieille Dame a en effet dû se contenter d'une victoire 3-2 arrachée en prolongation. Insuffisant pour rallier les quarts de finale de la Ligue des champions. L'élimination des Bianconeri fait évidemment les gros titres de la presse italienne ce mercredi et les quotidiens transalpins ne sont pas tendres avec la Juve. « Sombre Juve », affiche ainsi en une la Gazzetta dello Sport, évoquant « un autre désastre » en référence à l'élimination face à l'OL, la saison passée.

Et le ton est le même en première page de Tuttosport. « Juve, pas comme ça », titre le quotidien turinois, qui pointe du doigt l'échec d'Andrea Pirlo : « Pirlo, comme Sarri, absent en 8e de finale ». Mais le principal responsable de ce nouveau fiasco semble bien être Cristiano Ronaldo, qui est à nouveau complètement passé au travers, comme lors du match aller. « Trahi par Ronaldo », ose ainsi le Corriere dello Sport tandis que la Gazzetta ajoute « Ronaldo déçoit ».



HÅLAND, UNE PRÉCOCITÉ DÉLIRANTE

Grâce à son nouveau doublé contre le FC Séville (2-2), mardi, Erling Braut Håland (20 ans, 6 matchs et 10 buts en LdC cette saison) compile désormais 20 buts en 14 matchs de Ligue des Champions. Aucun autre joueur n'a atteint ce total aussi rapidement. Derrière l'attaquant du Borussia Dortmund, on retrouve Harry Kane, qui a atteint sa 24e apparition pour faire aussi bien. Alessandro Del Piero (26), Ruud van Nistelrooy (27) et Filippo Inzaghi (28) complètent le TOP 5.

VARANE plus proche que jamais de la sortie !

Le défenseur central Raphaël Varane, serait plus proche que jamais... de quitter le Real Madrid. Le footballeur de 27 ans aurait même fait part de son choix au club. D'après les informations du journal AS, le champion du monde 2018, qui n'aurait toujours pas trouvé d'entente avec son club pour un nouveau contrat, serait favorable à un départ au cours du prochain mercato. Raphaël Varane serait par ailleurs courtisé par de grands clubs européens comme Manchester United. Pour autant, le numéro 5 est lié jusqu'en juin 2022 avec la Casa Blanca.



OCAMPOS SORT LA «TÊTE HAUTE»

Battu 3-2 à domicile à l'aller, le FC Séville a poussé durant tout le match, en quête d'une remontada face au Borussia Dortmund (2-2) ce mardi en 8es de finale retour de la Ligue des Champions. Malgré leur domination, les Espagnols ont manqué la prolongation à un but près, mais l'aillier andalou Lucas Ocampos (26 ans, 7 matchs en LdC cette saison) est fier du visage affiché par son équipe. "Nous sortons la tête haute. Ce n'est jamais facile d'être éliminé, mais la façon dont nous avons joué aujourd'hui signifie que nous avons de bonnes chances de continuer à progresser en tant qu'équipe, en tant que club, et sur le plan personnel aussi, a noté l'ancien Marseillais au micro de Sevilla TV. Nous allons maintenant nous concentrer sur le Betis, qui va être un match important (dimanche)." Après deux défaites consécutives en Liga, les coéquipiers de l'Argentin devront en effet s'inspirer de ce match pour se ressaisir et consolider leur 4e place en championnat.

PRÉSIDENTE

Le Président Tebboune reçoit les lettres de créances des nouveaux ambassadeurs de Belgique, d'Italie et d'Indonésie en Algérie

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu mercredi les lettres de créances des nouveaux ambassadeurs de Belgique, d'Italie et d'Indonésie en Algérie, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu mercredi les lettres de créances de trois (3) nouveaux ambassadeurs en Algérie. Il s'agit de son excellence l'ambassadeur du Royaume de Belgique, M. Alain Leroy, son excellence l'ambassadeur de la République d'Italie, M. Giovanni Pugliese, et son excellence l'ambassadeur de la République d'Indonésie, M.



Chalief Akbar Tjandraningrat", précise le communiqué.

La cérémonie de présentation des lettres de créances s'est déroulée au siège de la Présidence de la République, en présence du directeur de cabinet à la Présidence de la République, Noureddine Bardad-Daidj, et du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, selon la même source.

UNION AFRICAINE - RASD

Le Président Tebboune appelle la RASD et le Maroc à s'engager dans des pourparlers "directs et sérieux"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a appelé, mardi, la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) et le Royaume du Maroc à s'engager dans des pourparlers "directs et sérieux", sous l'égide de l'Union Africaine (UA) et de l'ONU, affirmant que ce conflit ne saurait être réglé sans un processus politique qui se réfère aux principes fondateurs de l'Organisation continentale.

Dans son allocution lors de la réunion, en visioconférence, du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement, le Président Tebboune a déclaré: "l'occasion nous est donnée aujourd'hui d'examiner la situation grave au Sahara Occidental avec l'espoir de voir nos délibérations aboutir à des mesures concrètes et efficaces pour cristalliser une solution durable à ce conflit, qui n'a que trop duré mais qui ne saurait avoir de délais de prescription".

"Notre réunion intervient, comme c'est déjà expliqué, dans l'objectif de réunir les conditions d'un nouveau cessez-le-feu entre la RASD et le Royaume du Maroc, et d'œuvrer à la réalisation d'une solution juste et permanente à même de garantir le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et clôturer définitivement les dossiers de décolonisation en Afrique", a-t-il indiqué. Et d'ajouter que "l'Afrique qui a vaincu l'occupation européenne par sa lutte politique et armée parfois et qui est venue à bout de l'Apartheid, se doit aujourd'hui d'en finir avec le dernier foyer colonial dans notre continent".

"L'échec du cessez-le-feu suite à la violation d'un accord en vigueur depuis 1991 et l'escalade dangereuse que connaît le conflit au Sahara occidental n'est que la résultante de décennies de politique de blocage et de ralentissement systématiques des Plans de règlement, de contournement du processus de négociations et de tentatives récurrentes d'imposer le fait accompli dans le territoire d'un Etat membre fondateur de l'UA", a fait observer le Président Tebboune.

Il a cité entre autres l'exploitation illégale des richesses, les démarches visant le changement de la composition démographique des territoires occupés, les violations systématiques menées à l'encontre de citoyennes et de citoyens sahraouis sans défense, outre les tentatives illégales pour modifier le statut du Sahara occidental. "C'est pour cette raison, ajoute le Président Tebboune, "nous invitons notre

honorable Organisation à joindre sa voix à la notre pour demander au Secrétaire général de l'ONU de désigner immédiatement son représentant au Sahara occidental, de même que nous invitons l'ONU à donner, avec l'appui de l'UA, à la mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), des ordres pour faire face aux violations des droits de l'homme au Sahara occidental". Pour le Président de la République, "l'absence de prise en charge de la tragédie du peuple sahraoui qui en a assez des attermoissements de l'ONU dans l'organisation d'un référendum, convenu depuis 30 ans, mais aussi le blocage sans précédent du processus politique ont extrêmement exacerbé la situation".

"Face à ces développements dangereux, notre organisation continentale qui avait eu un rôle historique dans l'élaboration et l'adoption du plan de règlement onusien ne peut rester silencieuse ou mise à l'écart. Il est inconcevable d'entendre, après le déclenchement d'une guerre entre deux Etats membres de notre Organisation, des voix, ça et là, tentant d'avancer des (arguments) fallacieux pour la justifier", a-t-il souligné. "S'agissant de la non soumission de ce dossier à l'UA sous prétexte que la question est inscrite à l'agenda de l'ONU", M. Tebboune a rappelé que "toutes les questions africaines abordées par notre Organisation sont inscrites, en même temps, auprès de l'ONU, en tête desquelles la question libyenne". "Toutes les questions de paix et de sécurité en Afrique, sans exception aucune, sont inscrites à l'agenda de l'ONU, ce qui n'a pas empêché notre organisation d'y apporter de précieuses contributions hautement saluées par tous pour le règlement de ces questions", a-t-il soutenu. Quant au règlement de ce conflit, M. Tebboune a affirmé que le "processus politique pour le règlement de la question sahraouie sous les auspices de l'ONU, fait face à un blocage sans précédent inexpliqué, au vu des impacts graves de la reprise de la lutte armée". La présence de réfugiés sahraouis dans le territoire de la République algérienne démocratique et populaire, nous mène au constat que ceux qui sont nés le jour de l'occupation du Sahara occidental sont aujourd'hui des hommes (...) Ils n'accepteront guère de rester, ni de mourir en tant que réfugiés sur la terre bénie de l'Algérie où nos frères sahraouis sont les bienvenus", ajoute le chef de l'Etat dans son allocution.

Face aux répercussions de ce conflit susceptible de compromettre la paix et la sécurité dans toute la région, M. Tebboune a plaidé pour "l'activation du rôle du CPS, en vertu des dispositions de son protocole constitutif afin d'aider à la situation et d'œuvrer à trouver une solution durable et équitable, conformément aux résolutions pertinentes de l'UA et de l'ONU".

"Les tentatives désespérées et récurrentes visant à consacrer et à donner une légitimité à l'occupation marocaine des territoires d'un pays membre fondateur de notre organisation, en niant, constamment, la réalité sahraouie et les aspirations de ce peuple, ne feront que prolonger ce conflit à près de cinq décennies, d'où l'impératif de rappeler les références et réalités consacrées aux niveaux onusien et continental, stipulant toutes que la question du Sahara Occidental est une question de décolonisation, comme classée par l'ONU", a-t-il insisté. Le Président Tebboune a mis en avant la nécessité impérieuse de mettre fin à ce conflit, préconisant le retour aux principes fondateurs de notre Organisation continentale, notamment les dispositions de l'article 4 de l'Acte constitutif de l'UA sur le respect des frontières héritées à l'indépendance, le règlement pacifique des conflits avec l'interdiction de l'usage de la force et des menaces entre les Etats membres et l'importance de la coexistence pacifique". Rappelant que la RASD et le Maroc sont membres de l'UA, le président de la République "a invité les deux Etats à s'engager dans des pourparlers directs et sérieux, sous l'égide de l'UA et de l'ONU, pour parvenir à un nouvel accord de cessez-le-feu, et réunir les conditions nécessaires pour permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination". En conclusion, le Président Tebboune a formé le vœu sincère de voir les parties au conflit "prôner le dialogue et faire preuve de sagesse pour la relance du processus de règlement du conflit qui a trop duré, en garantissant au peuple sahraoui le droit à une vie décente dans le cadre de la liberté, de la sécurité et de la stabilité, et partant concourir à la réalisation des aspirations de l'ensemble de nos peuples au progrès, à l'unité et à l'intégration". "Il s'agit là des idéaux pour lesquels les pères fondateurs de notre organisation continentale ont milité et auxquels nous demeurons attachés", a-t-il conclu.

APS

ALGÉRIE-SLOVÉNIE

Boukadoum examine avec son homologue slovène la coopération bilatérale

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum s'est entretenu, mercredi par téléphone, avec son homologue slovène, Anze Logar, sur nombre de questions relatives à la coopération bilatérale et les moyens de leur renforcement dans les différents domaines. "Lors de cet entretien téléphonique avec le ministre des Affaires étrangères slovène, Anze Logar, plusieurs questions liées à la coopération bilatérale et les moyens de leur renforcement dans les différents domaines ont été évoquées", a tweeté le ministre. Et d'ajouter: "il a été convenu également de la nécessité de renforcer la concertation et la coordination sur les questions régionales, en prévision de la présidence tournante de la République de Slovénie de l'Union européenne (UE)".

ALGÉRIE-ITALIE

L'Italie suit "avec intérêt" les changements "profonds" survenus en Algérie (ambassadeur)

L'Italie suit "avec intérêt" les changements "profonds" survenus en Algérie à travers le processus électoral engagé depuis la présidentielle du 12 décembre 2019, a indiqué mardi l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Giovanni Pugliese. "L'Italie suit avec grand intérêt le processus électoral engagé en Algérie depuis la présidentielle du 12 décembre 2019", a déclaré le diplomate italien à l'issue d'une audience avec le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi. Il a ajouté que les prochaines échéances électorales s'inscrivent dans le cadre des "changements profonds" survenus depuis l'élection du Président Abdelmadjid Tebboune. "Nous avons longuement évoqué l'expérience de l'ANIE dans l'organisation et la surveillance des élections en Algérie, ainsi que les préparatifs de celles à venir, notamment les législatives anticipées", a ajouté l'ambassadeur italien. Il a, à cette occasion, réitéré la volonté de son pays d'"approfondir" la coopération avec l'Algérie, "pays ami et voisin", a-t-il soutenu.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE Plusieurs opérations menées par l'ANP en une semaine

Plusieurs opérations ont été menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) en une semaine dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, indique, mercredi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans la dynamique des efforts visant à asseoir la sécurité et la sérénité sur l'ensemble du territoire national, des unités et des détachements de l'ANP ont mené, durant la période du 3 au 9 mars 2021, plusieurs opérations, dont les résultats dénotent du haut professionnalisme et de l'engagement indéfectible de nos Forces armées à préserver et prémunir notre pays contre toute forme de menaces sécuritaires et fléaux connexes", précise le communiqué. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP "ont arrêté 2 éléments de soutien aux groupes terroristes à Jijel et Bejaïa, tandis que 2 casemates pour terroristes et 3 bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites à Tizi-Ouzou, M'sila et Skikda", ajoute la même source. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts intenses visant à venir à bout du fléau du narcotrafic dans notre pays", des détachements combinés de l'ANP "ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité dans diverses opérations exécutées à travers les différentes Régions militaires, 34 narcotrafiquants et saisi de grandes quantités de kif traité s'élevant à 15,87 quintaux, que les bandes criminelles ont tenté d'introduire à travers nos frontières avec le Maroc". A ce titre, des détachements de l'ANP et les services de la Gendarmerie nationale et des Gardes-frontières "ont arrêté, lors d'opérations distinctes au niveau des territoires des 2ème et 3ème Régions militaires, 23 narcotrafiquants et saisi 15,44 quintaux de kif traité, alors que 11 narcotrafiquants ont été appréhendés et 43 kilogrammes de la même substance, ainsi que 1774 comprimés psychotropes ont été saisis dans diverses opérations menées dans les autres Régions militaires", souligne le communiqué du MDN. D'autre part, des détachements de l'ANP "ont intercepté, à Tamanrasset, In Guezam, Bordj Badji Mokhtar et Djanet, 334 individus et saisi 12 véhicules, 370 groupes électrogènes, 176 marteaux piqueurs, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que 260 sacs de mélange d'or brut et de pierres". "Neuf (9) autres individus ont été arrêtés et 3 fusils de chasse, 2 pistolets automatiques, 45900 unités de tabacs et 7200 unités d'articles pyrotechniques ont été saisis lors d'opérations distinctes menées à Ouargla, El-Oued, Biskra, Sétif, Mila et Adrar", note le communiqué, ajoutant que "des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 18050 litres ont été déjouées à Tébessa, El-Tarf, Souk Ahras, Bordj Badji Mokhtar et Djanet". Dans un autre contexte, les Gardes-côtes "ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de 39 individus à bord d'embarcations de construction artisanale à Annaba et El-Tarf, alors que 123 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Djanet, Tlemcen, Tamanrasset, Tébessa, Naâma et Relizane.